jeunes agros & SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

LES ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Étude des impacts des politiques et modèles agricoles dominants.

Pour un modèle de production, de transformation et de consommation alimentaire qui respecte l'environnement et les populations.

RÉSUMÉ

Septembre 2014

Syllabus à destination des enseignants du supérieur.

COUVERTURE.indd 1 12-10-14 17:10:18

COUVERTURE.indd 2 12-10-14 17:10:19

PRÉSENTATION

Jagros, «Jeunes Agros & Souveraineté alimentaire», est un programme d'éducation au développement, qui rassemble 5 Hautes Ecoles wallonnes section agronomique (Haute Ecole Charlemagne, Haute Ecole Condorcet, Haute Ecole de la Province de Namur, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute Ecole de la Province de Liège) et 3 ONG (Aide au Développement Gembloux, SOS Faim et Vétérinaire Sans Frontières) depuis 2011.

Le but de ce programme est de conscientiser et informer les « Jeunes AGROS » sur les potentialités que représentent les agricultures familiales, au Nord comme au Sud, et au droit à la souveraineté alimentaire.

Les étudiants des Hautes Écoles en agronomie sont des acteurs clés du monde rural de demain. Conscientisés à ces enjeux, ils seront mieux outillés pour revendiquer des politiques agricoles durables et prometteuses d'avenir et développer des pratiques agricoles et des habitudes de consommation respectueuses des producteurs ainsi que de l'environnement.

Ce programme, fruit d'un partenariat efficace, a permis de réaliser différentes activités: séminaire inter-établissements, témoignages d'acteurs de pays du Sud, réalisation d'outils pédagogiques à destination des enseignants, réalisation d'un site web www.jagros.be, financement de micro-projets étudiants, visites d'exploitations, formation de groupes d'étudiants relais, participation à des événements culturels, ...

Pour les partenaires du projet, la pérennité de ce programme passe aussi par l'implication des enseignants. Or, pour pouvoir traiter de la problématique et aborder les questions de politiques agricoles avec les étudiants, il est essentiel de disposer d'informations pertinentes et actualisées.

En 2013, nous avons alors décidé de créer un syllabus détaillé, rassemblant des informations utiles sur la problématique de la souveraineté alimentaire. Réalisé de manière concertée avec l'ensemble des partenaires, ce syllabus (version longue et version courte) devrait permettre aux enseignants de parler de la souveraineté alimentaire de manière autonome au sein de leur cours. Les ONG restent à leur disposition pour venir illustrer, de manière ponctuelle, certaines thématiques plus précises.

introduction 2-1.indd 1 12-10-14 16:29:44

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Il s'agit du droit des populations et des pays de définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles. Ces politiques doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique et ne pas menacer la souveraineté alimentaire d'autres pays.

LES PARTENAIRES DU PROJET

SYLLABUS, VERSION COURTE, MODE D'EMPLOI

Cette version courte est une version allégée du syllabus qui propose un résumé de chaque thématique. Comme le syllabus complet, ce document est organisé en 6 chapitres :

6 CHAPITRES

- **État des lieux de l'agriculture et de l'élevage mondial**
- **La souveraineté alimentaire, c'est quoi ?**
- **Les apports de la souveraineté alimentaire face aux grands thèmes de société : économie, consommation, environnement, etc.**
- **Agricultures en crise, facteurs politiques**
- **Menaces sur la souveraineté alimentaire**
- **Résistances et Alternatives au modèle agricole industriel**

Chaque chapitre comprend une table des matières détaillée, un résumé et un canevas pédagogique proposant des animations, jeux et/ou exercices afin de rendre le cours plus ludique. Ce canevas peut être aisément adapté par l'enseignant.

introduction 2-1.indd 2 12-10-14 16:30:03

Cette version allégée du syllabus permet d'avoir un aperçu rapide de la problématique, sans rentrer dans les détails. Elle peut constituer une base de travail pour les enseignants qui peuvent ensuite faire eux-mêmes une recherche bibliographique plus approfondie. Pour une information plus complète, le syllabus complet est mis à disposition des enseignants sur ce site : www.jagros.be. Cette version est plus détaillée et donc plus riche en données, exemples, informations.

Pour plus d'information, les ONG sont également à la disposition des enseignants. Elles peuvent également illustrer l'un ou l'autre chapitre par la présentation d'un exemple de terrain ou le témoignage d'un de leur partenaire du Sud.

Ce syllabus de cours n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la Direction générale du développement et le Cabinet du Ministre de l'Agriculture.

Avec
le soutien de la

Wallonie

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

CONTACTS

SOS Faim : Clémentine Rasquin – cra@sosfaim.org - 02/548.06.85

Vétérinaires Sans Frontières : Florence Burette – f.burette@vsf-belgium.org – 02/539.09.89

Aide au Développement Gembloux : Gwenaëlle Ninane - gwenaelle.ninane@ong-adg.be - 081/62.25.75

www.jagros.be

introduction 2-1.indd 3 12-10-14 16:30:04

chapitre 1 fini.indd 1 16-10-14 11:51:13

CHAPITRE 1

ÉTATS DES LIEUX DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE MONDIAL

RÉSUMÉ

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE AU XXe SIECLE

QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE ?

LA FRACTURE AGRICOLE

UNE AUTRE AGRICULTURE EST-ELLE POSSIBLE ?

AGRICULTURE PAYSANNE

ÉLEVAGE PAYSAN

Introduction

Au début du 19ème siècle nous étions à peine un milliard sur la planète. Aujourd'hui, nous sommes près de 7 milliards ! Quelles sont les raisons de cette croissance démographique soudaine ?

Nous pouvons expliquer cette augmentation de la population notamment par l'apparition de nombreuses révolutions agricoles. En 50 ans, la production agricole mondiale a ainsi été 1,6 fois plus importante que la production totale atteinte en 1950, après 10 000 ans d'histoire agraire. Cela a permis de répondre aux besoins de plus en plus importants d'une population mondiale grandissante.

Néanmoins, même si en un demi-siècle la croissance de la production agricole a été supérieure d'environ 8 % à celle de la population, elle fut trop inégale pour subvenir convenablement aux besoins de toute l'humanité.

On compte aujourd'hui plus d'un milliard de personnes qui disposent de moins de 1 dollar par jour, parmi lesquelles 842,3 millions souffrent de sous-alimentation chronique, faute d'une alimentation suffisante.

Évolution de l'agriculture et de l'élevage au 20e siècle – Comment en est-on arrivé à un tel niveau de production ?

Au plan technique comme au plan économique, les avancées de la motomécanisation, la sélection, la fertilisation minérale, l'alimentation du bétail, la médecine des plantes et des animaux ont permis une simplification des systèmes de production. Il en a découlé une spécialisation importante des exploitations et des régions agricoles.

Dans les pays développés, un nombre toujours plus réduit d'exploitations familiales a réussi à franchir toutes les étapes de cette révolution agricole. En fin de compte, on retrouve des agriculteurs hyper équipés et les plus productifs du monde. Ils peuvent produire jusqu'à 2 000 tonnes brutes d'équivalent céréales par travailleur et par an (200 ha/travailleur × 10 t/ha).

chapitre 1 fini.indd 2 16-10-14 11:51:16

En céréaliculture par exemple, la puissance des tracteurs et la superficie maximum cultivable par un travailleur ont presque doublé tous les dix ans, pour dépasser aujourd'hui les 200 hectares par travailleur.

Après 50 ans de modernisation, la production agricole mondiale possède une capacité productive qui devrait être plus que suffisante pour nourrir convenablement les 7 milliards d'humains. Pourtant, on constate que ce n'est pas le cas. Quel est le prix à payer pour ce type de révolutions ? Quelles en sont les conséquences ? Et pourquoi n'arrive-t-on pas réellement à nourrir toute l'humanité ?

La fracture agricole

La révolution agricole, entraînant de vastes mutations écologiques, démographiques, économiques et culturelles, triomphe aujourd'hui dans les pays développés. Mais il n'en va pas de même partout !

Dans les pays en voie de développement, la révolution agricole contemporaine dotée de tous ses attributs (en particulier d'une motomécanisation lourde, complexe et très coûteuse) ne s'est répandue, que dans quelques régions peu étendues d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Sud, et d'Asie. Elle n'a d'ailleurs pu être adoptée que par de grandes exploitations privées ou publiques, nationales ou étrangères qui disposent des capitaux nécessaires, laissant la grande majorité de la paysannerie sur le côté.

Ainsi, en 50 ans, le rapport de productivité entre les systèmes de culture manuelle les moins performants du monde et les systèmes motomécanisés les plus performants a été multiplié par près de 60. Un écart de plus en plus grand se creuse alors entre les différents types d'agriculture.

De plus, cette masse de paysans à la « culture manuelle » est désormais soumise à une **concurrence mondialisée**. La majorité d'entre eux voient ainsi progressivement leurs revenus agricoles baisser et se retrouvent dans l'incapacité d'investir et de se développer. Autrement dit, **la baisse des prix agricoles va d'abord se traduire par un véritable blocage du développement des paysans les moins bien équipés et les moins bien situés.**

Ceci explique pourquoi la paysannerie démunie des régions agricoles pauvres constitue la part la plus importante des plus de 800 millions de sous-alimentés du monde d'aujourd'hui.

Quelles perspectives pour l'agriculture industrielle ?

Dans les pays développés, **la révolution agricole se heurte aussi à certaines limites et inconvénients**. Les rendements actuels en grains par hectare, ou en litre de lait par vache et par an, semblent aujourd'hui difficilement dépassables. Les atteintes à l'environnement et à la qualité des produits se multiplient à cause de différents excès (engrais et produits de traitement, concentration des productions animales, recyclage d'éventuels déchets organiques malsains dans les aliments composés pour le bétail). Par ailleurs, l'hypermécanisation, l'exode rural et le rejet du secteur agricole par les jeunes posent des problèmes en termes d'emploi et d'entretien des territoires.

chapitre 1 fini.indd 3 16-10-14 11:51:16

Avec un peu de recul, on se rend aujourd'hui compte que **le modèle agricole industriel qui semblait si prometteur ne pourra pas résoudre les problèmes de la faim et la pauvreté à travers le monde**. En réalité, la production alimentaire industrielle à grande échelle est même nuisible pour la santé humaine. Elle pollue les sols, l'eau et l'air, contribue au changement climatique, tue la faune et la flore et réduit la diversité biologique et la fertilité des sols. L'agriculture industrielle a, en outre, contraint des millions de petits paysans à l'exil entraînant des conséquences sociales désastreuses.

Une autre agriculture est-elle possible ?

En réponse à ces excès, des formes d'agricultures alternatives (agriculture écologiquement raisonnée, agriculture biologique, agriculture participant à l'amélioration de l'environnement) se développent ici et là dans les pays moins industrialisés. Elles sont moins spécialisées mais présentent de nombreuses qualités. Elles sont plus économes en ressources non renouvelables et soucieuses de l'environnement, de la qualité des produits et du bon emploi des territoires et des hommes.
Il est donc possible de prendre un chemin différent. Celui d'un développement plus durable qui renverse la tendance actuelle d'une agriculture industrielle et qui respecte les sociétés et communautés existantes.

Face à cette agriculture industrielle mondiale, la petite paysannerie des pays du Sud, elle, s'adapte en permanence. Face aux conditions économiques, écologiques et démographiques changeantes et souvent difficiles, elle combine sans cesse cultures et variétés, élevages et races, outils, anciens ou nouveaux. Ceci afin de conduire de nouveaux systèmes de production d'autant plus appropriés que leurs conditions de production sont peu favorables. Des alternatives sont donc possibles et rentables !

Focus sur l'agriculture et l'élevage paysan

L'agriculture paysanne

Dans les pays en développement, les gouvernements et les bailleurs continuent de porter leurs efforts vers l'essor d'exploitations qu'ils considèrent comme **« modernes »**, c'est-à-dire souvent capitalistes (grandes superficies, efficacité, forte maîtrise technique). D'après eux, ce type d'exploitations serait un bon moteur pour le développement économique de la région ou du pays. A terme, il devrait permettre de **réduire la pauvreté**.

Mais les inégalités inhérentes à ce type de développement ne peuvent compenser les bénéfices éventuels apportés par ces grandes exploitations. En effet, dans ce genre de système agricole, les bénéfices issus des gains de productivité fournis par les techniques modernes sont réservés au seul propriétaire terrien, la main-d'œuvre locale étant de facto écartée de ce système de production agricole. Cela accentue donc les inégalités de revenus à l'intérieur de ces sociétés rurales, entre petites exploitations familiales et grandes exploitations industrielles. Il apparaît donc primordial, si l'on veut endiguer la pauvreté rurale, de **repenser les politiques d'aide au développement agricole et de les recentrer sur le soutien aux agricultures paysannes**.

chapitre 1 fini.indd 4 16-10-14 11:51:17

Les spécificités de l'agriculture familiale font qu'elle est à la fois capable d'assurer la sécurité alimentaire des personnes qui en dépendent directement, de fournir des marchés locaux et nationaux en forte croissance et de rapporter des devises internationales en produisant des cultures d'exportation.

Selon des études, la croissance PIB agricole a en effet, en moyenne, quatre fois plus d'effet sur l'augmentation des dépenses des ménages les plus pauvres que la croissance non agricole.

L'élevage paysan

L'élevage est une forme de capital naturel qui, pendant des millénaires, a façonné les modes de vie et **les cultures de nombreuses communautés humaines dans le monde. De tout temps l'animal a accompagné l'homme et aujourd'hui, l'élevage est fondamental pour 1,3 milliard de personnes.**

L'élevage contribue directement à la disponibilité alimentaire et à l'accès des petits exploitants à l'alimentation. Il permet aux petits paysans de consommer directement leur production mais également de vendre leurs produits à valeur ajoutée afin de pouvoir eux-mêmes accéder à des aliments de base. De ce fait, l'élevage va représenter une source de revenu, de crédit, d'assurance, de prêt, de don et d'investissement pour les ménages.

Ces relations de complémentarité sont primordiales. Elles sont d'ailleurs régulièrement évoquées par les paysans pour justifier la coexistence si fréquente de l'agriculture et de l'élevage. Et ce, malgré certains problèmes qui peuvent en résulter pour les systèmes de culture et la conduite des animaux.

Aujourd'hui, il est absolument certain que l'évolution des relations agriculture-élevage constitue un point clé pour l'avenir des sociétés rurales !

chapitre 1 fini.indd 5 16-10-14 11:51:18

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
JEUX QUIZZ SUR LA FAIM DANS LE MONDE - OUTIL DÉVELOPPÉ PAR AVSF			
Sensibiliser les participants aux questions de la faim dans le monde. Agriculture et élevage étant intimement liés à l'alimentation et la problématique de la faim dans le monde, c'est un bon moyen pour introduire ce chapitre et le cours en général. Cela permet en outre de combattre quelques idées préconçues ...	Facile et rapide à réaliser en classe. On peut éventuellement procéder à un système de vote avec des cartons de couleurs différentes pour que chacun doive exprimer une opinion. On peut alors demander à l'un ou l'autre d'expliquer son choix avant de donner la réponse.	Éventuellement préparer les questions et réponses sur un PowerPoint. Le quizz est disponible sur le site internet d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières *www.avsf.org/public/posts/668/kit-pedagogique-la-souverainete-alimentaire.pdf*	**20'**

chapitre 1 fini.indd 6 16-10-14 11:51:20

chapitre 2 fini.indd 1 16-10-14 12:04:14

CHAPITRE 2

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?

RÉSUMÉ

Évolution de la définition de souveraineté alimentaire de 1996 à 2007 : La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est ?

La définition du concept de souveraineté alimentaire a été élaborée pour la première fois en 1996 par la Via Campesina, mouvement qui défend le droit des paysans et des paysannes. Dès lors, elle a été reprise, modifiée et élargie lors de différents rendez-vous internationaux.

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : DÉFINITIONS

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS PILIERS ?

Y A-T-IL UNE SEULE MANIÈRE D'APPLIQUER CE CONCEPT?

EST-ELLE UNE SOLUTION RÉALISTE ?

1

Première définition, donnée par la Via Campesina lors du sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO en 1996, à Rome :

« La souveraineté alimentaire est un droit international qui laisse la possibilité aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur la population d'autres pays.[1] »

2

Définition élargie lors du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire à Cuba en 2001, puis lors du forum ONG/OSC (Organisations de la Société Civile) à Rome, en 2002 :

« La souveraineté alimentaire est le droit des populations, des communautés et des pays à définir leurs propres politiques agricole, pastorale, alimentaire, territoriale, de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique. Cela inclut un droit réel à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs sociétés. »[2]

1 Via Campesina, congrès de la FAO, 1996.

2 Souveraineté alimentaire: Un droit pour tous, Déclaration politique des ONG /OSC au Forum pour la souveraineté alimentaire. Rome, Juin 2002.

chapitre 2 fini.indd 2 16-10-14 12:04:14

3

Définition élaborée par divers mouvements sociaux lors du Forum de Nyéléni en 2007 :

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération ... La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche artisanale traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique ... La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales libérées de toute oppression et inégalité entre hommes et femmes, entre les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. »

Quels sont les différents piliers de la souveraineté alimentaire ?

Ils sont au nombre de six et ont été élaborés lors du forum de Nyéléni, d'un commun accord entre les différents acteurs présents. Chaque pilier doit être intégré afin d'atteindre une situation de souveraineté alimentaire.

- Alimentation des populations
- Valorisation des producteurs d'aliments
- Systèmes locaux de production
- Renforcement du contrôle local
- Construction des savoirs et savoir-faire
- Travail avec la nature

Y a-t-il une seule manière d'appliquer le concept de souveraineté alimentaire ?

Non. Au sein même des différents organismes actifs dans la souveraineté alimentaire on observe différents courants, certains plus radicaux et d'autres plus souples.

Par ailleurs, certains acteurs ont ajouté leurs propres apports à l'interprétation du concept, comme la PFSA (Plate-Forme Souveraineté Alimentaire) qui a décliné la souveraineté alimentaire en une série de droits ou encore le COEECI (entité coordinatrice des organisations étrangères de coopération internationale actives au Pérou) qui perçoit la souveraineté alimentaire comme étant une triangulation **Droits-Devoirs-Compétences**.

chapitre 2 fini.indd 3 16-10-14 12:04:14

Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire n'est pas ?

Le droit à l'alimentation

qui n'est qu'un élément de la souveraineté alimentaire. Les différences entre les deux concepts résident dans :

- La question des moyens de production
- L'aspect culturel (Provenance, type d'aliment)

La sécurité alimentaire

dont l'objectif est atteint lorsque la population dans l'ensemble du pays a accès à la nourriture. Les différences entre les deux concepts résident dans :

- La manière d'atteindre l'objectif de nourrir tous les habitants

Le repli sur soi

car même si la souveraineté alimentaire promeut en premier lieu l'alimentation des familles productrices, elle ne nie pas l'importance des échanges commerciaux.

La souveraineté alimentaire, est-elle une solution réaliste ?

Oui. Le choix politique relève avant tout de **choix politiques**. En effet, de plus en plus de pays se retrouvent en situation de dépendance alimentaire après avoir appliqué la stratégie **des avantages comparatifs** prônée par le FMI et la Banque mondiale (voir Chapitre 3). Or, la dépendance accrue aux fluctuations des prix des matières premières au niveau international maintient ces pays dans une **condition de vulnérabilité** et ne leur permet pas de se prémunir des crises internationales. Cependant, **des alternatives** au modèle économique dominant existent. La souveraineté alimentaire est atteinte au niveau étatique dans plusieurs pays mais aussi et surtout au niveau régional ou local. Il n'est plus rare de rencontrer des exemples de réussite permettant une plus grande autonomie des organisations de paysans dans la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires. Cette autonomie étant traduite par **le recul de la faim, une amélioration des conditions de vie** en milieu rural et **un plus grand respect des ressources naturelles.**

chapitre 2 fini.indd 4 16-10-14 12:04:15

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
	Expliquer brièvement le déroulement de la séance et exposer les consignes. Demander aux étudiants de prendre note pendant le film de tous les chiffres et /ou informations qui les interpellent.		**2'**
DIFFUSION DU FILM			
Comprendre les enjeux actuels auxquels doit répondre la souveraineté alimentaire	Diffusion du film « je mange donc je suis » Disponible sur ce lien : *http://www.cncd.be/Je-mange-donc-je-suis-Le-film ou possibilité de commander le DVD sur ce lien http://www.cncd.be/-Commander,331-*	Ordinateur Connexion internet Écran Projecteur	**28'**
PREMIER ÉCHANGE AVEC LES ÉTUDIANTS			
Susciter l'intérêt et marquer les esprits en retenant les chiffres représentatifs	Faire un tour de salle pour prendre connaissance de ce que les étudiants ont retenu du film	Capsule vidéo : *www.youtube.com/watch?v=DuFE8ATBt7g*	**5-10'**

chapitre 2 fini.indd 5 16-10-14 12:04:15

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
POWERPOINT			
• Faire un état des lieux • Comprendre ce qu'est la souveraineté alimentaire • Comprendre quels sont les principes fondateurs de la souveraineté alimentaire	• En lien avec les chiffres / informations qui ressortent de la salle, montrer un PowerPoint imaginé par le professeur avec les chiffres et informations (actualisés) * • Présenter les différentes évolutions de la définition de souveraineté alimentaire • Présenter les différents piliers de la souveraineté alimentaire		**15'**
DÉBAT			
• Susciter la réflexion • Encourager l'appropriation du concept de souveraineté alimentaire • Encourager la participation	Discussion ouverte sur le film et les chiffres qui ont été exposés lors de l'activité.		**10'** **(en fonction du temps restant)**

TOTAL DE L'ACTIVITÉ : 1 HEURE

*

Voici quelques chiffres actuels :

En 2011-2013, 842 millions de personnes souffrent de la faim. Cela représente une personne sur 8 dans le monde.
Pour plus d'informations voir : *http://www.fao.org/news/story/fr/item/199641/icode/*

70% de la population qui souffre de la faim sont des petits exploitants et des ouvriers agricoles. C'est ce que l'on appelle le paradoxe de la faim.
Pour plus d'information voir : *http://www.ong-adg.be/spip/IMG/pdf/ra2011v14vf-print.pdf*

Plus d'un million de paysans quittent leur exploitation dans le monde chaque semaine.

En Europe, on estime qu'une ferme disparaît toutes les 30 secondes.

En 40 ans, la Belgique a perdu 75% de ses exploitations agricoles.
Pour plus d'information voir : *http://www.haricots.org/agenda/articleSA*

chapitre 2 fini.indd 6 16-10-14 12:04:16

chapitre 3 fini.indd 1 16-10-14 12:05:26

CHAPITRE 3

LES APPORTS DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FACE AUX GRANDS THÈMES DE LA SOCIÉTÉ : ÉCONOMIE, CONSOMMATION, ENVIRONNEMENT, ETC.

RÉSUMÉ

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
ENVIRONNEMENT
COMMERCE INTERNATIONAL
ACCORDS COMMERCIAUX
DÉVELOPPEMENT DURABLE
CONSOMMATION LOCALE ET DE SAISON
MODES DE CONSOMMATION

PARTIE 1 : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET L'ÉCONOMIE

Les petites exploitations agricoles sont-elles en minorité au niveau mondial ?

Non. Au contraire, l'agriculture paysanne et familiale est le moteur économique d'un grand nombre de pays. En effet, selon la FAO, les petites exploitations agricoles participent à la création de **70% de l'emploi total**, à environ **40% des exportations totales**, et à **33% du PIB**[1]. Cependant, un constat paradoxal continue à être observé : les populations qui produisent la nourriture sont également celles qui souffrent le plus de malnutrition. Ce paradoxe de la faim illustre parfaitement les travers des politiques agricoles et justifie la volonté d'atteindre la souveraineté alimentaire.

L´atteinte d´une meilleure souveraineté alimentaire au niveau local favorise-t-elle l´économie ?

Oui, car la souveraineté alimentaire promeut deux choses importantes :

- Une **meilleure alimentation** des producteurs eux-mêmes
- Le modèle agricole paysan, plus adéquat pour **dynamiser les marchés locaux** et **améliorer le pouvoir d´achat** des populations rurales

Or, une population rurale mieux nourrie et un redressement économique permettent de **relancer la machine économique interne, remettre le pays à flot** et le rendre **moins dépendant du marché international et de ses crises.**

1 The High Level Panel of Expert on security food, and nutrition, «Investing in smallholder for food security », Food and Agricultural Organization, 2012. URL: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-6_Investing_in_smallholder_agriculture.pdf

chapitre 3 fini.indd 2 16-10-14 12:05:26

Quelles sont les différentes phases historiques qui illustrent le rapport entre souveraineté alimentaire et règles du commerce international ?

1870-1945

Lors de la colonisation, ce sont des politiques d'exploitation des richesses et de spécialisation dans les produits alimentaires et les minerais qui ont été favorisées. A l'issue des deux Guerres mondiales et du Krach boursier de 1929, on a progressivement assisté à un désengagement dans les colonies.

1945-1975

A la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, un nouveau système international a été introduit. Celui-ci marque la naissance des institutions de Bretton Woods : Le GATT, le FMI et la Banque mondiale. Avec elles sont apparues de nouvelles politiques agricoles visant la libéralisation des marchés agricoles et l'application du modèle économique des avantages comparatifs, accélérant ainsi la dépendance des pays du Sud aux marchés internationaux et par là même, aux fluctuations des prix alimentaires.

1975-aujourd'hui

Suite aux chocs pétroliers des années 70 et de la crise de la dette qui en a découlé, les institutions internationales ont mis en place les programmes d'ajustement structurel prônant la poursuite de la libéralisation des secteurs agricoles et l'ouverture libre des marchés, la spécialisation et l'austérité (réduction des aides à l'agriculture). Enfin, la chute de l'Union soviétique a marqué la victoire du néolibéralisme et la création de l'OMC dont l'objectif majeur est la dérégulation des marchés (libre concurrence).

Les accords commerciaux peuvent-ils se faire en dehors de l'OMC ?

Oui, il existe en effet des **accords bilatéraux** entre pays ou groupes de pays qui ont été négociés en dehors du cadre de l'OMC. Il existe différents accords tels que les **Accords de Partenariat Économique** (APE) ou les **Accords de Libre Échange** (ALE) liant l'Union européenne à ses partenaires ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique) ou encore l'**Accord de Libre Échange Nord-Américain** (ALENA) liant le Canada, les États-Unis et le Mexique. Ces accords visent **l'intégration progressive** des pays ACP dans l'économie mondiale, **encouragent le développement durable et la lutte contre la pauvreté**. Cependant, ils vont parfois plus loin dans la libéralisation que l'OMC, ne garantissent pas une diminution de la pauvreté et sont parfois plus néfastes que bénéfiques aux pays du Sud.

Quelles sont les solutions pour modifier les règles du commerce international ?

L'intégration des petits producteurs dans des organisations collectives

En faisant cela, les petits paysans acquièrent un potentiel de mobilisation non négligeable et peuvent plus facilement faire entendre leur voix. C'est d'ailleurs dans cette optique de rassemblement que la Via Campesina a organisé une convention de travail sur la souveraineté alimentaire en 2008. Une vingtaine de délégués se sont alors rencontrés afin d'établir des stratégies de lutte contre l'opacité des APE et ALE.

chapitre 3 fini.indd 3 16-10-14 12:05:27

Le commerce équitable

« Le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial [...] ». Le commerce équitable se base sur 10 normes :

1. La création d'opportunités pour les producteurs qui sont économiquement en situation de désavantage
2. La transparence et la crédibilité
3. L'extension des compétences
4. La promotion du commerce équitable
5. Le paiement d'un prix juste
6. L'égalité des sexes
7. Les conditions de travail
8. Le travail des enfants
9. L'environnement
10. Les relations commerciales

Bien que la souveraineté alimentaire et le commerce équitable aient des objectifs en commun, tels que l'équité de genre et le droit à des revenus dignes, trois critiques qui remettent leur lien en question ont été formulées :

- L'ensemble des critères **ne peut pas être vérifié**.
- Tous les critères **ne s'adaptent pas** nécessairement à l'ensemble des situations de vie des acteurs des pays du Sud.
- Les normes du commerce équitable **ne favorisent pas** nécessairement l'émergence d'un commerce réellement équitable.

PARTIE 2 : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LES (NOUVEAUX) MODES DE CONSOMMATION

État des lieux

Depuis quelques années et avec l'ère de la consommation de masse, le marché alimentaire s'est fortement **standardisé, déterritorialisé et dé-temporalisé**. Ces changements ont ainsi marqué **le passage de l'âge de l'agriculture à l'âge de l'agro-industriel**, ce qui a eu des implications autant au niveau **environnemental et social** qu'au niveau de la **santé**. Cependant, il existe à l'heure actuelle différentes alternatives pour une consommation plus responsable.

chapitre 3 fini.indd 4 16-10-14 12:05:27

Y a-t-il un lien entre développement durable et consommation alimentaire ?

Oui. Le développement durable (« sustainable development » en anglais, intégrant la notion de développement soutenable autant pour l'environnement que pour l'Homme) peut être décrit comme : « un développement qui intègre la durabilité environnementale et l'équité tout en favorisant le développement humain. »[2], de par ses principes inhérents, a encouragé la consommation de produits alimentaires dans le respect de 4 dimensions :

1. Environnementale
2. Economique
3. Sociale
4. Transparence

Par ailleurs, ces quatre critères sont en phase avec la souveraineté alimentaire et le droit qu'elle véhicule.

La consommation de produits « Bio » est-elle en phase avec la souveraineté alimentaire ?

Oui et Non. Les principes de respect de l'environnement et de la santé humaine, promus par l'agriculture biologique sont certainement en phase avec la souveraineté alimentaire. Cependant, les règlements régissant l'agriculture biologique se concentrent essentiellement sur les techniques de production et n'englobent pas les questions de **savoirs** et **savoir-faire traditionnels**, ainsi que sur les questions de respect de la **main-d'œuvre**. Cela permet donc l'existence de systèmes de production alimentaire qui socialement ne satisfont pas aux droits liés à la souveraineté alimentaire (particulièrement le droit à un revenu décent et le droit d'accès aux moyens de production). Ainsi, l'agroécologie serait plus en phase avec les principes de souveraineté alimentaire.

L'Appellation d´Origine Géographique est-elle une alternative au mode de consommation actuel ? Respecte-t-elle les principes de la souveraineté alimentaire ?

Oui, si les détracteurs de l'AOG (Appellation d'Origine Géographique) la considèrent comme une forme détournée de protectionnisme, ses défenseurs au contraire, assurent que l'AOG participe avant tout à la promotion de l´**agriculture familiale** et au **respect de l´environnement** afin de mieux répondre **aux attentes des consommateurs** d´aliments. Ces principes sont en phase avec la souveraineté alimentaire.

En quoi la consommation locale et de saison constitue-t-elle une alternative importante en phase avec la souveraineté alimentaire ?

La consommation locale et de saison constitue une alternative concrète qui respecte les principes de la souveraineté alimentaire car :

→ Elle favorise une meilleure connaissance quant à l´origine et la qualité des aliments

2 Durable – prenons le temps, « Le PNUD pour un développement durable et équitable ». URL : http://www.durable.com/actualite/article_le-pnud-pour-un-developpement-durable-et-equitable_1625

chapitre 3 fini.indd 5 16-10-14 12:05:27

- Elle répond à la logique de disponibilité et d'accessibilité des aliments
- Elle assure la réduction du stockage et du transport (avantages économiques et environnementaux)
- Elle limite l'utilisation d'intrants chimiques (production d'aliments adaptés au contexte local agroclimatologique)
- Elle évite que la production vivrière d'un État ne soit consacrée qu'à l'exportation

Par ailleurs la consommation locale doit favoriser deux situations importantes :

1. La consommation de la production par les familles productrices elles-mêmes

2. La consommation via les nouvelles formes du commerce local, circuits courts dont les objectifs sont de :

- Consommer des produits frais, de saison et locaux.
- Utiliser des circuits courts et locaux de commercialisation
- Rapprocher et favoriser les relations de confiance entre les producteurs et les consommateurs
- Favoriser la consommation de produits issus d'une agriculture mieux contrôlée au niveau environnemental et sanitaire
- Permettre au petit producteur de planifier les rentrées financières

Quelles sont les différentes formes de la consommation locale ?

Acheter local peut prendre des formes diverses :

- Vente à la ferme et vente au domicile du consommateur
- Les groupements d'achat en commun (GAC)
- Les Groupes d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne (GASAP)
- Les marchés locaux et les magasins de proximité
- Les Systèmes de Garantie Participatifs (SGP)
- La réforme de la PAC grâce au groupe de développement rural « Leader » et « Feader »
- Les mouvements et actions locaux
- Les logos d'identification d'origine du terroir : ex : la pastille « agriculture de Wallonie »

La consommation de viande est-elle contraire aux principes de souveraineté alimentaire ?

Non. En effet, bien que les abus et les effets néfastes liés à la surconsommation de viande soient réels, ceux-ci ne doivent pas cacher qu'un régime alimentaire mixte peut être **durable, respecter la nature, les ressources naturelles** et la **santé des populations**. Une consommation de viande plus en phase avec la souveraineté alimentaire doit s'inscrire dans la préférence pour une **production biologique** ainsi que dans la mobilisation de **circuits courts** de commercialisation. Elle doit également promouvoir davantage les **systèmes intégrés agriculture-élevage et l'élevage traditionnel.**

chapitre 3 fini.indd 6 16-10-14 12:05:28

Quel est le rôle de la souveraineté alimentaire dans le domaine socioculturel ?

La souveraineté alimentaire et son corollaire, l'agriculture familiale, favorisent la préservation des peuples, de leurs cultures et une amélioration de leurs conditions de vie dans certains cas.

L'amélioration des conditions sociales, des emplois et la réduction des migrations :

Le modèle actuel de concentration des terres mène à la destruction des emplois agricoles et l'émigration des paysans, ce qui conduit au renforcement du phénomène de la pauvreté, de la désintégration sociale, culturelle, communautaire et familiale. La souveraineté alimentaire en promouvant l'agriculture familiale permet la création d'emplois, et favorise la redynamisation du secteur local afin de mieux répondre aux besoins des producteurs.

La réduction des inégalités de genre :

Bien qu'essentielles à la production agricole, les femmes continuent à faire face à d'importantes inégalités (accès à la terre, aux ressources et à la nourriture par exemple) qui les rendent davantage vulnérables aux aléas du commerce international, de la libéralisation, de l'accaparement des terres et des nouvelles réglementations liées à la Révolution Verte. Les femmes sont néanmoins déterminées à être actrices de la souveraineté alimentaire, comme cela a été déclaré lors du forum de Nyéléni en 2007.

Le soutien aux organisations paysannes :

L'objectif principal des organisations paysannes est de donner une voix aux paysans afin qu'ils aient un poids plus important dans les décisions sur les politiques agricoles qui impactent directement sur leur vie.

Cependant, certaines difficultés se posent à elles lors de la prise de décisions :

- Accès limité à l'information
- Ressources à disposition réduites
- Système de Communication et structures internes déficients

Néanmoins, malgré ces difficultés et l'apparente hétérogénéité des organisations paysannes, elles sont parvenues à porter le concept de souveraineté alimentaire sur la scène internationale et à formuler des propositions communes afin de renforcer l'application du concept. Par ailleurs, un travail a été entrepris par ces organisations pour favoriser la reconnaissance des droits des paysans et des paysannes.

En quoi le mode de production agricole actuel est-il nocif pour l'environnement ?

Le mode de production agro-industriel provoque des dommages environnementaux et cela principalement car il ne prend pas en compte les écosystèmes. Cela implique :

- **Une perte de la fertilité naturelle des sols et de leur structure**
- **La pollution des sols et des eaux par les intrants chimiques**
- **La destruction de la biodiversité**

chapitre 3 fini.indd 7 16-10-14 12:05:28

- **La surconsommation d'eau**
- **Une grande consommation d´énergie et l'émission de gaz à effet de serre**

Par ailleurs, les chaînes de production alimentaire - de la transformation jusqu´au transport, en passant par la conservation des aliments - deviennent de plus en plus gourmandes en énergie car elles tendent à être allongées. En outre, le suremballage est un problème supplémentaire, car il favorise une augmentation des déchets polluants et non renouvelables.

Quelles alternatives plus respectueuses de l'environnement préférées à ce mode de production ?

L'agroécologie semble être une alternative cohérente à l'agro-industrie et reste un moyen privilégié pour atteindre la souveraineté alimentaire car :

- Elle se base sur le maintien de la fertilité naturelle des sols
- Elle promeut une agriculture qui imite le fonctionnement naturel des écosystèmes
- Elle privilégie la biodiversité
- Elle favorise le recours à des intrants locaux notamment issus du recyclage des sous-produits de la ferme
- Elle utilise des pratiques permettant de limiter les modifications de la structure naturelle du sol
- Elle prône une consommation d´eau raisonnée

chapitre 3 fini.indd 8 16-10-14 12:05:28

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

JE SUIS UNE EXPLOITATION FAMILIALE DANS LES ANDES

Nous sommes Paolo et Carolina et nous sommes à la tête d'une petite exploitation agricole familiale dans les Andes. La concurrence est dure et tous les jours nous travaillons pour recevoir des revenus dérisoires. Nos marchés locaux sont délaissés par nos États et les richesses restent concentrées dans les mains des élites économiques locales. En tant que petits producteurs, nous sommes, au niveau international, en concurrence avec les grandes agro-industries américaines, brésiliennes, européennes et de partout ailleurs. On nous conseille de nous spécialiser dans la production d'une seule denrée alimentaire afin d'être plus compétitifs. Mais cela ne nous a rendus que plus dépendants et vulnérables à la volatilité des prix des denrées alimentaires. Sur cette planète, nous sommes près de 870 millions de personnes qui souffrent de la faim. Et nous, petits exploitants et ouvriers agricoles, représentons 70% de cette population. Et pourtant, l'agriculture familiale nourrit 70% de la population mondiale.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être une petite exploitation familiale ?
2. En quoi ce type d'exploitation soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 9 16-10-14 12:05:28

FICHE 2

JE SUIS L'OMC

Je suis Pascal Lamy directeur de l'OMC. L'organisation à la tête de laquelle je suis a été créée en 1994 lors de l'accord de Marrakech. Grâce à mon organisation, les échanges commerciaux internationaux ont été multipliés par 22 depuis ma création. Ses deux fonctions principales sont de veiller à la promotion de la libéralisation du commerce dans le monde et d'arbitrer les conflits commerciaux entre les différents États. À travers le Cycle d'Uruguay en 1986 mon organisation s'est finalement intéressée au secteur agricole afin d'apporter un minimum de règles dans les échanges et les politiques de soutien de chaque État. Mais mon organisation a introduit des règles différentes pour les pays en voie de développement. En effet, les accords qui concernent l'agriculture leur assurent un traitement spécial et différencié qui leur confère des avantages spéciaux et des exceptions à certaines règles, ainsi que des clauses d'aide. Malgré cela, mon organisation reste très critiquée et on reproche à ses accords de ne pas profiter aux pays en voie de développement voire même de leur être néfastes. Les principales raisons de ces critiques sont que les exportations agricoles des pays du Sud ne semblent pas avoir évolué. Les accords auraient davantage bénéficié aux pays industrialisés. Par ailleurs, l'instabilité des marchés internationaux n'ayant pas été corrigée par la mise en œuvre de l'Accord, la forte hausse des prix a surtout eu des répercussions sur la facture alimentaire des populations pauvres des pays du Sud.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients des accords de l'OMC dans le domaine de l'agriculture ?
2. En quoi les accords de l'OMC soutiennent ou sont, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 10 16-10-14 12:05:29

FICHE 3

JE SUIS LE COMMERCE ÉQUITABLE

Je suis Adam, un producteur de café au Kenya. Je vends mes grains de café pour l'exportation en échange de quoi, je suis assuré de recevoir une rémunération décente, à un prix minimal assuré. Je suis un producteur de café équitable. Le commerce équitable possède de nombreux atouts et impacte positivement la vie de nombreux producteurs comme moi. Il favorise également la mise en place d'une production agricole soucieuse des ressources naturelles et le respect du travail qui doit se faire dans de bonnes conditions. Ainsi, le commerce équitable promeut trois dimensions essentielles pour notre survie à nous, les petits producteurs locaux : l'économie, le social et l'écologie. Cependant, le commerce équitable reste tout de même critiqué sur certains points, notamment parce qu'il encourage l'exportation de nos produits agricoles ou encore parce que les critères qui doivent être respectés pour devenir acteur du commerce équitable ne peuvent pas tous être vérifiés et ne s'adaptent pas nécessairement à l'ensemble de situations de vie de nos pays.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients du commerce équitable ?
2. En quoi le commerce équitable soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 11 16-10-14 12:05:29

FICHE 4

JE SUIS UN EXPLOITANT BIO EN BELGIQUE

Je suis Pierre, un agriculteur qui se soucie de produire des aliments respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Les denrées que je produis sont certifiées BIO car je n'utilise ni OGM, ni engrais chimiques. Mes vaches et mes poules sont élevées en plein air et sont nourries d'aliments essentiellement biologiques. J'utilise également la pratique de rotation des cultures pour une utilisation plus durable des ressources du sol. Ainsi, mon mode de production promeut le respect de l'environnement, le bien-être de l'animal et la confiance des consommateurs. Nous, les producteurs bio, sommes de plus en plus connus et reconnus dans notre société. C'est pourquoi les études estiment que le marché des produits issus de l'agriculture biologique croît de 10 à 15% par an. Bien que la consommation de produits « bio » évolue significativement, notre mode de production reste tout de même sujet à questionnement et critiques. Ce qu'on lui reproche surtout, c'est de ne pas prendre en compte les questions d'importations et d'exportations de nos produits. Ainsi en Belgique, il est possible d'acheter du « bio » d'Espagne ou de plus loin encore, ce qui contredit le principe de préservation de l'environnement.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'agriculture biologique ?
2. En quoi l'agriculture biologique soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 12 16-10-14 12:05:29

JE SUIS L'APPELLATION D'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Je suis Nicole, productrice du fromage de Herve. Parce que mon fromage a été produit, transformé et élaboré dans une zone géographique délimitée et avec un savoir-faire reconnu et constaté, il a reçu le label de produit d'appellation d'origine géographique. Le principe de ce genre d'appellation est de mettre en avant et de protéger la typicité du terroir d´origine du produit visé (origine des ingrédients et / ou du mode de production). Cela permet notamment de limiter l´invasion du marché par des imitations qui utiliseraient la notoriété de nos produits pour pénétrer sur les marchés. Nous, partisans de ces labels, y voyons une manière de promouvoir l'agriculture familiale, de respecter l'environnement et de répondre mieux aux attentes des consommateurs. Malgré cela, certains détracteurs pensent que les appellations d'origine sont une forme détournée de protectionnisme.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients des appellations d'origine géographique ?
2. En quoi les appellations d'origine géographique soutiennent ou sont, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 13 16-10-14 12:05:30

FICHE 6

JE SUIS UNE CONSOMMATRICE RESPONSABLE

Je suis Linda, consommatrice responsable. Je choisis les produits que j'achète en fonction de la saison et de leur origine. Je préfère aller acheter mes aliments directement à la ferme. Ainsi, je privilégie les aliments produits localement car cela me permet d'avoir une meilleure connaissance quant à l'origine et la qualité des aliments que j'achète. Je me sens donc plus proche de mon producteur. Mon mode de consommation répond à une logique de disponibilité et d´accessibilité des aliments. Cela comporte aussi des avantages environnementaux et économiques puisque les étapes de stockage et de transport sont fortement réduites. En préférant ce mode de consommation, j'encourage la commercialisation en circuits courts ce qui assure un revenu plus digne pour les producteurs.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être un consommateur responsable ?
2. En quoi être consommateur responsable soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 14 16-10-14 12:05:30

FICHE 7

JE SUIS UN GROUPEMENT D'ACHAT EN COMMUN

Je suis Hervé et avec d'autres consom'acteurs de mon village, nous nous sommes rassemblés pour acheter nos produits de manière organisée. Nous sommes de plus en plus nombreux dans différents pays à choisir cette alternative à un système de production et de distribution basé sur le profit. Ainsi, chaque semaine nous nous retrouvons à un même endroit pour recevoir nos paniers de légumes. Notre mode de consommation participe activement au maintien d'une agriculture à l'échelle humaine et plus durable. Par ailleurs, les liens entre les différents producteurs et consommateurs sont resserrés et l'achat de nos aliments se fait dans le respect du travail des agriculteurs. Bien au-delà de cela, les groupements d'achat en commun (GAC) renforcent les liens sociaux en favorisant les échanges et le partage avec les habitants de la région.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être un groupement d'achat en commun ?
2. En quoi être un groupement d'achat en commun soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 15 16-10-14 12:05:30

FICHE 8

JE SUIS UN CONSOMMATEUR DE VIANDE

Je suis Gilles, consommateur de viande. On me dit que la production de viande a été multipliée par quatre ces dernières années, et que cela est mauvais pour l'environnement. On m'a également raconté que la production de viande demande toujours plus de surface, de nourriture pour les bêtes, d'eau et produit une grande quantité de gaz à effet de serre. Faut-il que je devienne végétarien pour autant ? Je ne pourrais pas arrêter tout à fait de consommer de la viande, car celle-ci m'apporte d'importants nutriments tels que les protéines et des acides aminés, ainsi que du fer. Mais depuis peu, j'ai décidé de réduire ma consommation de viande à une quantité plus raisonnable, afin de ne pas contribuer à sa production abusive qui ne fait qu'augmenter au niveau **mondial**.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être un consommateur de viande ?
2. En quoi être un consommateur de viande soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 16 16-10-14 12:05:31

FICHE 9

JE SUIS UN PAYSAN MIGRANT

Je suis Juan et comme un million d'autres agriculteurs j'ai dû quitter ma ferme cette année. Les modes de production actuels encouragent la concentration des terres et la formation de grandes exploitations contre lesquelles nous ne sommes pas assez forts pour nous battre. Par ailleurs, les réformes dans les secteurs industriels et agricoles ont également contribué à notre déplacement en impactant nos modes de production. Je suis parti en ville, laissant ma femme et mes enfants, dans l'espoir de trouver du travail. Aujourd'hui je vis dans un bidonville, avec beaucoup d'autres paysans victimes de l'exode rural (paysans sans terre). Notre arrivée en ville en quête d'une source fixe de revenus a fait augmenter la demande d'emploi et baisser les salaires. Ainsi, il est difficile pour nous de trouver du travail et lorsque nous en avons un, nous ne sommes pas suffisamment rémunérés pour faire vivre toute notre famille.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients du remembrement des terres et de la migration paysanne ?
2. En quoi la migration des paysans soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 17 16-10-14 12:05:31

FICHE 10

JE SUIS UNE AGRICULTRICE SÉNÉGALAISE

Je suis Mariam, productrice de Sorgho (une céréale) au Sénégal. Comme la plupart des femmes en Afrique, je suis responsable de la sécurité alimentaire de ma famille et de ma communauté. Ainsi, je suis responsable de la production de 60 à 80% de la nourriture consommée par les ménages, j'approvisionne ma communauté à 90% en eau et je participe à près de 60% des récoltes et de la commercialisation. Malgré ma participation centrale et active dans l'agriculture, les conditions sociales et juridiques me sont souvent défavorables. En effet, mon accès aux différentes ressources nécessaires à la production agricole est souvent limité. L'un des plus grands obstacles auquel je dois faire face est l'accès à la terre. Le 2ème obstacle est l'accès au crédit, car je n'ai rien d'intéressant à offrir comme garantie aux banques. Parfois, je n'ai pas non plus accès à une quantité ou une qualité de nourriture égale à celle des hommes. De plus, je suis fortement concurrencée par la libéralisation des marchés car je suis active dans la culture de denrées vivrières. À côté de l'agriculture, j'assume ce qu'on appelle une double journée, car je suis également responsable de toutes les tâches reproductives au sein de mon ménage. Je m'occupe des enfants et des tâches ménagères. Ma participation est centrale dans la société mais elle n'est souvent pas suffisamment prise en compte.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être une agricultrice du Sud ?
2. En quoi être une agricultrice du Sud soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 18 16-10-14 12:05:31

FICHE 11

JE SUIS UNE AGRO-INDUSTRIE AU BRÉSIL

Je suis Joao et je suis à la tête d'une agro-industrie au Brésil. Je préconise une production intensive et spécialisée. Pour que ma production soit toujours efficace, j'utilise des engrais, des pesticides et des régulateurs de croissance. Mon objectif est de maximiser la production en fonction des facteurs de production. Ainsi, mon exploitation est étendue sur de grandes surfaces et je mobilise des technologies modernes telles que le machinisme agricole, la sélection génétique, l'irrigation ou encore le drainage des sols. Ma plantation est composée d'une seule variété de maïs, que je peux cultiver plusieurs années (monoculture). Cependant, je suis beaucoup critiqué et l'on me dit que mon mode de production est néfaste à l'environnement. On me dit que je participe à l'érosion des sols et à la perte de la fertilité naturelle. Il paraît aussi que je pollue les sols, que je participe à la perte de la biodiversité, que je contribue à la déforestation et que je pratique une consommation abusive de l'eau. Mais la productivité de ma ferme est très élevée et je vends mes produits à un prix très bas.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être une agro-industrie ?
2. En quoi être une agroindustrie soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 19 16-10-14 12:05:31

FICHE 12

JE SUIS UNE ORGANISATION PAYSANNE

Nous sommes la coalition paysanne de Madagascar. Depuis 2013 et avec 164 autres organisations paysannes, nous faisons partie de la Via Campesina, un mouvement international qui soutient le droit des paysans. Depuis 20 ans nous sommes de plus en plus d'organisations paysannes à naître dans le monde. Grâce à nous, nos producteurs peuvent participer au processus de décision des politiques agricoles. En effet, en notre sein, nos paysans peuvent faire entendre leur voix et donner leur avis sur des décisions qui impacteront directement sur leur vie. Même si nous sommes toutes très différentes les unes des autres, nous arrivons souvent à nous mettre d'accord sur des positions à prendre au niveau international. Cependant, notre accès à l'information reste limité, nos ressources réduites et notre système de communication interne est encore difficile.

En vous aidant de vos connaissances et après avoir lu le texte, veuillez répondre aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une organisation paysanne ?
2. En quoi être une organisation paysanne soutient ou est, au contraire, un obstacle à la souveraineté alimentaire ?

chapitre 3 fini.indd 20 16-10-14 12:05:32

chapitre 4 fini.indd 1 16-10-14 12:07:24

CHAPITRE 4

AGRICULTURES EN CRISE, FACTEURS POLITIQUES

RÉSUMÉ

NÉGOCIATIONS PRODUCTION AGRICOLE
ENJEUX PED MATIÈRES PREMIÈRES
CRISES ALIMENTAIRES SPÉCULATION
PAC NORD-SUD
CRISE DU LAIT SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
DÉPENDANCES
OMC
DETTE

PARTIE 1 : « DETTE ET DÉPENDANCES »

État des lieux de la situation

La dette est aujourd'hui un **obstacle au développement** pour les pays les plus pauvres. Plus qu'un problème financier, c'est un obstacle à la souveraineté des pays concernés. Très faible au début des années 1960, elle n'a cessé d'augmenter depuis. Or, le montant dû en 1980 a été déjà **remboursé 12 fois** par les pays en voie de développement (PED). La dette représente une **ponction importante** de leurs économies et a des impacts considérables en matière de dépendances vis-à-vis des pays du Nord.

En réalité, il existe **plusieurs types de dettes** :

Coloniale : Ce sont les dettes contractées par les anciennes métropoles auprès de la Banque Mondiale et transférées lors des indépendances à leurs anciennes colonies.

Extérieure publique commerciale : Elle consiste en des prêts financiers privés accordés par les banques occidentales aux PED.

Extérieure publique bilatérale : C'est-à-dire la dette qu'un pays contracte auprès d'un autre état. Par exemple à travers les aides liées.

Extérieure publique multilatérale : C'est-à-dire les prêts accordés à des pays par les institutions financières internationales (IFI) représentant plusieurs pays. Ex : FMI ou Banque Mondiale.

Et **plusieurs types de créanciers** : des IFI (Institutions Financières Internationales), États, banques occidentales, fonds spéculatifs.

Quelle part représente la dette extérieure publique des PED aujourd'hui ?

En 2010, elle représente **1 647 milliards de dollars** et ne cesse d'augmenter. Depuis 1980, elle a été multipliée presque par 5.

chapitre 4 fini.indd 2 16-10-14 12:07:25

Pourquoi la crise de la dette apparaît-elle dans les années 80 ?

Avant 1980

Les prêts accordés bénéficient de faible taux d'intérêt. Les pays du Sud utilisaient ces prêts dans une logique productiviste, afin d'exporter plus et pouvaient ainsi récupérer des devises pour rembourser et investir.

Après 1980

Augmentation brutale des taux d'intérêt et baisse du prix des matières premières. Difficultés pour les pays du Sud d'exporter à bon prix. Ils ne récupèrent plus suffisamment de devises leur permettant de rembourser les prêts contractés. Certains pays ne peuvent plus rembourser

Pourquoi la dette pose problème ?

→ Elle est un **obstacle au développement**. Les pays débiteurs utilisent leurs ressources à rembourser cette dette.

→ Certains considèrent qu'il s'agit d'une **dette « injuste »**.

- Certains prêts ont été accordés par les pays occidentaux en servant leurs intérêts politiques et commerciaux (aide liée: « je te prête de l'argent, à condition que tu achètes mes produits »).
- Elle est qualifiée d' « **inéquitable** » par certaines organisations qui mentionnent que les populations des pays concernés n'ont jamais profité des prêts accordés (détournements). Il est injuste de les tenir responsables de l'action de leurs gouvernements (compte tenu du faible niveau de démocratie interne).

→ À cause des taux d'intérêt élevés et des nouveaux prêts contractés pour rembourser les anciens (**effet boule de neige** et cercle vicieux de la dette), la dette des PED est aujourd'hui supérieure aux prêts réellement reçus. La dette est par conséquent un **important bénéfice pour les créanciers.**

De quelles façons les prêts sont-ils utilisés par les pays du Sud ?

Les prêts ont principalement servi les intérêts d'un petit nombre d'entreprises et d'États occidentaux qui y ont trouvé des débouchés. Ils ont été utilisés dans beaucoup de cas :

- à des fins personnelles par des représentants corrompus (détournement de fonds)
- pour la consolidation de régimes dictatoriaux en place
- pour l'achat d'armes ou de matériel militaire
- à la mise en œuvre de mégaprojets énergétiques ou d'infrastructures très souvent inadaptés ou construits afin d'extraire les richesses naturelles des PED

chapitre 4 fini.indd 3 16-10-14 12:07:26

Est-ce que les prêts sont exempts de conditions ?

Non. Depuis le début de la crise de la dette dans les années 80, les prêts accordés par les IFI sont conditionnés par des taux d'intérêt forts et des **Plans d'Ajustement Structurel** (PAS). Il s'agit de réformes économiques que les PED doivent engager dans leur pays pour pouvoir obtenir de nouveaux prêts. On parle de **« recette ultralibérale »** car ces plans correspondent toujours au même schéma.

Plus concrètement, en quoi consistent les PAS ?

Ils ont pour objet l'intégration des pays en développement dans l'économie du marché mondialisé. L'endettement permet d'obliger des pays à engager des réformes libérales dans leurs économies, sous couvert de prêts.

Les PAS comprennent généralement les mesures suivantes :

- Une réduction du déficit budgétaire du gouvernement et des dépenses publiques (administration, santé, enseignement) ;
- Une réduction des barrières protectionnistes ;
- Une dévaluation de la monnaie ;
- La suppression des limitations au commerce international et aux investissements étrangers;
- Le transfert de propriété de ressources nationales à des firmes étrangères,
- La privatisation de monopoles publics ;
- L'élimination des subventions ;
- L'adoption d'un cadre légal favorisant le respect des droits de propriété privée.

Quels sont les impacts des PAS sur les pays concernés ?

Ils ont des effets sociaux considérables, fruits du démantèlement des structures économiques locales et de l'affaiblissement de l'État et se traduisent par une réduction des politiques sociales, sanitaires et éducatives.

Quel est le lien avec la souveraineté alimentaire ?

La dette et les politiques économiques des PAS vont à l'encontre de mise en place de politiques agricoles adaptées dans les PED. Cela **affecte leur souveraineté alimentaire.** On observe notamment les effets négatifs suivants :

→ **Réduction des cultures vivrières**. Pour répondre aux exigences des PAS et faire rentrer des devises, les PED vont mettre en place des cultures de rente, c'est-à-dire vouées à l'exportation (exemple : coton, café, cacao, sucre). Ces produits vont être ensuite transformés dans les pays occidentaux et parfois exportés de nouveau dans les PED (ou ailleurs) à un prix plus élevé.

chapitre 4 fini.indd 4 16-10-14 12:07:26

- Abandon des subventions aux produits et services de première nécessité (pain, riz, lait, sucre, combustible) mentionnée dans la clause des PAS.
- Réduction des dépenses des services publics d'appui au développement agricole et rural (vulgarisation, recherche, fourniture d'intrants, commercialisation…)

La dette fonctionne comme un **mécanisme auto-entretenu d'aggravation de la pauvreté**, elle place les pays du Sud dans une **dépendance perpétuelle à l'égard des pays du Nord**.

PARTIE 2 : OMC

État des lieux de la situation

L'**O**rganisation **M**ondiale du **C**ommerce (OMC) a été créée lors de l'accord de Marrakech le **15 avril 1994**. Héritière du **GATT** (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ou General Agreement on Tariffs and Trade), elle s'est imposée comme une organisation clé dans l'architecture économique internationale. Elle est au cœur des débats, que ce soit dans les relations Nord-Sud ou au sein de la société civile. Depuis la création du GATT et de l'OMC, entre 1950 et 2000, le total des échanges dans le monde a été multiplié par 22.

Combien l'OMC possède-t-elle de membres ?

L'organisation compte **159 États membres,** plus une trentaine de pays et sept organisations internationales avec le statut d'observateur.

Quelle est sa mission et comment fonctionne-t-elle ?

L'OMC possède **deux fonctions principales** :

1. Veiller à la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale.

2. Arbitrer les conflits commerciaux entre différents États → **rôle juridique**

L'OMC comme le GATT a été développé à travers plusieurs **cycles de négociations commerciales**. Les décisions peuvent être prises soit au niveau des ministres, soit au niveau des ambassadeurs ou des délégués.

En quoi consistent les Accords de l'OMC ?

Les accords de l'OMC constituent des règles juridiques de base du commerce international. Ils sont au cœur d'un **système commercial multilatéral**. Ils énoncent les **principes de libéralisation et les exceptions autorisées.**

chapitre 4 fini.indd 5 16-10-14 12:07:27

Ils obligent d'un côté les gouvernements à maintenir leur politique commerciale à l'intérieur de limites convenues et d'un autre à garantir aux pays membres des droits commerciaux.

Ils sont négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements.

Pourquoi le secteur agricole n'a-t-il été introduit qu'à partir de 1986 ?

Jusqu'alors, on considérait que ce **secteur faisait état d'exception** et pouvait bénéficier de protections importantes et de politiques intérieures fortes.

En 1986, **l'agriculture est intégrée** dans les négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1994). Ce changement fait suite à des tensions entre plusieurs pays exportateurs agricoles concernant les subventions aux exportations. Il s'agit d'apporter un **minimum de règles** dans les échanges et les politiques de soutien de chaque État. Cette inclusion de l'agriculture est officialisée par **l'Accord sur l'agriculture** le 1er juillet 1995.

Sur quoi porte cet Accord ?

Il vise à limiter les recours à des politiques agricoles qui freineraient les échanges internationaux de produits agricoles.

Il est construit autour de **trois piliers**, principaux domaines visés par les négociations sur l'agriculture :

L'accès aux marchés

il s'agit de réduire toutes les mesures qui limitent l'accès au marché intérieur d'un pays pour les autres pays.

Le soutien interne

l'objectif est de limiter les soutiens internes à la production agricole qui faussent la concurrence.

Les subventions à l'exportation

il s'agit de **réduire les mesures visant à soutenir les exportations** d'un pays qui faussent le jeu de la concurrence, en permettant de vendre à un prix inférieur au prix intérieur du pays producteur.

Existe-t-il des dispositions particulières en faveur des PED ?

Oui. Dans le cadre de cet accord, l'OMC prévoit en faveur des PED :

- un traitement spécial et différencié (TSD) - avantages spéciaux et exceptions à certaines règles. Il entend prendre en considération la vulnérabilité et la spécificité de leur secteur agricole (part importante du PIB, source considérable de devise et d'emploi, apport en denrées alimentaires de base).
- des clauses d'aides (alimentaire ou pour le développement de l'agriculture), en cas d'augmentation des cours mondiaux et d'augmentation des dépenses d'importation en produits alimentaires.

chapitre 4 fini.indd 6 16-10-14 12:07:27

Accords sur l'agriculture : quels résultats pour les PED ?

L'Accord agricole **ne profite pas aux PED**.

- Les soutiens les plus accessibles aux PED (ceux qui ne sollicitent pas le budget de l'État) sont fortement réduits à cause de cet accord qui impose des contraintes budgétaires importantes.
- Les exportations de produits agricoles des PED et PMA n'ont pas progressé.
  Cet accord semble avoir profité davantage aux exportations agricoles des États-Unis et de l'Union européenne. Leurs exportations vers les PMA se sont accrues. Il s'agit d'un **bénéfice à sens unique**.

Y a-t-il eu un impact sur la facture alimentaire des PED ?

Oui. Les économies agricoles des PED sont plus vulnérables car elles sont dépendantes d'importations nettes de produits alimentaires. Or, l'instabilité des marchés internationaux n'a pas été corrigée par la mise en œuvre de l'Accord. La forte hausse des prix a eu des répercussions sur la facture alimentaire des populations de ces pays. Les consommateurs des PED n'ont pas eu les moyens de s'adapter à une telle fluctuation de prix.

- **Le traitement spécial et différencié s'est avéré inefficace** pour répondre aux besoins des PED.

Quels sont les enjeux des nouvelles négociations ?

Ces nouvelles négociations intégrées au sein du nouveau cycle de négociations de Doha (depuis 2001), consacrent une grande part au secteur agricole. Elles en rappellent les trois piliers évoqués précédemment et se posent trois questions :

1. Jusqu'où poursuivre la libéralisation des échanges et des politiques agricoles ?
2. Comment prendre en compte les spécificités de chaque pays (dont les PED) ?
3. Comment corriger les déséquilibres qui existent dans l'Accord agricole de 1994 ?

Existe-t-il un clivage Nord-Sud au sein des négociations agricoles ?

Oui et Non. Il existe un clivage Nord-Sud, mais de nature plus politique (au niveau des moyens alloués à l'agriculture). Dans la réalité les clivages sont plus subtils que ça. Chaque pays ou bloc peut être classé selon **trois axes** :

1. Le degré de développement
2. Le recours ou non aux subventions internes
3. L'ouverture douanière

chapitre 4 fini.indd 7 16-10-14 12:07:27

Conclusion

- Il s'agit plus d'un clivage entre importateurs / exportateurs que Nord / Sud.
- Les PED ne forment pas un bloc. Des intérêts divergents existent aussi au Sud.
- Les flux commerciaux existent aussi dans un axe Sud-Sud et tendent même à croître davantage que les exportations Sud-Nord.
- Les pays du Sud protègent davantage leurs agricultures que les pays du Nord (protections tarifaires, politiques agricoles).

PARTIE 3 : La PAC

État des lieux de la situation

Figurant dès 1957 dans le traité de Rome, la Politique Agricole Commune (PAC) n'a été mise en place qu'en **1962** et reflète, à cette époque, la nécessité **d'augmenter la production alimentaire** en Europe. Très rapidement, elle atteint l'objectif principal qui lui était assigné : **garantir l'autosuffisance alimentaire** de la Communauté européenne.

Les États de l'UE présentent des **intérêts distincts** concernant le secteur agricole. Ces divergences rendent les **négociations difficiles** lors des réformes de cette politique. L'élargissement de l'UE en 2004 a accentué ces différences par le doublement de la surface agricole et la hausse de 70% du nombre d'agriculteurs. Une **nouvelle réforme de la PAC** a été adoptée en 2013, qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2014.

Quelle est la part de l'agriculture dans le budget de l'UE ?

Aujourd'hui, ce secteur représente environ **39 % du budget**. Les fonds de l'UE alloués à l'agriculture sont en baisse, puisqu'en 1985, ils atteignaient 70% du budget !

Quels sont les objectifs de la PAC ?

Accroître la productivité de l'agriculture pour la rendre compétitive au niveau international ;	Assurer des **revenus équitables** en amont (agriculteurs) et des **prix raisonnables** en aval (consommateurs) ;
Stabiliser les marchés en luttant contre la volatilité des prix en évitant la surproduction ;	Garantir **un approvisionnement alimentaire sûr et stable.**

chapitre 4 fini.indd 8 16-10-14 12:07:28

Quels sont les trois grands principes qui régissent cette politique ?

1

Un **marché agricole unique** :

- Harmonisation des normes techniques ;
- Suppression des barrières douanières entre États membres.

2

La **solidarité financière :** les ressources ne sont pas affectées en fonction des contributions.

3

La **préférence communautaire :** les denrées agricoles produites en Europe sont privilégiées.

Quels sont les mécanismes qui permettent son fonctionnement ?

- Une **O**rganisation **C**ommune des **M**archés agricoles (OCM) qui a pour fonction d'établir des règles et réglementations communes afin de garantir la stabilité des marchés sur les différents produits.
- Des **aides directes** aux agriculteurs (revenu minimal garanti)
- Des **mesures de soutien au marché** pour certains secteurs ou en cas de crises économiques (**« filet de sécurité »**) : subventions, quotas, aides...
- Une **politique de développement rural** : contribution au dynamisme socio-économique des territoires ruraux (25% du budget de la PAC)

Quels sont les deux piliers de la PAC ?

1er pilier

Aides à la production et organisation des marchés

- aides directes
- mesures de marchés (OCM)

2ème pilier

Soutien au développement rural

et renforcement de mesures agroenvironnementales

Ces deux piliers sont-ils indépendants l'un de l'autre ?

Oui, car ils sont financés par des fonds distincts :

- **F**onds **E**uropéen **A**gricole de **G**arantie (FEAGA) pour le 1er.
- **F**onds **E**uropéen **A**gricole pour le **D**éveloppement **R**ural (FEADER) et un financement national (cofinancement) pour le 2ème.

Non, car il existe des liens financiers entre ces deux secteurs et des possibilités de transferts de financement du premier pilier (budget le plus important) vers le second.

chapitre 4 fini.indd 9 16-10-14 12:07:29

Quelles sont les grandes orientations pour la PAC après 2013 ?

La nouvelle réforme **réaffirme les objectifs initiaux** de la PAC, notamment à travers ses deux piliers. Elle entend mettre en place des instruments pour :

- Accroître la **compétitivité** de l'agriculture européenne dans une **logique productiviste.** L'accent est particulièrement porté sur **l'innovation** ;
- Garantir un **cadre stable** pour aider les agriculteurs à faire face à la volatilité des prix et leur assurer un **revenu équitable** ;
- Rendre la PAC **plus efficace** et simplifier les mécanismes de gestion des marchés ;
- Garantir un **approvisionnement sûr** en produits alimentaires et préserver la **diversité de la production** ;
- Favoriser une **gestion durable des ressources** ;
- **Dynamiser économiquement les zones rurales** en optimisant la contribution de l'agriculture de l'UE aux opportunités économiques et d'emploi ;
- Mettre l'accent sur les **aides dans les régions aux conditions difficiles** ;
- **Encourager les jeunes agriculteurs** à s'investir dans le secteur agricole. Il s'agit de rendre la profession plus attractive, avec davantage de perspectives à long terme pour **attirer de nouvelles générations** vers les professions agricoles.

S'agit-il d'une PAC plus verte ?

Au préalable, la réforme de la PAC avait pour ambition d'être plus verte. D'un côté une des mesures phares concerne l'allocation de 30% du budget du second pilier vers des mesures agroenvironnementales. Mais d'un autre côté, face aux divergences des différents États et après négociations, certaines mesures sont devenues facultatives et laissées à l'appréciation de chaque État membre.

Les orientations de la PAC sont-elles contradictoires ?

La PAC a choisi de favoriser une agriculture intensive, industrielle à travers de grandes exploitations et se veut dans le même temps « plus verte ». Or, cette ligne d'orientation productiviste a des impacts sociaux et environnementaux :

- Réduction du nombre d'exploitations ;
- Inégalité de revenus des agriculteurs ;
- Difficulté d'accès aux moyens de production (foncier, ressources naturelles, outils...) ;
- Sur l'environnement et les ressources naturelles (assèchement des nappes phréatiques, inondations provoquées par le ruissellement des eaux que plus rien ne retient, pollution par les nitrates, contamination des aliments ...) ;
- Sur les systèmes de production.

chapitre 4 fini.indd 10 16-10-14 12:07:29

La mise en place d'un modèle de production intensif a permis :

- une **hausse rapide de la production alimentaire**
- mais a contribué à la **marginalisation du modèle agricole paysan** et contrecarre les efforts en faveur de l'environnement.

Quel est le lien entre la PAC et la souveraineté alimentaire ?

La réussite de la politique agricole commune s'est accompagnée de **conséquences pour la souveraineté alimentaire** à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'UE :

- **Une surproduction de certains produits,** qui implique le recours à des politiques de soutien à l'exportation et d'aides alimentaires afin de gérer l'écoulement des excédents.
- **L'absence d'instruments de protection**; l'écoulement de cette surproduction a un impact important et non maîtrisé sur les autres producteurs dans le monde.
- **Des problèmes sociaux et environnementaux,** qui conditionnent la durabilité de la production agricole.
- **La promotion d'une agriculture productiviste non durable.**

PARTIE 4 :
CRISES ALIMENTAIRES

État des lieux de la situation

La flambée des prix alimentaires de 2008 et 2012 a engendré une augmentation du nombre de personnes souffrant de malnutrition à travers le monde. Ces crises alimentaires sont d'autant plus interpellantes qu'elles **touchent en premier lieu les paysans, à savoir des personnes qui sont en lien direct avec la nourriture.** La hausse des prix des denrées de base affecte directement les populations du Sud qui sont devenues de plus en plus dépendantes des produits d'importation à cause du désinvestissement de leur État dans le secteur agricole. Revenir sur les causes de ces crises, c'est tenter de comprendre l'engrenage dans lequel de nombreuses populations du Sud sont prises; avec des producteurs qui se détournent de leur activité agricole car elle n'est pas assez rémunératrice et deviennent ainsi des consommateurs nets de denrées alimentaires. À l'échelle du pays, cela engendre une très forte dépendance aux produits d'importation et donc une vulnérabilité par rapport aux fluctuations des prix de ces produits.

On peut répertorier quatre causes principales à l'origine des crises alimentaires :

1. un déséquilibre entre l'offre et la demande;
2. une hausse des coûts de l'énergie et un engouement pour les agrocarburants;
3. des contraintes pesant sur la production agricole dans les PED (manque d'investissement et de moyen pour le secteur agricole);
4. la spéculation sur les matières premières agricoles.

chapitre 4 fini.indd 11 16-10-14 12:07:30

Pourquoi existe-t-il un déséquilibre entre l'offre et la demande ?

Il est induit par **deux phénomènes convergents** :

Au niveau de la **consommation, augmentation de la demande** pour certains produits alimentaires (viande et produits agroalimentaires manufacturés), due à :

- la croissance démographique mondiale ;
- l'évolution des habitudes alimentaires (urbanisation mondiale, émergence de nouvelles classes moyennes dans les pays émergents).

Concernant la **baisse de l'offre** engendrée par :

- la réduction des stocks alimentaires (aujourd'hui à un niveau très bas) ;
- la faible productivité agricole dans les PED (urbanisation des zones agricoles, diminution des superficies cultivables disponibles, baisse des rendements, effets négatifs du changement climatique et des sécheresses);
- les dysfonctionnements des marchés.

Comment les pénuries d'énergie affectent-elles l'alimentation dans les PED ?

La perspective d'une pénurie de pétrole a des répercussions sur la production agricole sur deux points.

Au niveau des agrocarburants.

Certaines entreprises d'agrobusiness ont perçu la manne économique que représentait la production de carburant à partir de certaines denrées alimentaires. Elles ont obtenu de certains États qu'ils **subventionnent l'industrie des agrocarburants.**

Conséquences :

- Production agricole destinée à la fabrication de carburants et non à la production alimentaire →
- Part croissante des terres destinées à la production d'agrocombustibles →
- Des produits agricoles essentiels pour l'alimentation sont exclus du secteur alimentaire au profit de productions destinées aux agrocarburants ;
- Baisse de l'offre →
- Hausse des prix ;

Par rapport à l'augmentation des coûts de l'énergie.

La hausse du prix du baril a des répercussions sur le **coût des intrants.** En effet, l'agriculture intensive est fortement dépendante d'intrants fabriqués à partir du pétrole. Cela induit une **augmentation des coûts de production** agricole qui se reflète dans les prix des produits agricoles finaux.

chapitre 4 fini.indd 12 16-10-14 12:07:30

Quelles sont les contraintes qui pèsent sur la production agricole dans les PED ?

Le **peu d'intérêt** porté au secteur agricole dans les PED (**carence en matière d'investissements** et de soutien aux agriculteurs) affecte directement les agricultures de ces pays.

Le soutien au secteur agricole suppose aussi de **disposer de recettes publiques.** Or, l'aide publique au développement (**APD**) apportée aux PED pour l'agriculture est en recul. Elle était de 16 % en 1980 et de 3 % en 2006.

Ces difficultés sont-elles d'ordre national ou international ?

Non. Il s'agit également d'un **problème au niveau international.**

Dans un monde globalisé, les politiques agricoles des pays industrialisés ont des impacts sur les agricultures des PED. **La mise en concurrence sur le marché mondial** de l'agriculture locale des PED avec l'agriculture subventionnée des pays les plus riches engendre **un décalage sur le marché mondial entre ces deux agricultures.**

Quelles sont les conséquences de ce décalage ?

En une vingtaine d'années, des **PED** qui étaient traditionnellement des exportateurs de produits alimentaires sont devenus des **importateurs nets de produits alimentaires**. Ce phénomène est le résultat d'une **libéralisation rapide** de leurs agricultures, causée notamment par les plans d'ajustement structurel (PAS) imposés par les institutions internationales en échange de prêts. La politique du libre-échange et d'ouverture des marchés met en concurrence des produits agricoles issus de contextes de production très différents. Plus encore, certains produits bénéficient de subvention à l'exportation et sont ainsi moins chers sur des marchés extérieurs que les produits locaux de ces marchés. Cette pratique de concurrence déloyale est appelée « dumping[1] ».

En quoi la spéculation sur les matières premières agricoles est-elle problématique ?

Le phénomène spéculatif n'est pas nouveau dans le monde agricole. Les acteurs de la filière agricole **spéculent depuis toujours.** Cependant depuis une dizaine d'années, de nouveaux acteurs sont apparus. Il s'agit d'acteurs financiers qui ne sont pas liés au secteur agroalimentaire et jouent pourtant sur les cours des matières premières (y compris agricoles) **en vue d'en tirer profit.** Ces acteurs financiers sont des banques, fonds de placement, caisses de retraite. Ces derniers ne voient dans la production agricole que de simples actifs financiers. Cela **déstabilise les marchés** et impacte directement le cours des matières premières agricoles.

1 Pratiques commerciales contraires à l'esprit de concurrence.

chapitre 4 fini.indd 13 16-10-14 12:07:30

Toutes les crises alimentaires se ressemblent-elles ?

Si l'on prend les crises de 2008 et 2012, on s'aperçoit que les **facteurs sont toujours les mêmes,** mais qu'ils jouent **un rôle plus ou moins important** en fonction de chaque crise (agrocarburants, spéculation financière, influence du prix du pétrole).

Par exemple en 2012, à la différence de 2008, l**es effets négatifs du changement climatique** se sont fait plus sentir, notamment par une sécheresse importante aux USA (plus grand exportateur de soja et blé). Cet aléa climatique **couplé à un dollar fort** a eu un impact sur la hausse du prix des aliments à l'importation.

Quelles sont les conséquences de ces crises ?

L'instabilité des prix agricoles a des **conséquences sur les revenus des paysans**. Ils sont touchés d'une double façon :

- En tant que **producteur** quand les prix baissent.
- En tant que **consommateur** quand les prix montent.

Quels sont les outils pour lutter contre ces crises ?

- **L'aide alimentaire d'urgence** en tant que moyen à court terme, répondant à une demande précise. Et ce, afin de ne pas porter préjudice à la production intérieure et ne pas fausser les échanges.
- L'installation de stocks agricoles et alimentaires. Ils ont un rôle majeur à jouer pour stabiliser les prix des matières premières agricoles et lutter contre l'insécurité alimentaire internationale et la famine.
- L'instauration de droits de douane et de mesures protectionnistes pour rendre la compétition des produits importés moins défavorables pour les produits locaux;
- Instaurer une véritable politique de prix pour garantir des prix stables;
- Renforcer **le soutien au secteur agricole** dans les PED
  - Adopter des mesures appropriées respectant la souveraineté alimentaire de chaque État aux niveaux national et international;
  - Développer des mécanismes de coopération au sein des pays;
  - Favoriser l'agriculture durable et biologique.
- Favoriser des **politiques de coopération de développement Sud-Sud** (organisations régionales ou sous-régionales, accords bilatéraux), afin d'offrir un espace d'échange avec des conditions mutuellement avantageuses pour tous les acteurs.
- Appliquer les principes défendus par la **souveraineté alimentaire afin de permettre à chaque pays de pratiquer la politique agricole et alimentaire adaptée à son contexte en soutenant mieux ses producteurs.**

chapitre 4 fini.indd 14 16-10-14 12:07:31

En quoi la souveraineté alimentaire peut-elle être une solution à ces crises ?

Nous l'avons vu, les crises alimentaires mondiales pourraient être évitées par des politiques adaptées en soutien au secteur agricole. Le problème n'est pas la production mais **l'accès à ces produits agricoles** pour ceux qui en ont besoin. Cet accès est difficile lorsque les prix des denrées alimentaires grimpent et deviennent donc inabordables pour une large part de la population.

La souveraineté alimentaire revendique le droit pour un pays ou une population de choisir sa politique agricole et alimentaire. Dans ce sens, un pays pourrait choisir d'instaurer des taxes aux produits importés afin de mieux soutenir les produits locaux. Ce soutien aux produits locaux, permet aux producteurs de gagner leur vie et donc de bénéficier d'un certain pouvoir d'achat. Autre mesure possible que pourrait prendre un État est de garantir des prix stables afin de sécuriser l'accès à l'alimentation de sa population. Ces mesures de soutien sont liées à la politique agricole et alimentaire et en accord avec le droit à l'alimentation dont bénéficie chaque personne.

PARTIE 5 : CRISE DU LAIT

Pourquoi parle-t-on de crise du lait ?

Le lait qui était proche de 30 euros la tonne en 2006, a grimpé fin 2007 jusqu'à 42 euros. Peu à peu la **conjoncture a changé** et si on parlait autrefois « d'euphorie » aujourd'hui on peut considérer que **le cours du lait est en pleine déprime.**

Ainsi, 2009 a été marquée par une crise laitière, suivie par **une grève du lait** des producteurs de cette filière. Dans la filière laitière, il existe toujours une crise saisonnière au printemps puisque le lait y est généralement payé moins cher. Cependant la particularité de cette crise réside dans son aspect structurel. Il s'agit d'une véritable crise de fond provoquée par la forte baisse des prix du lait impactant particulièrement les petits et moyens éleveurs qui, devant ces difficultés, abandonnent petit à petit leurs exploitations. Ainsi, la crise du lait n'est pas seulement une "crise des prix" mais aussi une crise du modèle agricole résultat des politiques gouvernementales poussant à une agriculture et à une production intensive et insoutenable dans la durée.

Quelles sont les causes macroéconomiques des variations des cours du lait ?

→ **Une réforme de la PAC en 2003 qui prévoyait une baisse du prix d'intervention de la poudre de lait de 15 % et du beurre de 25 % sur les cinq années suivantes. L'objectif était de rapprocher les cours européens des cours mondiaux. Mais cela a surtout contribué à condamner les exploitations les plus fragiles.**

→ Une fluctuation des prix due à :

- **Une demande croissante de cultures destinées aux agrocarburants,** qui a fait monter le cours de plusieurs denrées : maïs, blé, orge ...

chapitre 4 fini.indd 15 16-10-14 12:07:31

- **La spéculation sur les cours des matières premières** qui a tendance à amplifier les mouvements à la baisse et à la hausse. (On peut désormais acheter des produits dérivés qui permettent de « jouer » sur la hausse ou la baisse du pétrole, blé, or).

→ **Une croissance de la demande mondiale,** due à la montée en puissance des pays émergents et à la croissance démographique.

→ **Des aléas climatiques** : incendies en Australie, sécheresses en Russie et aux États-Unis ...

Les causes sont-elles seulement d'ordre macroéconomique ?

Non. Il s'agit également de **choix politiques,** à savoir l'**abandon progressif des régulations publiques**. Jusqu'au début des années 2000, le secteur laitier fut le secteur agricole le plus régulé. Tous les leviers de l'action communautaire étaient sollicités, à savoir :

→ Des **prix administrés** (prix « indicatifs » fixés par le Conseil) ;

→ Un **système de quotas laitiers**[2] (QL) ;

→ Des actions ponctuelles pour **développer la demande** de produits laitiers :

- en interne (distribution de lait aux écoles, aides à l'utilisation de beurre pâtissier);
- à l'exportation (restitutions, c'est-à-dire des subventions aux exportations de produits laitiers) ;

→ Un **mécanisme d'intervention** : lorsque les prix du marché descendaient en dessous d'un certain seuil, la Commission était tenue de procéder à des achats de produits laitiers industriels (beurre et poudre de lait) qui étaient stockés dans l'attente d'une revente ultérieure.

Pourquoi un tel changement dans les années 2000 ?

On a assisté à un **emballement du système** suite à une crise des quotas pour deux raisons :

- **Surproduction;** les producteurs étant garantis de l'écoulement de leurs productions à des prix rémunérateurs
- **Des quotas trop larges;** les États n'ayant pas le courage politique de fixer des niveaux suffisamment rigoureux.

Les crises des années 80 (un million de tonnes de beurre stocké finalement livré presque gratuitement à l'URSS) ont conduit à une **refonte totale du système** et à l'abandon des régulations publiques.

2 C'est-à-dire un encadrement, des limites de quantités de lait fixées par an et par État membre. Le dépassement des quotas donnait lieu au paiement de pénalités financières.

chapitre 4 fini.indd 16 16-10-14 12:07:32

En quoi a consisté cette transformation radicale ?

Réduction puis suppression du prix indicatif.

Conséquences :
La baisse de revenus des éleveurs qui en a résulté a été compensée par des aides directes aux revenus, transformées en 2003 en droit de paiement unique (DPU);

Augmentation des quotas laitiers jusqu'à leur suppression en 2015.

Raréfaction des actions ponctuelles sur la demande;

Encadrement de l'intervention sur les produits industriels, à savoir :

- prix d'intervention fixé à un niveau très peu attractif
- plafonnement des quantités éligibles.

Quel est le lien entre la PAC et la crise du lait ?

La PAC en diminuant les aides aux agriculteurs a rapproché les cours européens aux cours mondiaux.
Conséquence : de 2001 à 2006 le prix du lait au producteur a diminué de 13.7%. Cette politique a :

- **condamné les exploitations les plus fragiles**
- et de fait engendré une **diminution de la production européenne dans son ensemble.**

Quelles ont été les conséquences du passage d'un système réglementé au libre marché ?

Le passage d'un système à un autre a été brutal. Deux phénomènes sont apparus.

La dépendance des prix intérieurs aux prix internationaux

À la suite de la suppression du prix indicatif, le **prix de la poudre de lait sert désormais de prix directeur**. Si globalement, la part des exportations dans le total de la production est très faible, l'exportation est cruciale pour certains fabricants et États (la France et l'Irlande notamment).

Ainsi, qu'il augmente ou qu'il diminue, le prix de la poudre **entraîne celui des autres produits laitiers,** d'autres produits exportés, puis, par contagion, des produits de consommation (lait et produits frais).

La fluctuation des prix

Le secteur laitier était d'une très grande stabilité depuis plusieurs années.

Mais en 2007 : la crise économique générale amplifie un mouvement de variations de prix de très grandes ampleurs :

- 2007/2008 - emballement du prix en Europe de + 43% (jusqu'à + 78% aux Pays-Bas et en Irlande)
- 2008/2009 – chute brutale de 32% (records en Belgique et Irlande de -50%)

chapitre 4 fini.indd 17 16-10-14 12:07:32

Quelles sont les solutions envisageables, les alternatives possibles à cette crise ?

- Maintenir et développer dans toutes les régions laitières une **production paysanne durable,** basée sur des fourrages locaux ;
- (Ré)-introduire des **politiques de maîtrise de la production** (équilibre de la production avec la demande), afin que les producteurs et les consommateurs bénéficient de **prix justes** ;
- Les prix du lait à la production doivent couvrir les coûts de production, en incluant la rémunération du travail ;
- Suppression de l'obligation par l'OMC d'importer au moins 5% de produits laitiers ;
- Interdire toute aide à l'exportation et autoriser chaque pays ou union à introduire des **droits de douane** pour protéger leur propre production laitière ;
- Maintenir des **normes élevées d'identité** pour les produits laitiers afin de garantir l'intégrité de la définition du lait et **empêcher le dumping** de produits de substitution bas de gamme.

En Belgique ?

Environ 500 agriculteurs issus de toute la Belgique sont actuellement membres de Faircoop, une **coopérative** qui a vu le jour fin 2009 dans l'Est du pays dans le but de commercialiser des produits laitiers à un **prix équitable** sous la marque Fairebel. C'est une des réponses que les producteurs laitiers apportent face à la baisse des prix du marché du lait contre laquelle ils protestent.

chapitre 4 fini.indd 18 16-10-14 12:07:33

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

PARTIE 1 :
« DETTE ET DÉPENDANCES »

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION : La ligne du temps - CADTM *(Source : http://cadtm.org/La-ligne-du-temps,8628)*			
• **Découvrir** l'histoire de l'endettement des pays du Sud. • **Identifier** comment, pourquoi et auprès de qui les pays dits « en voie de développement » se sont endettés et les impacts de l'endettement. • **Comprendre** le « système dette » comme mécanisme d'appropriation des richesses. Etablir des parallèles entre la question de la dette des pays du Nord à travers la question de la dette des pays du Sud.	• Tracer une ligne au tableau et questionner les participants pour que les éléments qui composent la ligne du temps soient construits collectivement. Si vous en avez les moyens, plutôt que de l'écrire au tableau, vous pouvez préparer des étiquettes de couleurs. Cela rend la ligne plus attractive et plus claire.	Un tableau ou Des feuilles blanches et des étiquettes de couleurs pour construire une ligne plus attractive.	**90'**
ETUDE DE CAS : la crise argentine			
Découvrir des solutions possibles à la crise de la dette.	Vidéo de présentation de la crise argentine suivie d'une interview avec l'ancien ministre de l'Economie argentine Roberto Lavagna.	Capsule vidéo : *www.capital.fr/bourse/videos/l-argentine-rembourse-sa-dette*	**6'18**

chapitre 4 fini.indd 19 16-10-14 12:07:34

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
Etablir des liens entre la crise argentine et la crise en Europe.	Illustrer la vidéo par deux témoignages d'Argentins à faire lire aux étudiants *(voir en annexes)*	Feuilles en annexe photocopiées en fonction du nombre d'élèves.	**10'**
APPROFONDISSEMENT			
Comparer avec l'austérité en Europe. Établir un lien avec la souveraineté et la perte d'indépendance.	Vidéo du film Debtocracy sur la crise en Grèce.	Capsule vidéo : *www.youtube.com/watch?v=ulYm1xeejvo (27 :18 à 30 :45)*	**3'27**
RESTITUTION / DÉBAT			
	Récapituler les principaux points abordés lors de la session. Ouverture et présentation du CADTM et de ses revendications. • Refus de l'austérité au Nord comme au Sud. • Moratoire sur le paiement de la dette sans accumulation des intérêts de retard. • Audit de la dette sous contrôle citoyen (audit officiel, parlementaire ou citoyen en fonction de la situation du pays). • A l'issue de l'audit, annulation des dettes reconnues illégitimes, illégales ou odieuses de la dette.		**15'**

chapitre 4 fini.indd 20 16-10-14 12:07:35

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE I

Outils pédagogiques et documents annexes : la ligne du temps.

Disponible en ligne sur le site du CADTM : http://cadtm.org/La-ligne-du-temps,8628

TÉMOIGNAGES

Beatriz Gutierrez - Psychologue, Buenos Aires
« C'était le chaos »

« En décembre 2001, j'ai manifesté. Le cri qu'on entendait le plus était « qu'ils partent tous, qu'il n'en reste pas un seul ». Les banques avaient protégé leurs vitres et renforcé les blindages de leurs portes car les manifestants s'y attaquaient à coups de marteau.

Les responsables politiques qui étaient reconnus dans la rue ou au café devaient partir en courant sous peine d'être rattrapés par la foule. C'était le chaos, il n'y avait plus de direction politique. Les économistes qui défendaient la doctrine libérale ne voyaient pas comment sortir de cette situation et les gens sentaient que nos dirigeants ne changeraient rien.

Avec les restrictions de retraits bancaires, il a fallu se serrer la ceinture. Moi je touchais mon salaire en pesos, mais en province, les salaires étaient versés dans des monnaies de substitutions, des pseudo monnaies qui valaient moitié moins et dont personne ne voulait. Le troc s'est développé. Beaucoup de personnes ont été exclues du système parce que les entreprises où elles travaillaient fermaient.

Ce qui se passe en Grèce est douloureux car une partie importante de la population est marginalisée. Cette crise est aussi européenne et elle repose sur des politiques utilisant l'emploi comme variable d'ajustement.

Ma vision du monde n'a pas changé depuis 2001 : l'Argentine est un pays du tiers monde qui doit avancer sur le chemin de l'unité latino-américaine. L'Europe et les États-Unis veulent acheter nos matières premières bon marché et nous vendre leurs biens manufacturés, sans se soucier de l'endettement que cela provoque chez nous ».

> « La crise a tué des gens »

Carlos Raspall - Avocat, Buenos Aires

« Du début décembre 2001 à la mi-janvier 2002, l'anarchie était totale et l'angoisse palpable. Personne ne savait quel allait être son sort le lendemain. Les gens qui étaient aisés ne l'étaient plus car leur capital ne valait plus grand-chose à ce moment-là.

Dans les quartiers, il y avait des assemblées tous les soirs, les voisins se retrouvaient pour s'entraider et refaire le monde. C'était une sorte de catharsis collective. Les gens montaient aussi des centres de trocs. On y pratiquait des échanges de services mais

chapitre 4 fini.indd 21 16-10-14 12:07:36

on y fabriquait aussi des bons qui servaient de monnaie.

J'ai toujours pensé que l'Argentine allait se remettre de cette crise et c'est ce qui s'est passé. Il est vrai aussi que beaucoup d'Argentins ont basculé, certains en sont morts. Il y a eu de nombreux cas d'infarctus, d'accidents vasculaires cérébraux et même de suicides. Mais dans ce pays, la confiance dans les banques est faible et nous étions nombreux à avoir gardé de l'argent sous le matelas. J'en suis et c'est ce qui m'a permis de m'en sortir.

En tant qu'avocat, j'avais aussi beaucoup de travail car il a fallu changer toutes les transactions en cours ou à venir qui étaient libellées en dollars. Aujourd'hui, je pense que l'Argentine est plus solide et les Argentins sont mieux préparés en cas de crise, même si l'organisation politique du pays est restée identique et que les dirigeants politiques sont les mêmes.

2001 nous a laissé les « piqueteros », à l'origine des chômeurs qui bloquent les routes pour protester. Aujourd'hui, d'autres mouvements sociaux utilisent la technique du barrage. A Buenos Aires, il y a au moins cinq barrages par jour ! »

« Depuis, je ne dépose plus d'argent à la banque »

PARTIE 2 : OMC

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
• Donner un aperçu de ce qu'est l'OMC • Identifier les fonctions de l'OMC et les enjeux qui y sont liés	Distribuer des feuilles avec les questions aux étudiants (voir Annexe pour les questions). Projection d'une vidéo sur l'OMC pour leur permettre de répondre aux questions.	Vidéoprojecteur et capsule vidéo « Le dessous des cartes : OMC, qui contrôle le commerce mondial ? » *En ligne : www.youtube.com/watch?v=EWNYgvRe_mU*	**12'14**
APPROFONDISSEMENT			
	Mettre en commun les réponses aux questions.	*Voir Annexes.*	**20'**

chapitre 4 fini.indd 22 16-10-14 12:07:37

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
MISE EN PRATIQUE			
• Analyser les enjeux des négociations. • Percevoir les raisons qui font que le cycle de Doha est considéré comme un échec. • Pouvoir effectuer des liens entre l'OMC et souveraineté alimentaire.	La vidéo précédente datant de 2011 et évoquant 2013 comme date butoir, l'étude de l'actualité permet de se concentrer sur une étude de cas plus précis. **1.** Distribuer des articles d'actualité variés sur l'OMC. De préférence en rapport avec l'agriculture et / ou les PED. **2.** Travail en sous-groupe. Chaque groupe doit effectuer un résumé, dégager les idées clés de l'article et préparer une petite présentation.	*Articles en Annexes sur l'OMC. Mis à jour janvier 2014.* Possibilité aussi d'extraits de débats. *Voir « aller plus loin » dans le cours.*	**40'**
RESTITUTION / DÉBAT			
	Petite présentation de chaque groupe sur son article. Après chaque présentation, questions et interaction avec la classe.		**10/15' par groupe**
CONCLUSION			
	Récapitulatif des principaux points de la présentation par l'intervenant. Insister sur les liens entre l'OMC, le secteur agricole, les PED et la souveraineté alimentaire. *Les subventions de l'UE sur l'agriculture permettent d'effectuer un lien avec le chapitre suivant sur la PAC.*		

chapitre 4 fini.indd 23 16-10-14 12:07:38

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE 2

Questions pour rebondir sur la capsule vidéo

- Sur quelle idée majeure se fonde la création de l'OMC ?
- Comment s'appelle l'ancêtre de l'OMC ?
- Comment fonctionne l'organisation ?
- Qui sont les plus gros contributeurs de l'organisation ? Pouvez-vous en citer quelques-uns ? Que constate-t-on ?
- Quelles sont les principales fonctions de l'OMC ?
- Sur quelle clause repose l'OMC ?
- Quelles sont les quatre principales zones de libre-échange dans le monde ?
- Est-ce que les barrières tarifaires ont tendance à baisser ou augmenter ces dernières années ?
- Quelle est la spécificité du secteur agricole ?
- Pourquoi n'a-t-il été introduit qu'à partir de 1986 ?
- Existe-t-il un clivage Nord-Sud au sein des négociations agricoles ?
- Quels sont les enjeux des nouvelles négociations ?
- Quelles sont les conséquences des subventions ?
- Quelles sont les coalitions présentes ? Et leurs caractéristiques ?
- Quelles sont les revendications des différents groupes ?
- Cycle de Doha - Echec ? Réussite ?

Articles d'actualité sur l'OMC

1

Un petit pas pour l'OMC

L'accord conclu le 7 décembre2013 à l'OMC par 159 États met fin à une série d'échecs dans les négociations sur la libéralisation du commerce mondial. Mais le texte, peu ambitieux, élude des questions cruciales pour l'Afrique.

Le texte adopté est bien en deçà de l'ambition exprimée en 2001 à Doha, au Qatar : faire profiter les pays en développement d'une nouvelle libéralisation du commerce.
Trois dossiers ont été approuvés. Le premier est celui de la facilitation des échanges. Les ministres se sont engagés à fluidifier les formalités de passage en douane via l'utilisation de documents numériques, le recours à internet et l'accélération du franchissement des frontières pour les denrées périssables.

Le deuxième dossier est l'aide au développement. Les 49 pays les moins avancés, dont 34 sont africains, se voient reconnaître le droit d'exporter vers les pays riches, en franchise de droits de

chapitre 4 fini.indd 24 16-10-14 12:07:40

douane et de quotas, tous les produits dont 25 % de la valeur ajoutée aura été générée sur leur territoire.

Enfin, le dossier agricole a fait l'objet de plus âpres marchandages. New Delhi est sorti vainqueur du bras de fer avec Washington. Celui-ci ne voulait pas entendre parler de la demande de l'Inde de constituer des stocks de denrées de base, pour des motifs de sécurité alimentaire, en les achetant à ses agriculteurs à des prix supérieurs à ceux du marché, et bien au-dessus des 10 % autorisés par l'OMC, pour ensuite les revendre à perte. Les États-Unis et le Pakistan ont fini par accepter cette entorse au principe de la disparition des subventions agricoles, à condition qu'elle ne dure pas plus de quatre ans et, surtout, qu'elle ne serve pas à déstabiliser les marchés mondiaux.

Un bémol cependant : l'accord ne couvre que 10 % des sujets inscrits au programme du cycle de Doha. Par exemple, les subventions américaines et européennes à la culture du coton, qui perturbent les producteurs africains, feront l'objet de discussions deux fois par an, mais aucune date n'a été fixée pour boucler cette négociation. Et ni les produits industriels ni les services n'ont été abordés.

Léthargie

Cet accord était néanmoins indispensable pour tirer l'OMC de sa léthargie, après cinq échecs depuis 2001. Si la conférence de Bali avait été incapable de publier un texte, la crédibilité de l'organisation et sa capacité à réglementer le commerce mondial en auraient été sérieusement affectées.
S'ils veulent que l'OMC retrouve son dynamisme, ses membres devront procéder à un véritable aggiornamento. De nombreux sujets doivent rejoindre les préoccupations de l'organisation ; car le respect des droits sociaux, la protection de l'environnement, les embargos à l'exportation, les normes techniques ou les fluctuations des cours des devises perturbent les règles de la concurrence plus gravement que les droits de douane ou les subventions.

Source : Alain Faujas in Jeune Afrique - Jeudi, 26 décembre 2013 – en ligne : http://economie.jeuneafrique.com/regions/international-panafricain/20957-un-petit-pas-pour-lomc.html

2

POURQUOI L'INDE S'EST OPPOSÉE À UN ACCORD AGRICOLE À L'OMC

(De Delhi) Il n'y a pas que la France qui a misé sur l'échec de la réunion de Genève de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'Inde est aussi au centre des critiques, car, depuis dimanche, elle menait un front constitué de plusieurs pays émergents s'opposant à une réduction des tarifs douaniers et des subventions agricoles, au cycle de négociations de Doha sur la libéralisation des échanges.

Après une semaine de discussions ardues, les 153 pays membres de l'OMC semblaient se diriger –lentement- vers un consensus, autour du « paquet de propositions » mis en place par le directeur général de l'organisation, Pascal Lamy, vendredi dernier. Mais les négociations sur la libéralisation

chapitre 4 fini.indd 25 16-10-14 12:07:41

des échanges entre pays développés et pays émergents, relancées le 21 juillet dernier, sont retombées, dimanche, sur leur éternelle pomme de discorde : l'agriculture.

Proposant de réduire leurs subventions dans le secteur de 70% et 80% respectivement, les États-Unis et l'Union européenne exigeaient en retour l'adoption d'un « mécanisme spécial de garantie », en anglais Special Safeguard Mechanism (SSM) par les pays émergents.

Celui-ci permettrait à ces derniers d'augmenter les tarifs douaniers de 15% sur les produits agricoles, dès lors que leurs importations dépasseraient les 40%. Un taux jugé beaucoup trop élevé pour les représentants indiens qui ont exigé qu'il soit ramené à 10% afin que leurs petits agriculteurs puissent survivre. En adoptant cette position, l'Inde a entraîné avec elle de nombreux pays –dont la Chine- ce qui lui a attiré les foudres de plusieurs pays développés de l'OMC, dont les États-Unis. Le ministre indien du Commerce Kamal Nath a cependant assuré que s'il ne souhaitait pas « bloquer l'accord », il était hors de question de « négocier la survie d'agriculteurs pauvres ». Le secteur agricole indien, qui concerne 60% de la population active, est en effet constitué à 80% d'agriculteurs possédant moins d'un hectare de terre. Encore largement traditionnelle, l'agriculture indienne souffre d'un retard cruel en matière de mécanisation et reste peu productive par rapport aux autres pays.

A titre de comparaison, l'Inde ne produit que 2,9 tonnes de riz par hectare, alors que la Chine et la Corée du Sud en produisent 6,3 tonnes et 6,8 tonnes respectivement. Plusieurs problèmes majeurs subsistent. La plupart des canaux d'irrigation du pays sont bouchés et 60% du territoire cultivable est à la merci de la mousson. L'offre alimentaire stagnante ne subvient désormais plus à une demande qui augmente.

Selon le gouvernement indien, la production agricole indienne croît de 1,2% par an, alors que la population, elle, a atteint un taux annuel de 1,9%. Ce décalage a entraîné une inflation des prix de près de 6%. L'endettement touche un agriculteur indien sur deux et en aurait poussé plus de 85 000 au suicide entre 2001 et 2005.

Si l'Inde venait à favoriser les importations et abaisser ses barrières douanières sur les produits agricoles, il y a fort à parier que la vaste majorité de ses agriculteurs verrait ses revenus chuter. Il est en effet douteux que l'Inde puisse rattraper son retard et concurrencer des pays bénéficiant d'économie d'échelle, d'une agriculture mécanisée, de subventions d'État plus importantes et d'un climat plus clément.

La fin subite du protectionnisme aurait donc certainement des conséquences désastreuses pour les petits agriculteurs indiens qui, à court et moyen terme tout du moins, ne pourront être absorbés dans d'autres secteurs de l'économie.

Dans ce contexte, il est plus facile de comprendre l'intransigeance de l'Inde et d'autres pays émergents sur l'agriculture, devenue la clé de voûte de ce cycle de négociations de Doha, qui stagne depuis maintenant sept ans.

Source : Tony Rajkumar in Rue89 – 07/2008 – en ligne : http://rue89.nouvelobs.com/2008/07/30/pourquoi-linde-sest-opposee-a-un-accord-agricole-a-lomc

chapitre 4 fini.indd 26 16-10-14 12:07:41

PARTIE 3 : La PAC

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
ACCROCHE			
Premier aperçu de l'historique de la PAC Découvrir : • les causes de la création de la PAC • les origines de ses orientations • les crises qu'elle a traversées pendant 50 ans	Ligne du temps *agriculture.gouv.fr/Infographie-Chronologie-de-la,2426*	Grande feuille ou tableau Marqueur	**30'**
APPROFONDISSEMENT & MISE EN PRATIQUE			
Avoir une meilleure compréhension des enjeux de la PAC et de sa réforme Prendre conscience de la réalité des agriculteurs (cf. Témoignages)	**1.** Création de plusieurs sous-groupes. **2.** Sur chaque table, disposer des fiches avec des témoignages de différents agriculteurs européens, des articles d'actualité et un compte rendu officiel des réformes de la PAC. **3.** Demander aux étudiants en sous-groupes de relever les divers problèmes et réformes évoqués dans la documentation fournie (compte rendu, articles d'actualité, témoignages) et de mettre en avant les contradictions et les différentes opinions.	Plusieurs fiches sur chaque table des groupes avec différents témoignages, quelques articles d'actualités et la liste des réformes.	**60'**

chapitre 4 fini.indd 27 16-10-14 12:07:42

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
	4. Compte rendu de chaque groupe sur sa documentation par un représentant.		
RESTITUTION			
	Débat et rebondissement du professeur sur les piliers, mécanismes et objectifs de la PAC. Interactions avec ce que les élèves ont retenu de la mise en pratique précédente.		
OUVERTURE / LIEN AVEC LE CHAPITRE			
Etablir des liens entre cette sous-partie et le reste du chapitre, notamment la souveraineté alimentaire et les enjeux mondiaux. Découvrir des propositions dégagées par certaines ONG pour répondre aux problèmes de la PAC.	Projection d'un entretien avec Stéphane DESGAIN du CNCD, sur le lien de la PAC avec la souveraineté alimentaire et le Sud (en ligne)	Capsule vidéo : www.*youtube.com/watch?v=_dz3axetsjY*	**7'34**
CONCLUSION			
Mobilisation des connaissances précédemment acquises. Analyse des contradictions de la PAC.	Récapitulatif des principaux points de la présentation par l'intervenant. Débat pour conclure : « Est-ce que la réforme répond à un soutien à une agriculture familiale durable favorable à la souveraineté alimentaire ? »		**20'**

chapitre 4 fini.indd 28 16-10-14 12:07:43

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE 2

Ligne du temps

Disponible en ligne : http://agriculture.gouv.fr/Infographie-Chronologie-de-la,2426

Témoignages d'agriculteurs disponibles en fin de chapitre dans la rubrique "Témoignages"

Exemples d'articles d'actualité

- Le Monde, 25 septembre 2013
  En ligne : http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/09/25/accord-final-sur-la-reforme-de-la-pac_3483972_3214.html
- Laurence Girard, in Le Monde.fr, 28 Juin 2013
  En ligne : http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/06/28/la-politique-agricole-commune-sera-t-elle-vraiment-plus-verte_3438677_3244.html
- Carlos Petrini, in la Republicca, 30 Janvier 2013
  Traduction en ligne : http://www.presseurop.eu/fr/content/article/3340931-la-revolution-verte-passe-par-l-europe
- Charline Cauchie, « La PAC au cœur des enjeux », in Défis Sud, SOS Faim, octobre/novembre 2010
  En ligne : www.sosfaim.org/be/publication/les-laisses-pour-compte-de-la-politique-agricole-commune/
- Emmanuel Juste, « Quels effets sur le Sud ? », interview de Gérard Choplin et Tomás García Azcárate sur les effets de la PAC sur les pays « tiers », in Défis Sud, SOS Faim, octobre / no vembre 2013
  En ligne : www.sosfaim.org/be/publication/les-laisses-pour-compte-de-la-politique-agricole-commune/

Compte rendu officiel de la réforme de la PAC – Communiqué de presse officiel de la Commission européenne, 26 Juin 2013

ACCORD POLITIQUE SUR UNE NOUVELLE ORIENTATION POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Le Parlement européen, le Conseil des ministres de l'UE et la Commission européenne sont parvenus à un accord sur une réforme de la Politique agricole commune (PAC) pour l'après 2013. *« Je me réjouis de cet accord qui donne une nouvelle orientation à la Politique agricole commune en prenant mieux en compte les attentes de la société qui se sont exprimées pendant le débat public du printemps 2010. Cet accord va conduire à des changements profonds : rendre les paiements directs plus justes et plus verts, renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire, et rendre la PAC plus efficace et plus transparente. Ces décisions constituent une réponse forte de l'UE pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la croissance et de*

chapitre 4 fini.indd 29 16-10-14 12:07:44

l'emploi dans les zones rurales. La PAC va contribuer fortement à l'objectif global de promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive », a indiqué Dacian Cioloş, le Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural.

Une PAC plus équitable

Les paiements directs seront distribués de façon plus équitable entre les États membres, entre les régions et entre les agriculteurs, avec la fin des « références historiques » :

- Convergence : la répartition du budget de la PAC assurera qu'aucun État membre ne reçoive moins de 75% de la moyenne communautaire d'ici à 2019. Au sein d'un même État membre ou d'une région, les écarts des niveaux de soutien seront réduits d'une exploitation à l'autre : l'aide à l'hectare ne pourra pas être inférieure à 60% de la moyenne des aides versées d'ici à 2019 dans une même zone administrative ou agronomique. Les États membres pourront attribuer des aides plus élevées pour les « premiers hectares » d'une exploitation de façon à aider davantage les structures petites et moyennes. Pour les nouveaux États membres, le mécanisme SAPS (paiement unique à l'hectare) pourra être prolongé jusqu'en 2020.
- Seuls les agriculteurs actifs pourront bénéficier d'une aide aux revenus (liste d'activités exclues).
- Jeunes agriculteurs : l'installation des jeunes sera fortement encouragée, avec la mise en place d'un supplément d'aide de 25% pendant les 5 premières années, qui s'appliquera dans tous les États membres. Ces aides viendront s'ajouter aux mesures d'investissement en faveur des jeunes déjà disponibles.
- Les États membres pourront également attribuer des soutiens renforcés aux zones défavorisées. Des paiements couplés pourront être alloués pour un nombre limité de productions, avec un couplage spécifique de 2% pour les protéines végétales en vue de réduire le niveau de dépendance de l'UE aux importations dans ce domaine.

Une PAC qui renforce la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire

L'orientation vers le marché de l'agriculture européenne sera accompagnée de moyens nouveaux conférés aux agriculteurs pour être des acteurs solides au sein de la chaîne alimentaire :

- Les organisations professionnelles et interprofessionnelles vont être encouragées avec, pour certains secteurs, des règles spécifiques en matière de droit de la concurrence (lait, viande bovine, huile d'olive, céréales). Celles-ci pourront négocier des contrats de vente au nom de leurs membres et générer ainsi des gains d'efficacité.
- Les quotas de sucre seront supprimés en 2017, tout en renforçant l'organisation du secteur sur la base de contrats et d'accords interprofessionnels obligatoires.
- Le régime des droits de plantation dans le secteur vitivinicole sera remplacé, à partir de 2016, par un mécanisme dynamique de gestion des autorisations de plantation impliquant davantage les professionnels, applicable jusqu'en 2030, avec une limite de plantation fixée à 1% du vignoble par an.

chapitre 4 fini.indd 30 16-10-14 12:07:44

De plus, de nouveaux outils de gestion des crises seront mis en place :

- La Commission pourra autoriser temporairement les producteurs à gérer les volumes mis sur le marché.
- Mise en place d'une réserve de crise (assortie d'une clause d'urgence généralisée).
- Dans le cadre des programmes de développement rural, les États membres pourront encourager les agriculteurs à participer à des mécanismes de prévention des risques (assurances revenus ou fonds mutuels) et élaborer des sous-programmes pour les filières confrontées à des difficultés spécifiques.

Une PAC plus verte

Chaque État membre, chaque territoire, chaque agriculteur va contribuer au défi de la durabilité et de la lutte contre le changement climatique, avec des mesures simples, à l'impact positif avéré. Plus de 100 milliards d'euros seront investis entre 2014 et 2020 pour aider l'agriculture à faire face au défi de la qualité des sols, de l'eau, de la biodiversité et du changement climatique :

- « Verdissement »: 30% des paiements directs seront liés au respect de trois pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement: diversification des cultures, maintien de prairies permanentes et préservation de 5% puis 7% de zones d'intérêt écologique à partir de 2018, ou de mesures jugées au moins équivalentes en termes de bénéfices pour l'environnement.
- Au minimum 30% du budget des programmes de développement rural devront être alloués à des mesures agroenvironnementales, à des soutiens à l'agriculture biologique ou à des projets liés à des investissements ou des mesures d'innovation favorables à l'environnement.
- Les mesures agroenvironnementales seront renforcées. Elles devront être complémentaires aux pratiques soutenues dans le cadre du verdissement. Ces programmes devront être plus ambitieux et donc plus efficaces en termes de protection de l'environnement (garantie de non double financement).

Une PAC plus efficace et plus transparente

Les outils de la PAC permettront à chaque État membre de l'UE de remplir les objectifs communs, de façon efficace et flexible, pour tenir compte de la diversité des 27 et bientôt 28 États membres :

- Les moyens pour soutenir la recherche, l'innovation et le partage des connaissances seront doublés.
- Les programmes de développement rural seront mieux coordonnés avec les autres fonds européens et l'approche en axes sera remplacée par une approche stratégique nationale ou régionale plus souple.
- Un schéma simplifié d'aides pour les petits agriculteurs sera à la disposition des États membres qui le souhaitent.
- Toutes les aides de la PAC seront rendues publiques, à l'exception des montants très faibles attribués aux petits agriculteurs.

L'ensemble des éléments de la réforme seront applicables au 1er janvier 2014, à l'exception de la nouvelle structure des paiements directs (paiements « verts », soutiens additionnels pour les jeunes, etc.) qui se fera à partir de 2015 pour donner le temps aux États membres d'informer les agriculteurs sur la nouvelle PAC et d'adapter les systèmes informatiques de gestion de la PAC.

chapitre 4 fini.indd 31 16-10-14 12:07:45

PARTIE 4 : CRISES ALIMENTAIRES

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
Découverte : • des effets de la libéralisation des marchés agricoles • les différentes causes des crises alimentaires	Vidéo « Je mange donc je suis » *Disponible sur Viméo : http://vimeo.com/7893617*	Capsule vidéo	**29'**
PECHA KUCHA			
Avoir une meilleure compréhension des enjeux de la PAC et de sa réforme Prendre conscience de la réalité des agriculteurs (cf. Témoignages)	Approfondir les éléments clés abordés dans la vidéo à partir d'une présentation imagée	Power Point de contextualisation du film « Je mange donc je suis »	**10'**
APPROFONDISSEMENT / DÉBAT			
Provoquer le débat et l'argumentation Faire émerger les contradictions, les causes et conséquences des crises.	**Jeu « le match »** *(voir page 88 - www.quinoa.be/wp-content/uploads/2012/06/Systemat_LOW.pdf)* Questions : • Les paysans sont ceux qui souffrent le plus des crises. **Vrai** / Faux • Les PED sont des pays exportateurs de produits alimentaires. Vrai / **Faux**	En fonction de la salle, possibilité d'adaptation du jeu sans les déplacements. 1 balle De quoi matérialiser une ligne sur le sol	**40'**

chapitre 4 fini.indd 32 16-10-14 12:07:46

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
	• On assiste ces dernières années à une diminution de la demande alimentaire. Vrai / **Faux** • Aujourd'hui les stocks sont à un niveau élevé. Vrai / **Faux** • Il y a donc une baisse de l'offre ? **Vrai** / Faux • Le prix élevé du pétrole a des répercussions sur le secteur agricole ? **Vrai** / Faux • L'agriculture est un secteur prioritaire dans les PED. Vrai / **Faux** • Les agrocarburants n'ont eu aucun effet sur la baisse de l'offre. Vrai / **Faux**		
RESTITUTION			
Souligner et synthétiser les idées et contradictions qui ont émergé, faire appel aux informations relevées par les observateurs.	Synthétiser en dessinant un arbre avec racines et branches. Inscrire dans les racines les causes des crises et dans les branches les conséquences.	Marqueur Grande feuille ou tableau	**20'**
ACCROCHE 2ÈME PARTIE SOLUTIONS / ALTERNATIVES			
Découvrir des solutions à ces crises à travers un témoignage. Approfondir une des solutions qu'est la souveraineté alimentaire.	Témoignage et revendications d'un agriculteur du Sud : Nadjirou Sall, FONGS, Sénégal, 2008 En ligne : *www.sosfaim.org/be/video/les-priorites-du-developpement-la-souverainete-alimentaire/*	Capsule vidéo	**4'31**

chapitre 4 fini.indd 33 16-10-14 12:07:46

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
RESTITUTION / DÉBAT			
	Demander aux étudiants les solutions qu'ils ont relevées dans le témoignage. • Souveraineté alimentaire • Augmenter l'aide à l'agriculture • Créer des mécanismes de suivi au niveau du Parlement européen. • Évocation de la coopération entre pays d'Afrique de l'Ouest dans la dernière phrase. → Rebondissement du professeur sur la coopération sud-sud.		**10'**
CONCLUSION			
Mobilisation des connaissances précédemment acquises.	Récapitulatif des principaux points de la présentation par l'intervenant.	PowerPoint récapitulatif	**5-10'**

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE 4

→ **PowerPoint de contextualisation de la capsule vidéo "je mange donc je suis"**
www.jagros.be

chapitre 4 fini.indd 34 16-10-14 12:07:47

PARTIE 5 : CRISE DU LAIT

Canevas pédagogique extrait de la fiche pédagogique « sur les sentiers du lait »

En ligne : www.jagros.be

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION (15')			
• Mise en perspective des enjeux de la problématique 'lait' de manière globale • Aperçu des différentes dimensions de la problématique, y compris du point de vue des pays du Sud • Réflexion sur les pistes d'action/alternatives possibles	Contexte de l'animation (voir note 1 de la fiche pédagogique lait)	PowerPoint de l'animateur	**7'**
	Vidéo d'accroche	Capsule vidéo Disponible sur : *http://jagros.be/?page_id=115*	**8'**
TRAVAIL EN SOUS-GROUPES (45')			
• Approfondir les connaissances acquises précédemment. • Confronter différents points de vue concernant la problématique du lait dans les pays du Nord et du Sud. • Engager des pistes de réflexion concernant les solutions possibles à cette crise. • Définir certains concepts clés de la souveraineté alimentaire (« petits agriculteurs », « agriculture locale »).	Présentation du travail en sous-groupes (voir note 2)		**5'**
	Travail en sous-groupes Les étudiants rejoignent les espaces de travail prévus selon le groupe dont ils font partie.	3 tables 3 dossiers contenant les articles Grandes feuilles Marqueurs Post-it	**30'**

chapitre 4 fini.indd 35 16-10-14 12:07:48

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
• Apercevoir les similitudes et différences entre les problèmes agricoles dans le Nord et dans le Sud, à travers l'exemple du lait.			
RESTITUTION / DÉBAT (30')			
	Restitution des groupes (voir note 3)	Les productions réalisées par les étudiants	**15'**
	Débats en sous-groupes (voir note 4)	Grandes feuilles Marqueurs	**15'**
CONCLUSION (30')			
• Encourager les étudiants à réfléchir et à développer/ imaginer des solutions permettant de sortir de la crise du lait. • Établir un lien entre les différentes parties du chapitre : PAC, Souveraineté alimentaire, OMC, crise alimentaire.	Explication du lien avec la souveraineté alimentaire (voir note 5)	Grandes feuilles Marqueurs	**15'**
	Pistes d'action (voir note 6)	Grandes feuilles Marqueurs	**15'**

chapitre 4 fini.indd 36 16-10-14 12:07:49

chapitre 5 fini.indd 1 16-10-14 12:08:38

CHAPITRE 5

MENACES SUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RÉSUMÉ

CHANGEMENTS CLIMATIQUES
SPÉCULATION FINANCIÈRE SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES
BREVETAGE DU VIVANT
ACCAPAREMENT DES TERRES
AGROCARBURANTS
PRIVATISATION DE L'EAU

PARTIE 1 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES

État des lieux de la situation

Une responsabilité humaine avérée

Le climat de la terre a toujours varié, alternant périodes chaudes et froides. Cependant, au-delà des variations naturelles, on observe depuis 1850 (révolution industrielle) une corrélation entre les émissions de gaz à effet de serre liés à l'activité humaine et les variations de température.

Le développement économique des pays industrialisés s'est construit sur la production et la consommation croissantes d'énergie d'origine essentiellement fossile (charbon, pétrole et gaz). Ainsi, l'industrie, les transports ou encore l'habitat, qui utilisent massivement ces énergies, émettent dans l'atmosphère d'énormes quantités de GES qui perturbent le cycle naturel du carbone. Entre 1970 et 2004, les émissions mondiales de GES ont augmenté de 70% ! Depuis peu, les pays émergents (Chine, Inde…) ont une contribution majeure aux rejets de GES dans l'atmosphère.

Un phénomène complexe et multidimensionnel

Les changements climatiques représentent une problématique clé pour de nombreuses régions du monde. Ils affectent de façon très différente les continents et pays. On parle de changements climatiques au pluriel car ils recouvrent un ensemble de phénomènes climatiques variés et ne se manifestent pas de façon homogène partout. Dans certaines régions, on observe de grandes sécheresses alors que dans d'autres on rencontre une multiplication des fortes pluies ; on remarque une augmentation moyenne de la température avec une très nette augmentation en Arctique par exemple alors qu'ailleurs aucune augmentation n'est observée.

chapitre 5 fini.indd 2 16-10-14 12:08:39

Quelle est l'ampleur du phénomène aujourd'hui (chiffres clés)?

	Aujourd'hui	Prévisions scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
Hausse des températures moyennes sur Terre	+ 0,6°c	: + 1,1 à 6,4°C, avec une meilleure estimation du réchauffement comprise entre 1,8°C et 4°C.
Hausse du niveau moyen des océans	+ 10 à 20 cm	+ 18 à 59 cm.

Source : Ademe; GIEC : www.ipcc.ch

Augmentation des émissions de GES :

Depuis 1750, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 38 % et celle de méthane de 150 % ! 90 % du dioxyde de carbone mondial émis provient de la combustion des énergies fossiles (produits pétroliers, charbon, gaz naturel) et est donc directement lié aux consommations d'énergie.

Emissions de CO_2 selon les régions du monde :

Les émissions de CO_2 liées aux consommations d'énergie par personne varient de manière significative dans les différentes régions du monde : de moins de 2 tCO_2/hab. dans les régions les moins développées (Afrique, Asie du Sud, Asie pacifique en développement), aux alentours de 6 à 13 tCO_2/hab. en Europe de l'Ouest, la Communauté des États indépendants (CEI), Japon, Asie du Sud, Océanie et presque 19 tCO_2/hab. en Amérique du Nord.

Comment a-t-on démontré le lien entre émissions de GES et variations de température ?

Le lien entre les émissions de CO_2 et les variations des températures est établi en 1987 par l'étude des carottes de glace extraites de la station antarctique de Vostok. Il s'agit de forages sous la forme d'un tube allongé qu'on extrait de la calotte glaciaire (c'est-à-dire la masse de glace qui recouvre le continent antarctique, fruit de l'accumulation des neiges).

L'équipe franco-russe a prouvé, en analysant les blocs de glace restés isolés de la surface depuis 400 000 ans, que la courbe des températures et celle de la concentration atmosphérique de CO_2 se suivent étroitement.

chapitre 5 fini.indd 3 16-10-14 12:08:39

Quels sont les principaux secteurs responsables des émissions de GES ?

ÉMISSIONS MONDIALES DE GES PAR SECTEUR

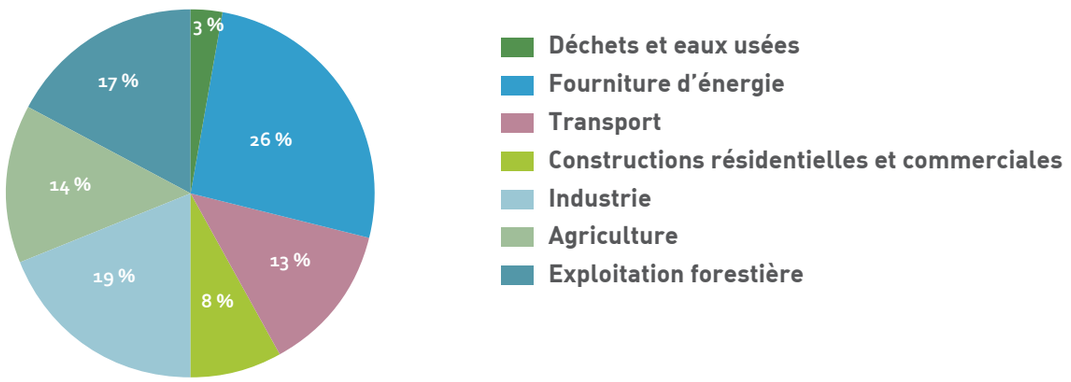

Source : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Au niveau du secteur agricole, en quoi le modèle agricole dominant est-il responsable ?

Le modèle agricole dominant est un modèle très gourmand en énergie fossile et donc fortement émetteur de gaz à effet de serre.

On estime que l'agriculture représente entre 17 et 32% des émissions mondiales de GES en tenant compte des émissions directes (émanant du sol et du bétail) et indirectes (utilisation des combustibles fossiles, production agrochimique d'engrais, pesticides, conversion des terres non cultivées à des fins agricoles).

Ces émissions sont principalement liées à l'industrialisation de l'agriculture qui depuis la Seconde Guerre mondiale recourt beaucoup plus aux machines et intrants, se spécialise sur un nombre de cultures réduit.

Qu'en est-il de l'impact des politiques ?

Les mesures politiques jouent aussi un rôle puisque depuis 1994, l'**agriculture est entrée dans l'OMC**, ce qui signifie que les produits agricoles sont échangés sur un marché mondial. Les émissions indirectes liées au transport de ces produits sont donc beaucoup plus importantes depuis.

La politique agricole commune **(PAC)** a aussi une responsabilité dans le poids croissant de GES du secteur agricole. En effet, les mesures et aides incitent les agriculteurs à augmenter la taille de leur exploitation et à produire plus pour *in fine* exporter les surplus. Pour s'en sortir, une exploitation doit grandir et produire plus afin de pouvoir compter sur les économies d'échelle pour rentrer dans ses frais, sans quoi, elle meurt. **En 50 ans, l'Europe a perdu 75% de ses producteurs mais sur la même période, la taille des exploitations a triplé.** Cette logique de surproduction engendre d'importantes émissions de GES.

chapitre 5 fini.indd 4 16-10-14 12:08:40

En quoi l'agriculture paysanne représente-t-elle une alternative ?

L'agriculture paysanne est la forme d'agriculture la plus pratiquée à travers le monde, principalement dans les pays du Sud où 60% de la population active mène une activité agricole. Cette forme d'agriculture repose principalement sur une main-d'œuvre manuelle et recourt très peu aux machines.

Sur 1,35 milliard de personnes qui travaillent dans l'agriculture, 1 milliard le fait à la main. Parmi ce milliard, 500 millions travaillent sans engrais ni semences.
L'agriculture paysanne a pour premier objectif l'autoconsommation des produits cultivés. Seuls les surplus sont vendus sur des marchés locaux. Le poids du transport des produits agricoles issus de cette agriculture est donc nettement moindre.

Ce mode de production repose plus sur des savoir-faire et connaissances traditionnels que sur l'ingénierie chimique. Les pratiques agricoles paysannes recourent au recyclage ce qui permet une fertilisation naturelle des sols. Elles associent aussi les cultures ce qui maintient une meilleure richesse et biodiversité des sols.

PARTIE 2 :
BREVETAGE DU VIVANT

État des lieux de la situation

En 16 ans, les cultures OGM dans le monde ont augmenté de plus de 100 fois en superficie, atteignant 55,6 fois la Belgique en 2012. Mais le danger va plus loin que des manipulations génétiques. Le **monopole des brevets de graines** par des grosses industries semencières est un enjeu primordial. Cela a un impact direct sur les prix des semences qui n'ont pas cessé d'augmenter ces dernières années.

Derrière tout ça, se pose le **problème du brevetage du vivant** qui permet à des agrobusiness de détenir des droits de propriété sur des semences jusqu'alors considérées comme bien commun de l'humanité. Pour mieux comprendre ce procédé et les questions éthiques et économiques qu'il soulève, il faut revenir sur les évolutions entourant la notion de propriété intellectuelle.

Qu'est-ce qu'un brevet ?

A l'origine, le brevet consistait en une **protection juridique d'une invention** pour une entreprise ou une personne. En divulguant les principes et procédés, la loi permettait à cette entité d'établir un **monopole** pendant un certain nombre d'années. L'objectif était de **stimuler la recherche** et d'encourager l'innovation.

chapitre 5 fini.indd 5 16-10-14 12:08:40

Quelle est la différence entre les anciens brevets et ceux d'aujourd'hui ?

Les brevets classiques s'appliquaient non pas aux produits mais aux procédés qui permettaient de l'obtenir.

Avec la création de l'OMC en 1995, un accord est signé sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce **(ADPIC)**. Celui-ci fait entrer les droits de propriété intellectuelle dans les négociations commerciales. Cet accord est très controversé dans la mesure où il entérine le **vivant comme un objet commercial** et calque les brevets sur le modèle états-unien.

Les brevets se sont-ils toujours appliqués au vivant ?

Jusque dans les années 1980, les organismes vivants étaient exclus des brevets. Ils constituaient un **interdit tacite,** toute chose de la nature étant considérée comme *res communis* (du bien commun). L'arrêt Diamond v Chakrabarty de la Cour suprême des États-Unis entérine la brevetabilité du vivant, en l'espèce d'une bactérie génétiquement modifiée.
Il s'agit d'un tournant dans la définition juridique du vivant, dans le sens où **un organisme vivant modifié est considéré comme le produit de l'ingéniosité humaine**. Désormais, les brevets peuvent s'appliquer aussi bien aux choses inanimées qu'aux organismes vivants.

Quels sont les enjeux du brevetage du vivant ?

Le brevetage du vivant introduit une **logique économique dans un domaine jusque-là non marchand** et considéré comme « bien commun ». Dès lors des intérêts économiques et financiers entrent en jeu.

Cette commercialisation du vivant peut représenter un danger de **piratage du patrimoine mondial de l'humanité** par les entreprises multinationales. C'est ce qu'on appelle « la **biopiraterie** ». Il s'agit de l'usage illégitime des connaissances acquises par l'inventaire et l'évaluation des éléments constitutifs de la diversité biologique (ou **bioprospection**).

Pourquoi cet usage est-il illégitime ?

Bien souvent, cet usage est effectué **sans le consentement des populations autochtones** qui utilisent cet organisme vivant. Par exemple, le fait de breveter le principe actif d'une plante est dénoncé par ceux qui visent à défendre les cultures et savoirs traditionnels.

En quoi peut-il affecter les pays du Sud ?

Selon eux, il s'agit d'un « **pillage** » particulièrement des pays du Sud. La biopiraterie engendre des **inégalités d'accès aux ressources naturelles** et des échanges inéquitables entre le Nord et le Sud.

chapitre 5 fini.indd 6 16-10-14 12:08:40

En quoi le brevetage du vivant est-il une menace pour la souveraineté alimentaire ?

De par sa logique marchande, le brevetage du vivant impose la **primauté des intérêts commerciaux** avant les droits à se nourrir et à la santé.
Pour ses détracteurs, privatiser des semences équivaut à privatiser la base même de l'alimentation. Emettre des brevets sur le vivant entraine une **limitation d'accès aux semences** et une agriculture tournée vers une **production industrielle intensive** au détriment d'une agriculture familiale et paysanne. En outre, cela crée une **dépendance des agriculteurs face au marché mondial.** Le brevetage du vivant va donc à l'encontre des principes de souveraineté alimentaire.

Qu'est-ce que le Certificat d'Obtention Végétale (COV) ?

Il s'agit d'un **outil spécifique à l'industrie semencière européenne**. Il assure un droit exclusif de commercialisation à ses obtenteurs et tend à protéger le matériel de la multiplication de la plante, c'est-à-dire la semence. En Europe, pour pouvoir déposer un brevet et commercialiser ses semences, il faut obligatoirement être inscrit au catalogue de semences et avoir obtenu ce certificat. A la différence des États-Unis où seul le brevet est obligatoire.

En quoi est-il différent du brevet ?

Il offre plus de souplesse. Il met le savoir à disposition de tous, permettant aux chercheurs d'utiliser gratuitement la variété protégée dans leurs travaux. Néanmoins, concernant le monopole des semences modifiées, le COV présente les mêmes enjeux en termes de « biopiraterie ». Il impose des critères d'homogénéité et de stabilité auxquels aucune variété paysanne ne peut prétendre. Beaucoup de variétés paysannes ne peuvent pas être inscrites sur le catalogue officiel des semences et sont facilement récupérables par l'industrie semencière.

Récapitulatif des arguments en faveur / défaveur des brevets sur le vivant :

POUR

- Les brevets favorisent l'innovation et stimulent la recherche ;
- Il est normal que des pays ou des entreprises qui investissent dans la recherche profitent d'un avantage concurrentiel et en tirent profit ;
- Ce n'est pas l'être vivant qui est directement l'objet du brevet, mais un enseignement technique ;

CONTRE

- L'appropriation du vivant, bien commun de l'humanité ;
- La privatisation des semences rend les agriculteurs dépendants des multinationales pour leurs achats ;
- Négation de la valeur non marchande des êtres vivants ;
- Abolition du statut de « res communis » de la nature (chose commune) ;

chapitre 5 fini.indd 7 16-10-14 12:08:41

- Concernant les OGM : les manipulations génétiques ont toujours existé. Depuis toujours, l'homme sélectionne les meilleures semences.

- Menace sur la souveraineté alimentaire et sur les droits des agriculteurs ;
- Concurrence déloyale entre les pays les plus défavorisés et ceux les plus riches en termes de recherches pour des nouveaux produits brevetés ;
- Impact sur la biodiversité et l'environnement ;
- Les brevets s'appliquent désormais aux produits et non plus aux procédés → blocage de la recherche.

En quoi les semences paysannes peuvent-elles être une solution pour lutter contre le monopole de l'agrobusiness ?

Elles peuvent permettre de :

- lutter contre la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des firmes semencières et de ne pas augmenter leurs coûts de production ;
- renforcer la revendication d'un libre accès aux semences et le droit pour les paysans de participer à la création variétale ;
- renforcer les échanges et des dynamiques de solidarité entre agriculteurs et par conséquent une économie non marchande, davantage favorable à une agriculture paysanne durable.

PARTIE 3 : SPÉCULATION FINANCIÈRE SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

État des lieux de la situation

Jusqu'à la fin du XXe siècle, la spéculation sur les matières premières agricoles était principalement réalisée par des acteurs du secteur agroalimentaire. Sous la pression des lobbys financiers, les marchés agricoles se sont libéralisés et des acteurs tout à fait étrangers au secteur spéculent également sur les matières premières agricoles.

Très actifs sur les marchés à terme, ces nouveaux acteurs créent une demande artificielle puisqu'ils n'ont aucun intérêt réel pour les denrées alimentaires sur lesquelles ils parient. Cette demande fictive fait grimper les prix jusqu'à ce qu'ils explosent, c'est ce qu'on appelle une bulle spéculative. Elle est notamment responsable de l'extrême volatilité des prix observée depuis 2008.

chapitre 5 fini.indd 8 16-10-14 12:08:41

Que signifie spéculer ?

Spéculer signifie faire des opérations financières ou commerciales en anticipant les fluctuations du marché, en vue de maximiser ses bénéfices.

En quoi consiste la spéculation traditionnelle ?

Etant donné le caractère incertain de l'offre et la demande agricole, la spéculation a toujours existé.

Traditionnellement, il s'agissait pour celui qui peut stocker sa production d'attendre le moment le plus opportun pour la revendre.

Depuis le XIXe siècle, les agriculteurs ont également la possibilité de vendre leur récolte sur des marchés à terme. Vu l'imprévisibilité des prix agricoles, des intermédiaires sont prêts à garantir le prix des récoltes à venir aux producteurs et aux acheteurs, moyennant le paiement d'une commission. On parle dans ce cas de « *Contrat à terme* » ou « *Futures* » pratiqués par des spéculateurs traditionnels, les *Bona Fide Hedgers*.

Les experts reconnaissent **l'intérêt des intermédiaires**. Ils permettent de prévoir les prix (et donc de limiter leur volatilité) **et apportent des liquidités au marché**. Qui sont-ils ? À l'origine, il s'agit surtout d'investisseurs qui connaissent le secteur agricole (appelés hedgers) et dans une faible proportion de spéculateurs financiers.

> **Par exemple, le *hedger* achète le 12 juillet 2012, 10 000 tonnes de blé sur la bourse de Chicago, pour une livraison en juin 2013, au prix de 2 000 000€.**

Qui sont les acteurs impliqués dans la spéculation financière ?

À la fin du XXe siècle, les marchés à terme sur des produits agricoles ont été libéralisés et ouverts à de nouveaux investisseurs. Dans un contexte de faillite des marchés d'investissement (chute des cours sur les NTIC, bons d'État, immobilier), ces acteurs financiers se tournent massivement vers le marché des *Futures agricoles*.

Ces acteurs sont des ***Hedge funds*** (fonds d'investissement dont les stratégies ne sont soumises à aucune restriction juridique, généralement ouverts dans des paradis fiscaux et réservés aux plus fortunés), **fonds de pension, fonds souverains et certaines banques,** qui voient dans les *Futures agricoles* des valeurs refuge et d'investissement.
En l'espace de quelques années, les nouveaux spéculateurs vont complètement dominer le marché et créer des contrats *Futures* complexes sur des matières premières.

Comment fonctionne la spéculation financière sur les matières premières?

Suivant l'exemple de la Goldman Sachs, **des fonds indiciels (fonds dont le rendement est indexé sur l'évolution du prix des matières premières) sur les matières premières** agricoles se sont multipliés.

chapitre 5 fini.indd 9 16-10-14 12:08:42

Ceux-ci misent sur la hausse des prix sur le long terme, en partant du postulat suivant : ***le prix des matières agricoles va nécessairement augmenter vu la loi de l'offre et de la demande.***

On parle de « *Long position* » pour les contrats d'achat à terme et de « *Short position* » pour les contrats de vente.

Avant l'échéance du terme, l'investisseur a l'obligation soit d'honorer son contrat soit de dénouer le contrat, c'est-à-dire de racheter un nouveau *Future* à une date ultérieure.

Quels sont les impacts de la spéculation financière ?

Ces contrats sans cesse renouvelés à travers ces ***Futures*** **génèrent une demande complètement artificielle de matières premières.**

L'afflux des *Futures* **va accentuer la hausse des prix des matières agricoles** non seulement sur les marchés à terme, mais également sur les marchés immédiats (Spot) qui influencent forcément le prix des contrats à terme. **Cela crée une bulle spéculative.** Cette bulle spéculative éclate quand les investisseurs vendent parce qu'ils ont de meilleures opportunités de placement ou un besoin de liquidités pour satisfaire leurs actionnaires.

Quand ils « shortent » (vendent), les spéculateurs peuvent aggraver une tendance momentanée des cours à la baisse ou même aller jusqu'à provoquer leur effondrement, si leurs positions sont significatives sur le marché. Ce sera alors le moment de racheter de nouveaux contrats à terme et ainsi de suite…

Si à l'origine les Futures visaient à limiter les fluctuations de prix, **l'explosion des Futures créés et manipulés par des acteurs financiers complètement étrangers au secteur agroalimentaire déstabilise clairement les prix.**

Exemple

En juillet 2010, le hedge fund anglais Armajaro a acheté 240 100 tonnes de fèves de cacao à Londres, en contrat à terme, presque la quasi-totalité des stocks européens et 7 % de la production annuelle mondiale.
Cet achat a créé une pénurie artificielle qui a provoqué une flambée des prix. Cet exemple illustre bien l'idée que le produit fictif détermine désormais le prix du produit réel, par l'abus de position de marché des nouveaux spéculateurs. En accumulant une grande partie des contrats à termes de cacao, Armajaro a créé une pénurie artificielle qui a dicté une augmentation du prix du cacao sur les marchés physiques.

Propositions/recommandations/alternatives

Afin de répondre à l'impérieuse nécessité de stopper la spéculation excessive sur les marchés agricoles, il est nécessaire d'agir sur trois fronts :

chapitre 5 fini.indd 10 16-10-14 12:08:42

- Prendre des mesures de régulation des marchés dérivés,
- Revoir le cadre de (dé)régulation des services financiers,
- Résoudre les causes structurelles de la volatilité des prix des marchés agricoles.

Dans ce sens, la société civile réclame la **mise en œuvre des dispositions suivantes** :

1. Réguler la spéculation :
   - garantir la transparence des transactions financières,
   - imposer des limites de position
   - s'assurer d'un contrôle efficace
2. Interdire l'accès aux marchés à terme aux acteurs purement financiers
3. S'attaquer aux causes de la volatilité des prix
   - politiques de stabilisation de prix
   - interdiction des soutiens à la production d'agrocarburants
   - réduction des émissions de gaz à effet de serre
   - augmentation de l'aide publique au développement destinée à la production alimentaire
   - révision des accords régionaux de l'UE
   - réformer la politique agricole commune
   - renforcer le Comité de la sécurité alimentaire mondial

PARTIE 4 : ACCAPAREMENT DES TERRES

Qu'entend-on par « accaparement des terres » ?

Il s'agit du processus par lequel des **investisseurs** privés ou publics, étrangers ou nationaux, **acquièrent de vastes étendues de terres** par le biais de contrats de location, de concession ou d'achat.

L'accaparement des terres fait l'objet d'une attention générale depuis **2008** suite à des acquisitions foncières de grande envergure très médiatisées. Cependant, ce **n'est pas un phénomène récent**. Il existait déjà du temps de la colonisation.

Qu'y a-t-il de nouveau depuis 2008 ?

Aujourd'hui, ce phénomène est **inquiétant,** car l'offensive massive d'acquisition des terres est effectuée par des **firmes et des États** pour de **longues périodes**, sur de **vastes zones** cultivables à l'**étranger** afin de produire des denrées de base destinées à l'**exportation**. De ce fait, il **touche au moyen de subsistance** et de survie des populations rurales des pays en développement, frein indéniable à l'atteinte d'une **sécurité et souveraineté alimentaire**.

chapitre 5 fini.indd 11 16-10-14 12:08:43

Quelle est l'ampleur du phénomène ?

Entre 2000 et 2010, des transactions concernant 203 millions d'hectares ont été répertoriées, soit **65 fois la taille de la Belgique.** Parmi ces superficies :

- **78%** des terres acquises le sont pour **la production agricole**
- Les 22% restants se répartissent entre l'industrie minière, le tourisme et a reconversion forestière.

Où se passent principalement les accaparements de terres ?

Le **continent africain** est le plus touché par les accaparements car la terre y est fertile et bon marché et les titres de propriété souvent inexistants. Mais des accaparements ont également lieu en **Asie**, en **Amérique du Sud** et en **Europe de l'Est** ! Ils visent surtout les meilleures terres, c'est-à-dire celles qui bénéficient d'un bon accès à l'eau et / ou sont situées à proximité des infrastructures.

Qui sont les acteurs impliqués dans le processus ?

Les principaux acteurs des accaparements sont les **États** (principalement les pays du golfe, la Corée du Sud, la Chine, le Japon et la Libye qui mettent en place une législation favorable aux investisseurs), les **entreprises privées** et les **agences multilatérales** (la Banque Mondiale, les banques de développement...).

Ces dernières années de **nouveaux acteurs** sont apparus qui n'ont plus grand-chose à voir avec le monde agricole : **banques, assureurs, fonds de pension et fonds d'investissements.**

Quelles sont les causes de cette ruée vers les terres ?

Facteurs structurels

- **Démographie et urbanisation croissantes de la population mondiale :** pression sur les terres.
- **Modèle agroalimentaire très gourmand en terres :** surconsommation, gaspillage et transition vers des régimes alimentaires de plus en plus riches en protéines.
- **Crises alimentaires** : de nombreux pays dépendants des importations de denrées alimentaires ont externalisé leur production en achetant des terres ailleurs → **délocalisation de l'agriculture**.

Facteurs conjoncturels

- **Crise énergétique** : politiques favorisant les **agrocarburants**. Cela engendre une nouvelle **pression sur les terres** au niveau mondial. L'UE prévoit que 60% des besoins en agrocarburants seront produits hors frontières.
- **Crise financière** : le foncier est apparu comme étant un placement sûr et rentable.
- **Hausse des prix** alimentaires et la **volatilité** des prix renforcent encore l'attrait des **spéculateurs**.

chapitre 5 fini.indd 12 16-10-14 12:08:44

Et les conséquences ?

Stratégie « gagnant-gagnant » : arguments des promoteurs en faveur des accaparements	Constats
Mise en valeur des terres inutilisées ou mal exploitées	**Dans la réalité :** de nombreuses communautés sont dépendantes de ces terres jugées « vacantes ». Notamment des ressources naturelles présentes pour assurer leurs moyens de subsistance. Ces terres sont mises en valeur à travers une agriculture intensive et industrielle. **Conséquences :** • **dégradation des conditions de vie** de ces populations. • **impacts néfastes de ce modèle agricole** sur l'environnement et les écosystèmes.
Les populations concernées sont informées et consultées dans ces processus. En cas d'accaparement, elles reçoivent des compensations adéquates.	**Dans la réalité :** les populations sont dans la plupart des cas informées une fois le projet déjà approuvé et les contrats signés avec les autorités – elles sont mises devant le fait accompli. Dans la plupart des cas, aucun dédommagement n'est octroyé car ils sont conditionnés. **Conséquences :** • évictions et **déplacements forcés** avec dans certains cas de la **violence**. • **insécurité foncière.**
Promesses d'emplois, de constructions d'infrastructures pour compenser l'arrivée d'une société étrangère.	**Dans la réalité :** ces promesses sont rarement tenues. Il arrive souvent que les promoteurs travaillent avec une équipe venue de pays extérieur afin d'éviter les implications affectives et s'assurer du bon déroulement du projet. **Conséquences :** dégradation des conditions de vie des communautés locales.

chapitre 5 fini.indd 13 16-10-14 12:08:44

En quoi l'accaparement des terres nuit-il à la sécurité alimentaire ?

Un **accès sécurisé à la propriété foncière** contribue à des réductions significatives de la faim et de la pauvreté. Il ne faut pas voir la terre seulement comme un bien de production. C'est également un **filet de sécurité** important lorsque d'autres projets économiques échouent ou ne suffisent pas à nourrir une famille.

Les populations locales ne profitent que rarement de la production issue des terres accaparées. Deux tiers des transactions foncières agricoles avec des investisseurs étrangers ont lieu dans des pays où la faim est un grave problème et plus de 60% de la production issue de ces terres sont **destinés à l'exportation**.

Quelles sont les solutions pour lutter contre l'accaparement des terres ?

La lutte contre l'accaparement des terres suppose des mesures à **plusieurs niveaux** :

- **Au niveau des États et de l'UE,** par (1) le respect de **traités** signés par les États membres qui contiennent des références explicitées au droit à la terre ; (2) la réorientation des politiques contribuant indirectement aux accaparements de terres et l'alignement de celles-ci sur les **obligations en matière de droits humains ;** (3) l'adoption de **mesures contraignantes et cohérentes** nécessaires.
- **Au niveau des institutions internationales,** par le **respect des obligations** en matière de droits humains.
- **Au niveau des entreprises transnationales,** par une **réforme des politiques** des institutions internationales favorisant les accaparements de terres.

Et plus concrètement du côté de la société civile ?

Une mobilisation se met en place par des **organisations non gouvernementales et des organisations paysannes** (notamment la Via Campesina). Ces initiatives peuvent prendre plusieurs formes :

- Des moyens de pression en faisant appel à l'éthique et la responsabilité sociale de certaines entreprises ;
- A travers une approche juridique (droits des populations locales) ;
- En créant des alliances avec les médias ;
- En soutenant les actions de résistances populaires ;
- En mettant en place un système de veille et d'alerte ;
- En engageant des actions de plaidoyer politiques ;

Existe-t-il quand même quelques avancées ?

Le 11 mars 2012, des **Directives volontaires sur le foncier** ont été adoptées et signées par 125 États. Cette initiative constitue le **premier cadre international** formulant un ensemble de recommandations. Mais ces directives restent facultatives et non contraignantes. Chaque État est libre de décider de la mise en place de ces dispositions.

chapitre 5 fini.indd 14 16-10-14 12:08:44

PARTIE 5 : AGROCARBURANTS

État des lieux de la situation

Les changements climatiques dont les conséquences frappent déjà les plus vulnérables et la perspective de l'épuisement des ressources fossiles nous obligent à **réviser en profondeur notre modèle de consommation énergétique.**

Les **agrocarburants** apparaissent comme une **alternative aux sources d'énergie fossile et nucléaire mais représentent-ils pour autant une solution idéale ?** En effet, ils comportent également de **nombreux enjeux** d'ordre environnemental et social.

Qu'appelle-t-on Agrocarburants ?

Les agrocarburants regroupent toutes les formes de carburants de substitution produits à partir de **matériaux organiques non fossiles** (biomasse) et renouvelables, comme le bois, les déchets et les alcools, qui sont brûlés pour fournir de l'énergie.

Agrocarburants ou biocarburants ?

Le terme agrocarburant est utilisé pour éviter la confusion entre les produits de l'agriculture biologique et les carburants d'origine agricole (à partir de cultures dédiées ou de déchets agricoles). Un biocarburant d'origine agricole n'est en effet pas forcément issu de l'agriculture biologique.

Les agrocarburants sont-ils tous les mêmes ?

En fonction de la matière première utilisée pour leur production, il existe **plusieurs générations** d'agrocarburants :

- La **première** est issue de **cultures** destinées traditionnellement à l'**alimentation**, qui sont transformées sous forme d'huile (biodiesel) ou d'alcool (bioéthanol).
- Leurs successeurs, les agrocarburants de **deuxième génération** sont appelés à résoudre le problème de la compétition avec la production alimentaire. Ils n'utilisent que les **parties non comestibles** des plantes et les déchets agricoles (lignine, cellulose).

L'utilisation à grande échelle d'agrocarburants contribuera-t-elle à répondre aux enjeux environnementaux et d'accès à l'énergie ?

Oui, si et seulement si, l'agrocarburant a un **bilan carbone** positif. Pour cela, il faut qu'il y ait peu d'énergie

chapitre 5 fini.indd 15 16-10-14 12:08:45

utilisée pour cultiver son produit d'origine, que la culture en question n'occasionne pas directement ou indirectement de déforestation et que sa production nécessite peu d'énergie. Aujourd'hui, on considère que **80% des agrocarburants utilisés accélèrent le phénomène de changement climatique** compte tenu de ce que l'on appelle les **changements directs et indirects d'affectation des sols** : déforestation et défrichement de nouveaux espaces qui sont des zones de stockage de carbone. Des millions de tonnes de gaz à effet de serre sont ainsi rejetés, soit souvent encore plus que les émissions produites par le diesel fossile.

Le **bilan environnemental** des agrocarburants dépend du **type d'agriculture pratiquée** (agriculture intensive, agriculture biologique, etc.). Il faut tenir compte de l'impact des engrais et des pesticides utilisés et de la consommation en eau qui peut être très importante pour certaines espèces végétales.

Les agrocarburants sont-ils une réponse à la crise pétrolière ?

Les agrocarburants sont présentés comme une **solution de remplacement aux énergies fossiles** utilisées jusque-là. Mais il s'agit d'une **fausse bonne solution**. Ce n'est pas parce qu'on utilise plus d'agrocarburants que notre dépendance au pétrole diminue. Par exemple, la consommation européenne de carburant augmente beaucoup plus vite que la production d'agrocarburants. De plus, l'utilisation d'agrocarburants renforce fortement la **dépendance aux importations agricoles**, qui sont très consommatrices en pétrole.

En quoi les agrocarburants représentent-ils une enfreinte à la souveraineté alimentaire ?

Les agrocarburants ont un bilan désastreux sur les droits humains dans les pays du Sud. On estime qu'entre 2001 et 2011, la production d'agrocarburants est **responsable** de près de **deux tiers des cas d'accaparements de terres identifiés**. Dans la plupart des cas, ces accaparements de terres fertiles ont été réalisés dans des pays souffrant de la faim et ont **aggravé leur dépendance alimentaire**. Les agrocarburants produits à grande échelle épuisent les sols, gaspillent l'eau et renforcent la **volatilité des prix et la spéculation** sur les produits agricoles.

Partout à travers le monde, mais particulièrement en Amérique latine, en Afrique et en Asie, la monopolisation des terres par des entreprises multinationales d'agrocarburants s'accompagne de violences dont les paysans indigènes et leurs familles sont les principales victimes.

Quelles sont les conséquences sociales sur les pays du Sud ?

Dans la majorité des pays du Sud, les agrocarburants ne sont pas une bonne piste pour réduire leur dépendance énergétique parce qu'ils entrent en **concurrence avec la sécurité alimentaire**. À défaut de résoudre la crise climatique et pétrolière, ces politiques contribuent à l'émergence d'une troisième crise : la **crise alimentaire**. Ils sont un élément clé des crises de 2002 et 2008.

chapitre 5 fini.indd 16 16-10-14 12:08:45

Quelles sont les solutions alternatives pour lutter contre les crises énergétiques et climatiques ?

Tous les agrocarburants ne sont pas à proscrire. Le **problème** des carburants issus de végétaux reste le mode **de production** attenant. Il n'y a rien à redire aux agrocarburants issus d'excédents agricoles temporaires, produits avec des pratiques agricoles durables, sans augmenter la dépendance alimentaire et sans effet indirect.

Une autre possibilité explorée est la production de biocarburant à partir **d'algues**. Ces agrocarburants sont parfois qualifiés **d'agrocarburants de troisième génération**.

À l'échelle locale, une des premières solutions reste une **politique de mobilité durable** : usage plus généralisé des transports publics et d'autres sources d'énergie propre. Par exemple, un des objectifs de l'UE prévoit que les 27 seront tenus de consommer 10 % d'énergies renouvelables dans le secteur des transports en 2020 et 5, 75 % en 2010. Mais cette directive ne précise ni de quelles sources d'énergies renouvelables il s'agit, ni quel en sera l'impact sur l'affectation des sols dans les pays producteurs.

Récapitulatif des arguments

POUR

- Ils contribuent à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** ;
- Pour les pays dépendants du pétrole, ils peuvent **permettre une indépendance énergétique ;**
- Les agrocarburants de première et seconde génération sont considérés pour certains comme une **solution « transitoire »**, en attendant la mise en place de nouveaux modes de transport ;

CONTRE

Impacts sociaux

- **Concentration des terres et des ressources** ;
- **Problème de la sécurité d'accès à la terre** pour des communautés rurales vulnérables (expropriations) ;
- **Contrainte au niveau des budgets des pays en développement**. Les programmes agrocarburants sont très coûteux et demandent un soutien continu ;
- **Détournement des matières premières** vers la production d'agrocarburants plutôt que leurs ventes sur les marchés des denrées ;
- Dégradation des conditions de travail de nombreux producteurs agricoles.

Les cultures destinées aux agrocarburants sont très gourmandes en terres et nécessitent **d'importantes surfaces cultivables.**

chapitre 5 fini.indd 17 16-10-14 12:08:46

Impacts environnementaux - effets directs et indirects d'affection des sols :

- Conséquences écologiques de la déforestation ;
- Conversion de prairie en monoculture et assèchement des tourbières ;
- Destruction de la biodiversité ;
- Contribution au réchauffement climatique ;
- Conséquences écologiques de l'utilisation de pesticides et d'engrais.

PARTIE 6 : PRIVATISATION DE L'EAU

État des lieux de la situation

Bien que la terre soit couverte à 97% d'eau, seuls 3% de cette eau est douce, dont 99% se trouvent enfouis dans les glaciers ou dans les couches profondes de la terre. Nous n'avons donc **accès qu'à 1% des ressources aquatiques douces** de surface. De plus, l'eau est **répartie de manière inéquitable** sur le globe : abondante dans certaines régions, elle est extrêmement rare dans des zones arides.

De nos jours, la sauvegarde et le **contrôle de l'eau** sont des **enjeux** qui donnent lieu à de multiples débats à l'échelle planétaire.

Pourquoi parle-t-on de crise de l'eau aujourd'hui?

Les **prélèvements d'eau** sont aujourd'hui **six fois** plus importants qu'au siècle dernier. Mais le problème en soi n'est pas le manque d'eau mais :

- Son **accès** ;
- Sa **qualité**. L'eau ne parvient plus à éliminer elle-même sa pollution par autoépuration naturelle. Elle doit être traitée et les eaux usées recyclées. L'eau nécessaire à l'être humain doit être douce et potable pour ne pas altérer sa santé. Ce problème est particulièrement important dans les zones urbaines, car aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale vit en ville.

L'eau peut être considérée comme un **bien illimité**. Il a toujours autant d'eau dans le cycle hydrologique et il y aurait assez d'eau sur terre pour faire vivre 10 milliards d'habitants. Le défi réside dans la **capacité** (entre autres financière) **des États pour mobiliser et gérer cette ressource** (assainissement).

chapitre 5 fini.indd 18 16-10-14 12:08:46

Quels sont les facteurs de cette crise ?

Les changements climatiques

qui accentuent les écarts de mauvaise répartition de l'eau sur la planète (plus de précipitations dans les zones polaires et tempérées et équatoriales et moins dans les zones tropicales).

La croissance démographique

l'empreinte eau augmente (c'est-à-dire le total des prélèvements d'eau pour la production de nourriture, biens de consommation, d'énergie, etc.)

L'urbanisation

l'alimentation en eau se complique dès que la communauté grandit et diversifie son activité (pas un seul point d'eau). Accroissement des besoins d'adduction et de distribution d'eau, avec les coûts associés de stockage, pompage, potabilisation, assainissement…

La modification des comportements alimentaires

Quelles sont les deux visions sur le statut de l'eau qui s'affrontent ?

	1ère vision	2ème vision
Eau comme :	« bien commun de l'humanité ; un droit »	« bien privé de consommation ; une marchandise »
Argument principal	L'eau doit être reconnue comme un droit fondamental et appartenir au patrimoine de l'humanité.	L'eau est un besoin au même titre que la nourriture, l'habillement et le logement
Garant	L'État qui doit mettre en place des mesures de protection.	Le marché à travers la main invisible
Priorité	La réponse à un besoin	La rentabilité
Accès	Universel	Restreint
Solution proposée	• Reconnaitre l'eau comme un droit universel aux niveaux international et national • Créer un cadre juridique mondial (convention sur le droit à l'eau)	Privatiser l'eau. Les compagnies privées seraient capables d'offrir un meilleur service, à des prix plus avantageux et en améliorant les infrastructures dans les pays en développement.

chapitre 5 fini.indd 19 16-10-14 12:08:47

Qu'entend-on par privatisation de l'eau ?

C'est l'action de transférer au domaine de l'entreprise privée ce qui était du ressort de l'État. En d'autres mots, privatiser, c'est donner à des compagnies privées la gestion de services ou de biens publics.

Quels sont les arguments des partisans de la privatisation ?

Selon eux **le privé** :

- offre un **meilleur service** à un **meilleur prix** ;
- gestion plus **efficace** ;
- a les moyens de **donner de l'eau à tous** ;
- **investit** dans les infrastructures publiques telles les stations d'épurations ou de filtration ;

Quelles raisons se cachent derrière ces privatisations ?

- Un **allégement de la dette** dans le cas d'une privatisation des services lors de plans d'ajustement structurels.
- L'**aspect lucratif** de la privatisation de l'eau ;
- Remplir les coffres de l'État en déléguant au secteur privé la gestion et l'entretien des services d'eau.

Quelles sont les conséquences de la privatisation de l'eau ?

- Augmentation de son **prix** et baisse de sa **qualité**;
- Négligence et **détérioration des infrastructures**;
- Souvent dans la réalité, **absence de concurrence** ;
- Dans certains cas, malgré les promesses, les compagnies n'ont pas investi les sommes promises dans la réfection des infrastructures ;
- **Manque de transparence** du secteur privé ;
- **Corruption** et connivence présentes dans la plupart des villes où les services d'eau ont été privatisés ;
- Recherche de **profit** ; une des conséquences est l'**absence** des multinationales des eaux des **régions rurales**, car elles sont jugées comme non rentables ;
- Les **populations les plus vulnérables sont les premières affectées** par une privatisation. Si elles ne peuvent pas payer l'accès à l'eau potable, elles en perdent l'accès.

En quoi la privatisation de l'eau va-t-elle à l'encontre de la souveraineté alimentaire ?

L'eau est une ressource qui doit être considérée comme un **bien commun** et doit être gérée de manière

chapitre 5 fini.indd 20 16-10-14 12:08:47

publique, comme un bien de tou(te)s. L'accès à l'eau pour toute la population est un **droit social et humain** (et de tous les autres êtres vivants) de base, indispensable à la vie et l'identité des communautés. L'eau n'est ni un bien privatisable ni un outil de spéculation sur les marchés.

Le droit d'accès à l'eau est une des **conditions préalables à la réalisation de la souveraineté alimentaire**, au même titre que le droit d'accès à la terre et le droit d'accès à des semences adaptées. Ce sont des **droits collectifs inaliénables**, pourtant soumis à de graves atteintes.

Quelles peuvent être les alternatives à une privatisation ?

Ces dernières années, de nouveaux **modèles publics et participatifs** se développent dans des villes comme Dhaka au Bangladesh, Cochabamba en Bolivie, Savelugu au Ghana, ou Recife au Brésil. En effet, dans toutes ces villes, la distribution d'eau par les services publics a été améliorée grâce à un **contrôle populaire** et à des **réformes démocratiques**. Ces modèles très divers (aqueduc communautaire, coopératives, partenariats) représentent une véritable source d'inspiration et d'alternatives viables.

chapitre 5 fini.indd 21 16-10-14 12:08:47

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

PARTIE 1 :
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
JEUX DE RÔLES - Enjeux climatiques et inégalités Nord-Sud *Source : Outil développé par le SCI (fiche et documents relatifs à l'animation disponibles auprès de Manu Toussaint : Manu@scibelgium.be)*			
Sensibiliser les participants aux enjeux climatiques actuels et aux inégalités Nord-Sud (en montrant le lien entre les deux problématiques) ; Visualiser les inégalités en termes de répartition des richesses et de répartition de l'empreinte écologique ; Mieux connaître les enjeux des négociations climatiques, la position et les arguments des différents acteurs ; Développer ses capacités à défendre sa position, à négocier ; Formuler des pistes d'action pour lutter contre le réchauffement climatique et les inégalités mondiales.	Voir la fiche pédagogique et les fiches ressources du SCI	• Affichettes avec le nom des 5 continents • Autant de chaises que de participants • Feuilles vertes représentant l'empreinte écologique (autant de feuilles que de participants). Elles ne sont pas fournies ici : utilisez de simples feuilles vertes. • Tableau avec les répartitions des personnes, chaises et feuilles vertes • Cartes des négociations (1 carte par équipe) • Une déclaration gouvernementale (1 déclaration par équipe) • Une déclaration de classe (1 déclaration pour tout le groupe) • Des grandes feuilles ou un tableau pour noter les propositions faites pendant les négociations	**90'**

chapitre 5 fini.indd 22 16-10-14 12:08:48

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
		• Des marqueurs ou des craies • Une feuille de brouillon et un bic par équipe pour préparer la négociation ***Préparation du local*** L'animateur répartit les affichettes des cinq continents sur les murs de la salle. Le centre de la classe est vide (les tables sont rangées). L'animateur a préparé une chaise par participant (en pile et rangées sur le côté).	

PARTIE 2 : BREVETAGE DU VIVANT

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
Se familiariser avec la notion de brevet et du brevetage sur le vivant.	Introduire la notion de brevet et de brevetage du vivant.	Capsule vidéo : Qui parle de breveter le vivant ? *http://www.canal-u.tv/video/cerimes/qui_parle_de_breveter_le_vivant.9440*	**2'**
	Suivie d'une question : *D'après vous pourquoi parle-t-on de « pirates du vivant » ?*		

chapitre 5 fini.indd 23 16-10-14 12:08:49

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
APPROFONDISSEMENT			
Introduction à un cas concret de bataille juridique sur le droit pour les agriculteurs de produire et échanger leurs semences paysannes.	Distribuer l'étude de cas sur le procès entre Kokopelli et l'entreprise Baumaux avec les définitions des notions de brevet et de certificat d'obtention végétale à la suite. Laisser les étudiants en prendre connaissance.	Documents reprenant les détails du procès entre Kokopelli et l'entreprise Baumaux	**10'**
	Diviser la classe en deux sous-groupes : • Ceux défendant des associations comme Kokopelli de défense des semences paysannes • Ceux défendant des entreprises comme Baumaux et les défenseurs des brevets sur le vivant Distribuer des documents aux deux groupes, leur permettant de s'informer sur le sujet et de développer leurs arguments	Documents nécessaires pour argumenter dans les deux camps disponibles sur : *www.quinoa.be/tribunalcourgette/la-bande-des-modifies/* Animation développée par l'ONG Quinoa (*http://www.quinoa.be/tribunalcourgette/*)	**50'**
	Simuler un procès avec d'un côté : • Les défenseurs des semences paysannes et détracteurs des brevets sur le vivant Simuler un procès avec d'un côté : • Les défenseurs des brevets sur le vivant comme par exemple l'industrie Baumaux	Marqueur pour écrire les arguments Grande feuille ou tableau	**30'**

chapitre 5 fini.indd 24 16-10-14 12:08:49

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
RESTITUTION			
Permettre aux étudiants d'avoir un regard critique sur les deux visions du monde explorées lors du procès, ainsi que les valeurs et logiques qui les sous-tendent	Récapituler les principaux arguments et permettre aux participants d'exprimer leurs opinions. *Animation développée par l'ONG Quinoa (http://www.quinoa.be/tribunalcourgette/)*		**15'**
CONCLUSION			
Insister entre le lien du thème du chapitre et la souveraineté alimentaire.	Récapitulatif des principaux points de la présentation par l'intervenant.		**10'**

PARTIE 3 : SPÉCULATION FINANCIÈRE SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
Découvrir de façon dynamique : • En quoi consiste la spéculation • Par qui elle est pratiquée et sous quelle(s) forme(s) • Les impacts de la spéculation financière sur les matières premières	Vidéo « Spéculation, qui, comment ? » Vidéo disponible sur le site de SOS Faim : *http://www.sosfaim.org/be/video/speculation-sur-les-denrees-alimentaires-pourquoi-qui-comment/*	Matériel de projection (ordinateur - projecteur - sortie son) Capsule vidéo (connexion internet)	**7'13**

chapitre 5 fini.indd 25 16-10-14 12:08:50

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
PECHA KUCHA			
Approfondir les éléments clés abordés dans la vidéo à partir d'une présentation imagée en 10 slides	Répartir le groupe en sous-groupes de 4-5 étudiants. Chaque sous-groupe choisi 1 à 2 slides qu'il devra présenter au groupe de la façon la plus claire possible Afin d'alimenter sa présentation, chaque sous-groupe dispose d'articles d'informations	Voir PowerPoint en images extraits de la capsule vidéo Articles issus du Dajaloo et Défis Sud www.onnejouepasave-clanourriture.org/ressources	**25'**
PRÉSENTATION			
Permettre aux étudiants de se réapproprier les informations et de les présenter avec leurs propres mots au groupe à travers seulement des images	Chaque sous-groupe dispose de 2 minutes par slide à présenter au groupe	Voir PowerPoint en images extraits de la capsule vidéo	**20'**
DÉBAT & CONCLUSION			
	L'animateur récapitule les informations clés à partir des 10 images reprises de la capsule vidéo	Voir PowerPoint en images extraits de la capsule vidéo	**20'**

chapitre 5 fini.indd 26 16-10-14 12:08:51

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE

Powerpoint « Pecha Kucha » qui reprend les informations de la capsule vidéo en 10 images

1

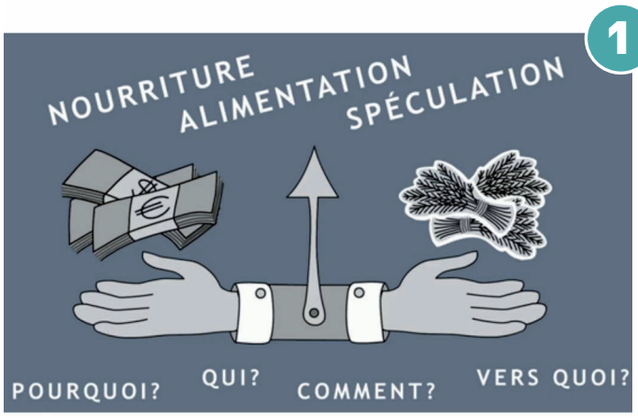

2

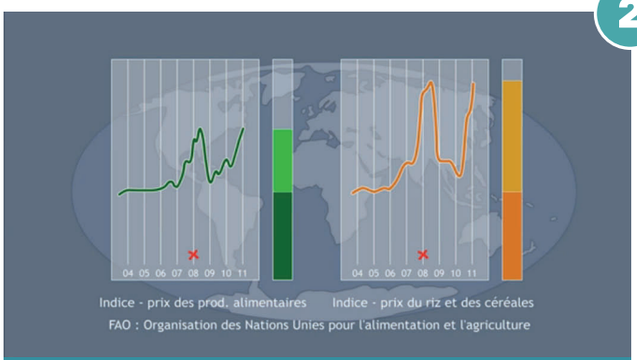

[2006 - 2008] :
+ 71 % des produits de base
+ 126 % pour le riz et les céréales

3

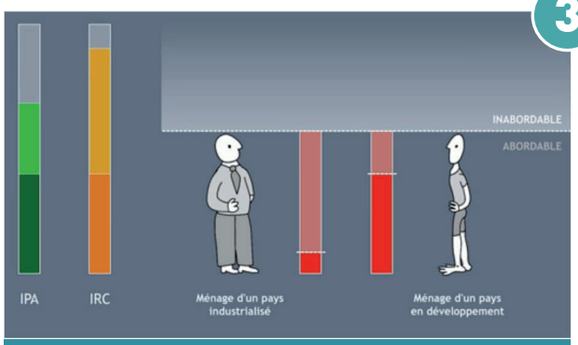

Budget consacré à l'alimentation :
Pays industrialisés : [10 - 20 %]
Pays en développement : [60 - 80 %]

4

Les causes identifiées de l'augmentation des prix en 2007 - 2008

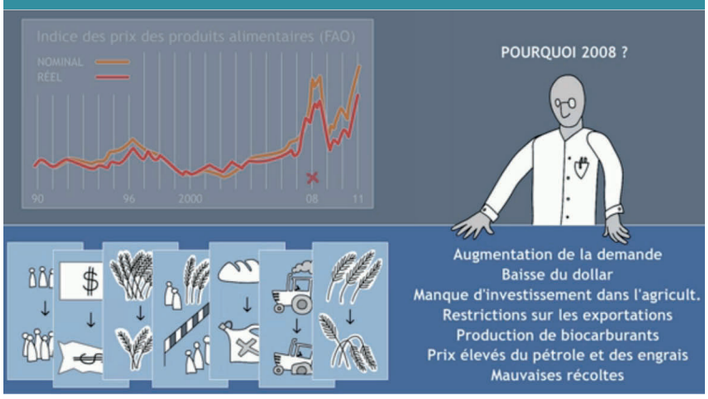

5

Et en 2011 ?

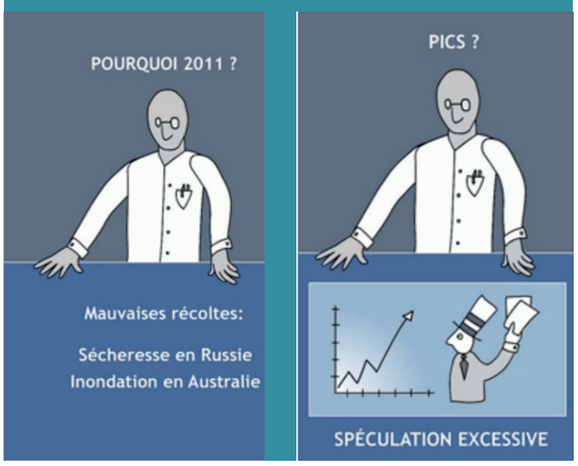

chapitre 5 fini.indd 27 16-10-14 12:09:19

6 Fonctionnement des marchés à terme Spéculation traditionnelle

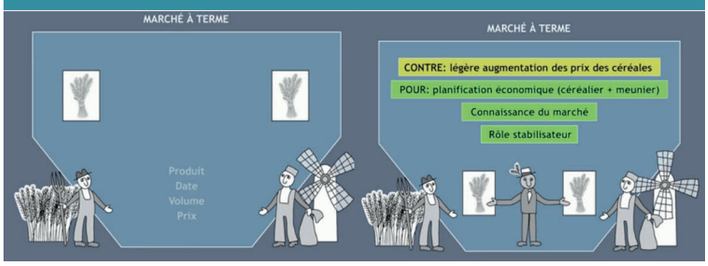

7 Spéculation financière : arrivée en masse d'acteurs financiers

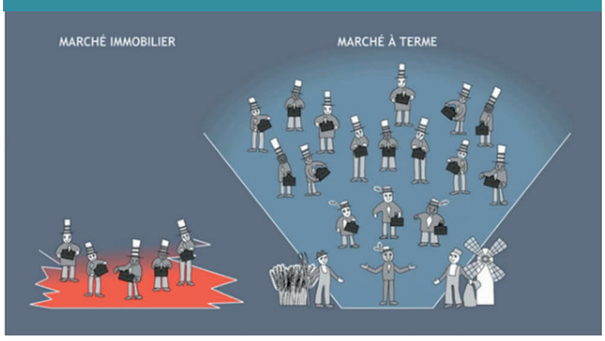

8

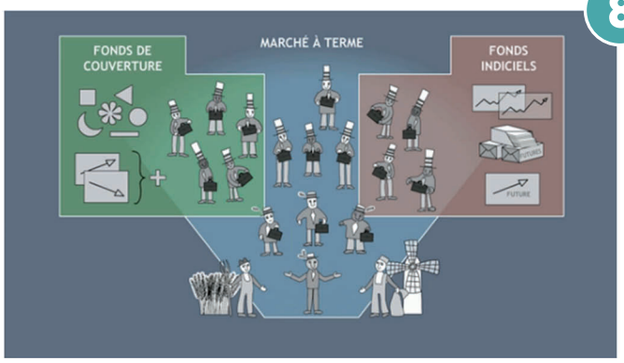

9

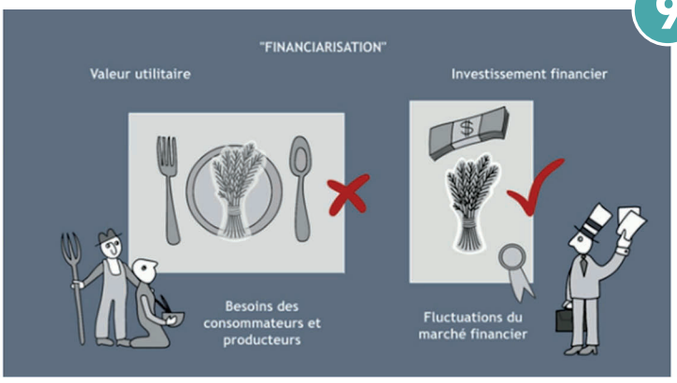

10 Position des États-Unis et de l'Europe

chapitre 5 fini.indd 28 16-10-14 12:09:43

PARTIE 4 :
ACCAPAREMENT DES TERRES

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
• Informer les étudiants sur le sujet de l'accès à la terre en Wallonie et dans les pays en voie de développement et faire le lien entre ce sujet et la problématique de la souveraineté alimentaire. • Conscientiser les étudiants sur les réalités vécues et difficultés rencontrées par les agriculteurs wallons et des pays en voie de développement. • Encourager les étudiants à se responsabiliser et à utiliser leur pouvoir citoyen afin d'agir sur des situations qu'ils estiment injustes.	Voir la fiche pédagogique *« La terre, une ressource convoitée »* issue de la farde JAGROS : *www.jagros.be*	Matériel de projection Capsule vidéo « Terre » Missions à distribuer à chaque groupe Grandes feuilles (flip chart) Feuilles A4 Marqueurs Papier collant ou des gommettes (matériel de fixation des grandes feuilles sur un tableau ou un mur)	**2h**

chapitre 5 fini.indd 29 16-10-14 12:09:44

PARTIE 5 : AGROCARBURANTS

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
Découvrir les enjeux liés aux agrocarburants ;	**1.** L'animation se déroule en sous-groupes. Chaque groupe dispose de 15 minutes pour prendre connaissance du texte de fond qui lui a été distribué et se l'approprier. **2.** Les participants ont ensuite 5 minutes pour poser d'éventuelles questions d'éclaircissement par rapport aux éléments qu'ils ne comprendraient pas dans le texte (mais pas pour ouvrir un débat). **3.** Chaque sous-groupe doit alors présenter son texte et restituer les principaux éléments clés au reste de la classe. **4.** Ce temps est également mis à profit pour recueillir l'opinion des participants sur les enjeux écologiques et sociaux liés aux agrocarburants et susciter un débat. *Débat : Quelles solutions pourriez-vous proposer pour réduire les impacts négatifs des agrocarburants sur le plan social et environnemental ?*	En fonction du nombre de groupe : Feuilles avec soit : • Étude de cas • Texte : FBI (Fausse bonne idée) – Voir en Annexes. .	**50-60'**

chapitre 5 fini.indd 30 16-10-14 12:09:44

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
RESTITUTION / DÉBAT			
Dégager des pistes de réflexion concernant des alternatives possibles aux agrocarburants.	**5.** Le quiz leur est alors distribué. Les participants ont 20 minutes pour y répondre. Ils peuvent se servir du texte qui reste à leur disposition **6.** Les questions du quiz sont ensuite passées en revue par l'intervenant qui amène les participants à trouver les réponses exactes et à corriger individuellement leur épreuve.	Feuilles avec les questions du quiz	**20-30'**
ÉTUDE DE CAS			
Découvrir les impacts au Sud des agrocarburants et les conséquences sur les populations vulnérables de ces pays.	**Brésil – Mato Grosso do Su** The dark side of greens, en ligne : *http://vimeo.com/32502931*	Capsule vidéo	**16'05**

chapitre 5 fini.indd 31 16-10-14 12:09:45

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE 5

Texte sur les agrocarburants

LES AGROCARBURANTS : FBI ? (FAUSSE BONNE IDÉE)

1. Agrocarburants : quésako ?

Un agrocarburant est un carburant liquide produit à partir de la biomasse. Il existe aujourd'hui deux grandes filières d'agrocarburants dits de première génération. Ils ont en commun d'utiliser des cultures alimentaires pour produire des carburants.

La première filière est celle de la production d'huiles végétales à partir desquelles est produit le biodiesel et qui utilise les graines de plantes comme le colza, le tournesol, le soja ou le palmier à huile. Ces graines sont pressées. L'huile recueillie subit des transformations chimiques, donnant des esters méthyliques que l'on mélange ensuite au diesel.

La seconde filière consiste à utiliser des sucres tels que le saccharose issu de certaines cultures comme la betterave, la canne à sucre ou encore l'amidon provenant du blé ou du maïs. Ces sucres sont transformés en éthanol, ensuite mélangés à l'essence. C'est ce qu'on appelle couramment le bioéthanol.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) des agrocarburants varie en fonction des filières et, par conséquent aussi, leur impact sur l'environnement. Il faut savoir que la production mondiale d'agrocarburants a plus que triplé entre 2000 et 2008 et correspond à plus de 2 % de la consommation mondiale de combustibles pour le transport.

« En moyenne, il faut 200 kg de céréales pour nourrir un individu pendant un an. Avec cette même quantité de céréales, on produit entre 50 et 75 litres de bioéthanol, selon les filières. »

Le principal reproche fait aux agrocarburants est qu'ils nécessitent de l'espace généralement prélevé sur les cultures alimentaires ou sur les forêts. Dans un cas, cela contribue à pousser les prix alimentaires internationaux à la hausse, dans l'autre, à augmenter les émissions de CO_2, à détruire la biodiversité et à fragiliser la situation économique et sociale des populations locales. Aux émissions de GES liées à la production, au transport et à la combustion des agrocarburants, il faut ajouter celles provenant de la conversion des prairies ou des forêts en terres de culture à vocation énergétique. En effet, les prairies et les forêts sont de véritables réservoirs à carbone. Or, celui-ci n'est plus capté lorsqu'elles sont transformées en cultures énergétiques. Il est donc important de prendre en compte l'ensemble des émissions de GES liées à la production d'agrocarburants pour en dresser le bilan. Et ce dernier peut être très négatif.

La deuxième génération d'agrocarburants est basée sur l'utilisation de l'ensemble de la plante, et non plus uniquement une partie. Son rendement sera probablement meilleur, même si les

chapitre 5 fini.indd 32 16-10-14 12:09:46

technologies de production ne sont pas au point. Mais il est trop tôt pour connaître l'ensemble des impacts de ces filières. Il apparaît néanmoins que les agrocarburants de deuxième génération basés sur la valorisation de la biomasse permettraient une production locale plus importante et, par conséquent, une création d'emplois liés au développement de cette nouvelle filière, notamment en Belgique. Sont aussi au stade de prototypes, des troisième et quatrième génération d'agrocarburants, à partir d'algues ou de plancton. Mais leur développement industriel ne peut être envisagé avant au moins une décennie.

Le développement des agrocarburants de deuxième génération commercialement rentable à partir de déchets provenant de l'agriculture, de la sylviculture et des industries de transformation pourrait conduire à une augmentation considérable du volume et des variétés des matières premières destinées à la production. Ceci pourrait réduire la compétition pour les terres ou d'autres ressources et limiter, par la même occasion, la concurrence avec la production vivrière. Selon la FAO, les agrocarburants créent des opportunités nouvelles liées au développement agricole et rural, à l'atténuation du changement climatique et à la sécurité énergétique. Mais si leur développement n'est pas géré avec prudence, ils peuvent également présenter des risques importants, notamment en termes de réduction de la biodiversité, de déforestation et de concurrence avec les cultures alimentaires.

2. La politique européenne en matière d'agrocarburants est-elle durable ?

En mars 2007, lors du Conseil des ministres européen, l'Union européenne s'est engagée à ce que les énergies renouvelables représentent 20 % de la consommation d'énergie en 2020. Dans le même temps, une directive européenne prévoit que les 27 seront tenus de consommer 10 % d'énergies renouvelables dans le secteur des transports en 2020 et 5,75 % en 2010. Mais ce texte ne précise ni de quelles sources d'énergies renouvelables il s'agit, ni quel en sera l'impact sur l'affectation des sols dans les pays producteurs.

C'est ainsi que 90 % des agrocarburants qui devraient être intégrés dans les carburants classiques prendraient la place des cultures alimentaires. Celles-ci seraient déplacées sur des terres prises, elles, sur les forêts. Les agrocarburants sont ainsi directement responsables de problèmes de famine et d'accès aux denrées alimentaires de base et indirectement de la déforestation qui figure parmi les principaux facteurs d'émissions de GES.

En Belgique, l'objectif est de faire passer la part des énergies renouvelables à 13 % de la consommation énergétique en 2020, tous secteurs confondus. Et la Région wallonne a estimé à 2000, le nombre d'emplois qui auraient dû être créés, en 2010, grâce aux agrocarburants.

Selon les politiques actuelles, une superficie supérieure à deux fois celle de la Belgique sera convertie dans le monde pour les cultures énergétiques en raison de l'accroissement de la consommation d'agrocarburants d'ici 2020. Ceci causera des émissions supplémentaires de 27 à 56 millions de tonnes de gaz à effet de serre par an, soit l'équivalent de 12 à 26 millions de voitures supplémentaires sur les routes européennes. À moins que les politiques ne changent, les agrocarburants qui arriveront sur le marché européen seront en moyenne entre 81 % et 167 %

chapitre 5 fini.indd 33 16-10-14 12:09:47

plus dévastateurs pour le climat que les combustibles fossiles qu'ils sont censés remplacer, et ce en raison des impacts du changement d'affectation des sols sur le bilan carbone.

Si la Commission européenne n'élabore pas une proposition législative visant à prendre en compte les impacts des changements d'affectation des sols indirectement liés à la production des agrocarburants, les plans d'action nationaux en matière d'énergies renouvelables soumis en 2010 à la Commission risquent d'encourager des développements qui auront l'effet inverse de ceux escomptés…

Une telle proposition législative émanant de l'Union européenne enverrait ainsi un signal clair aux marchés mondiaux et aux investisseurs internationaux, tout en stimulant le développement d'agrocarburants soutenables sur le plan environnemental et qui, par ailleurs, ne prendraient pas la place de terres agricoles.

3. Quels sont les impacts sociaux au Sud du développement des agrocarburants ?

La flambée des prix des denrées alimentaires est provoquée par la convergence de différents facteurs : phénomènes climatiques extrêmes, envolée des prix du pétrole et de l'énergie, qui majore le coût des intrants tels que les engrais et l'irrigation, la spéculation et la production subventionnée des agrocarburants.

L'envolée des prix alimentaires touche plus particulièrement les plus pauvres de la population qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'alimentation. Les citadins et les ruraux pauvres sont tous affectés par les prix élevés des denrées alimentaires car la majorité des ménages ruraux les plus pauvres achètent plus d'aliments qu'ils n'en produisent.

Selon l'IFPRI (International Food Policy Research Institute), un institut spécialisé sur les questions d'alimentation et d'agriculture, on peut s'attendre à des hausses significatives de nombreuses denrées alimentaires à l'horizon 2020, par exemple, de 16 à 30 % pour le blé selon les scénarios, ou encore de 54 % à 135 % pour le manioc, et de 23 à 41 % pour le maïs, en raison du développement des agrocarburants. La diminution des réserves en eau ou encore le déplacement des activités agricoles vers des zones plus fragiles comme les forêts pluviales et les savanes font également partie des conséquences du développement des agrocarburants.

Expropriations forcées, violations des droits de l'Homme, augmentation de la pauvreté et détérioration des conditions de travail dans de nombreux pays en développement sont liées à la course à l'approvisionnement du marché européen en agrocarburants.

À moins de mettre en place des mesures de sauvegarde spécifiques, la production de matières premières bioénergétiques peut être une menace pour la biodiversité et conduire à la dégradation des ressources naturelles telles que l'eau et la terre. La menace que l'essor de la bioénergie fait peser sur la biodiversité naturelle est principalement associée aux changements d'utilisation de la terre comme la conversion des forêts naturelles. L'introduction d'espèces envahissantes pour la production de biocarburants est un autre facteur préoccupant. La biodiversité agricole pourrait

chapitre 5 fini.indd 34 16-10-14 12:09:47

être affectée par les pratiques de monoculture à grande échelle et par l'introduction de matériaux génétiquement modifiés.

Toutefois, les agrocarburants offrent aussi l'occasion d'augmenter les revenus et l'emploi dans les zones rurales, à condition que des mesures et des investissements spécifiques soient mis en œuvre pour permettre aux petits agriculteurs de tirer pleinement parti des marchés bioénergétiques naissants.

Source : *RISE, le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement « Les agrocarburants FBI (Fausse Bonne Idée) ? » En ligne : http://www.rise.be/files/library/Documentation/outils-cncd/Agrocrburants___.pdf*

QUIZ

16 questions sur l'impact du développement des agrocarburants comme élément de réponse valable ou non au changement climatique, les conséquences du développement des agrocarburants pour les populations du Sud (réquisition de terres agricoles, hausse des prix de l'alimentation…), ainsi que pour les travailleurs du Sud actifs dans ce secteur (problématique du travail décent).

Les impacts au Nord sont également évoqués : la rareté des ressources (alimentaires et autres) et les dérives spéculatives frappant les marchés mondiaux des denrées alimentaires et ayant une influence négative sur le pouvoir d'achat, en particulier sur celui des populations les plus précaires.

L'outil fait aussi le lien avec la mobilité durable et questionne des pistes alternatives comme la « mobilité électronique » (en vue de créer un pont supplémentaire avec l'outil développé par la CSC).

Consigne : pour chacune des questions numérotées de 1 à 16, veuillez choisir la bonne réponse parmi les trois propositions.

A. QU'EST-CE QUE LES AGROCARBURANTS, QUELLE PRODUCTION REPRÉSENTENT-ILS ET OÙ SONT-ILS PRODUITS ?

1. Qu'est-ce qu'un agrocarburant ?

a. Un carburant destiné aux machines agricoles
b. Un carburant produit à partir de matières premières végétales
c. Un carburant fabriqué à partir de la matière première végétale fournie par les forêts tropicales

2. Quels sont les deux principaux agrocarburants actuellement utilisés ?

a. L'éthanol et le biodiesel
b. Le biogaz et le biodiesel
c. L'éthanol et le biokérosène

chapitre 5 fini.indd 35 16-10-14 12:09:48

3. À partir de quels types de matières premières sont produits les agrocarburants actuels ?

a. Les protéines végétales
b. Les protéines végétales et les effluents d'élevage
c. Les huiles végétales et les sucres

4. Quelles sont les principales espèces de végétaux à partir desquels sont fabriqués les agrocarburants de première génération ?

a. Les fougères, les algues, les plantes tropicales…
b. Le colza, le tournesol, la betterave, le maïs…
c. L'olivier, le figuier, la noix de coco, le dattier…

5. Quelle quantité d'éthanol produit-on à partir de la quantité de céréales nécessaire pour nourrir une personne pendant un an ?

a. 5 à 10 litres
b. 50 à 75 litres
c. 100 à 125 litres

6. Quels étaient en 2007 les trois principaux producteurs d'agrocarburants dans le monde ?

a. Les États-Unis, l'Union européenne, le Brésil
b. Les États-Unis, le Brésil, l'Inde
c. L'Union européenne, le Brésil, l'Inde

7. À partir de quelles matières premières sont fabriqués les agrocarburants de deuxième génération ?

a. Le plancton et les algues
b. Les déchets ménagers alimentaires
c. L'ensemble de la plante et non plus seulement une partie

8. Quelles sont les principales causes de la déforestation dans le monde ?

a. Les incendies
b. L'exploitation forestière, l'agriculture, l'élevage
c. Les phénomènes météorologiques extrêmes

B. QUE REPROCHE-T-ON AUX AGROCARBURANTS ?

9. Pourquoi qualifie-t-on les forêts de puits de carbone ?

a. Parce qu'elles contribuent aux émissions de gaz à effet de serre
b. Parce qu'elles ont la capacité de piéger le CO_2
c. Parce qu'elles fabriquent du CO_2

10. Les cultures destinées à la fabrication des agrocarburants prennent-elles la place des cultures alimentaires (ou des forêts) ?

a. Non, les cultures énergétiques sont développées sur les terres en jachère
b. Oui, les cultures énergétiques prennent la place des cultures alimentaires
c. Non, les cultures énergétiques sont développées en mer à partir du plancton

chapitre 5 fini.indd 36 16-10-14 12:09:48

11. À politique inchangée d'ici 2020, quelle superficie sera convertie aux cultures nécessaires à la production d'agrocarburants d'ici 2020 ?

a. Une superficie équivalente à deux fois la Belgique
b. Une superficie de 40 000 km²
c. Une superficie supérieure à la France

12. À politique inchangée d'ici 2020, à combien de voitures supplémentaires sur les routes européennes correspondrait l'accroissement de la consommation d'agrocarburants ?

a. Aucune
b. Entre 12 à 26 millions de voitures supplémentaires
c. Entre 5 et 10 millions de voitures en moins

13. Quelle est la première cause de la flambée des prix alimentaires que nous connaissons depuis 2008 ?

a. La spéculation sur les denrées alimentaires et le pétrole, la production subventionnée des agrocarburants qui prennent la place des cultures vivrières
b. L'augmentation de la population mondiale et les marges bénéficiaires prises par les intermédiaires
c. Les mauvaises récoltes et les conséquences des phénomènes climatiques extrêmes

14. Quelles sont les franges de la société les plus touchées par l'envolée des prix alimentaires ?

a. Les spéculateurs qui ne peuvent plus dégager de profits sur les opérations boursières
b. Les habitants des villes et les ruraux pauvres au Sud
c. Les grandes enseignes de distribution alimentaire

15. Outre l'impact des agrocarburants actuels sur les émissions de gaz à effets de serre (GES), quelles sont leurs conséquences négatives de leur développement sur l'environnement ?

a. La surconsommation des ressources en eau et la réduction de la biodiversité
b. La destruction des barrières de corail
c. La production de gaz HFC (HydroFluoroCarbures) responsable du trou dans la couche d'ozone

16. Quelles sont les conséquences sociales les plus courantes actuellement du développement des agrocarburants pour les pays du Sud ?

a. L'augmentation des revenus et de l'emploi dans les zones rurales
b. Le développement de nouveaux marchés liés à l'exportation de la bioénergie pour les agriculteurs locaux
c. La détérioration des conditions de travail, l'augmentation de la pauvreté et la violation des droits de l'Homme

Sources : *« les agrocarburants : FBI (Fausse Bonne Idée) ? / Outil mallette pédagogique « Justice climatique », CNCD 11.11.11.*
Instructions en ligne : *www.cncd.be/IMG/pdf/2011_mp/2011mp_fiches_papiero6.pdf*
Questions en ligne : *www.rise.be/files/library/Documentation/outils-cncd/Agrocarburants_quizz___.pdf*

chapitre 5 fini.indd 37 16-10-14 12:09:49

PARTIE 6 :
PRIVATISATION DE L'EAU

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
INTRODUCTION			
Permettre aux étudiants de prendre conscience du peu d'eau potable présent sur terre.	<u>L'eau sur terre</u> Le dessous des cartes – la guerre de l'eau n'aura pas lieu.	Capsule vidéo : *http://www.youtube.com/watch?v=Ywoh1wEFO7Q*	**12'07**
APPROFONDISSEMENT / CONTEXTUALISATION			
Favoriser la réflexion sur les enjeux liés à la privatisation de l'eau.	• Diviser la classe en sous-groupes. • Distribuer des photos à chaque groupe • Chaque participant dans chaque groupe explique ce qu'il déduit de la photo ou de la caricature : lieu (pays, ville, région), caractéristiques principales, personnages : métier, âge, origine, état d'esprit (heureux ou malheureux, fatigués, ont-ils de l'espoir, ont-ils peur ? ...). • Demander aux élèves de réfléchir sur le lien avec les enjeux liés à l'eau.	Photocopies de photos et d'images sur l'eau Feuilles	**12'07**
DÉBAT			
	Demander aux étudiants à partir des photos et des caricatures de réfléchir à des arguments sur la question et d'établir des liens entre les photos. *« Faut-il considérer l'eau comme une marchandise ? »*		**30'**

chapitre 5 fini.indd 38 16-10-14 12:09:49

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
RESTITUTION			
	Chaque groupe présente ses arguments devant la classe. Une personne est chargée de synthétiser tous les arguments et d'établir un compte rendu à la fin des présentations.		**5-10' par groupe**
ÉTUDE DE CAS			
Dégager et élaborer des alternatives.	Distribuer le texte présentant une alternative à la privatisation de l'eau. Demander aux étudiants de lire le texte et de dégager les caractéristiques d'une telle solution. *(voir annexe 1)*	Photocopies de l'annexe 1.	**20'**

chapitre 5 fini.indd 39 16-10-14 12:09:50

ANNEXE CANEVAS PÉDAGOGIQUE PARTIE 6

Texte - alternatives à la privatisation de l'eau : la gestion communautaire.

Un bon exemple d'exploits accomplis par une gestion communautaire est celui de Port-au-Prince en Haïti, où l'ONG française GRET est à l'origine d'un partenariat regroupant le service public (CAMEP), les comités locaux de l'eau de 37 bidonvilles et les communautés elles-mêmes. Ce projet, soutenu par l'aide européenne au développement, fournit de l'eau grâce à des bornes-fontaines construites par le service public CAMEP et la communauté locale. La gestion se fait par les comités de l'eau qui engagent un gérant pour chaque borne-fontaine afin de s'occuper du bon fonctionnement du système. Les comités de l'eau achètent de l'eau en grande quantité à la CAMEP et récoltent les paiements des utilisateurs. Environ 600.000 habitants des 37 bidonvilles ont bénéficié de ce projet, qui propose de l'eau moins chère et de meilleure qualité. Ce projet leur évite ainsi d'être dépendants des vendeurs privés qui représentent sinon l'unique moyen d'avoir de l'eau.

Un autre exemple positif est celui émanant du Orangi Pilot Project (OPP) à Karachi (Pakistan), soutenu par l'ONG Water Aid (GB). Ce projet qui a été développé dans la commune de Orangi -une zone sans réelles installations sanitaires- permet aux ménages à faibles revenus de construire et d'entretenir eux-mêmes leurs systèmes sanitaires. Cette initiative émane d'une ONG pakistanaise qui promeut la gestion et l'organisation des communautés par elles-mêmes afin de réduire les problèmes liés à la Pauvreté.

L'ONG a d'abord élaboré un système sanitaire simplifié, abordable et techniquement faisable qui puisse être construit et maintenu par une population avec de faibles revenus. L'ONG a également apporté son savoir-faire et des conseils, des formations pour les petits constructeurs locaux et surtout elle a formé la population à prendre la responsabilité du maintien de ses propres systèmes sanitaires. Des groupes de 20 à 40 ménages coopèrent afin de construire et d'entretenir un système commun d'égout. Comme chacun a participé à l'élaboration de ce système, il y a une réelle motivation pour le maintenir en état. Grâce à l'utilisation de technologies peu coûteuses et le remplacement des contractants plus chers par des compétences locales, le recours à des crédits extérieurs n'est pas nécessaire. Le modèle Orangi a déjà été transféré dans 42 villages à Karachi et ce programme va être développé dans d'autres villes du Pakistan. Le plus gros problème a sans doute été l'incapacité du gouvernement municipal de Karachi de construire les principaux égouts et installations de traitement indispensables, malgré une pression de la part de l'OPP. Ainsi, comme le gouvernement municipal ne prend pas ses responsabilités, les eaux usées se déversent dans la rivière au moment des fortes pluies.

Source : http://www.oxfamsol.be/fr/IMG/pdf/eau_publique_.pdf

chapitre 5 fini.indd 40 16-10-14 12:09:51

chapitre 6 fini.indd 1 16-10-14 12:09:38

CHAPITRE 6

RÉSISTANCES ET ALTERNATIVES AU MODÈLE AGRICOLE INDUSTRIEL

RÉSUMÉ

MOUVEMENTS ET RÉSISTANCES PAYSANNES
VIA CAMPESINA
RÉSISTANCE EUROPÉENNE
RÉSISTANCES DANS LE SUD
ALTERNATIVES AU MODELE AGRICOLE INDUSTRIEL
AGROÉCOLOGIE
RÉSEAUX URBAINS-RURAUX
PRODUCTEURS CITOYEN
CONSOMMATEURS

Introduction

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement établis en 2000 dans la Déclaration du Millénaire signée par 189 États ont pour but de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Seulement aujourd'hui il y a toujours un milliard de personnes qui souffrent de la faim sur notre planète…

Aujourd'hui plus que jamais, nous nous devons de réfléchir et de prêter une attention plus particulière aux discours, ressassés depuis des décennies par les pouvoirs politiques et économiques, sur les modèles agricoles les plus aptes à subvenir aux besoins d'une population mondiale toujours plus nombreuse. Ces derniers ne constitueraient-ils en effet pas, au contraire, un des principaux facteurs de cette crise globale auquel nous sommes aujourd'hui confrontés ? Une menace pour la planète et un obstacle au bien-être de nombreuses populations mondiales ? Dans cette perspective, **il apparaît important de se questionner sur les alternatives possibles qui s'offrent aujourd'hui à nous.**

En réaction à cette hyper-mondialisation inégalitaire et déstructurante de l'agriculture mondiale, de **nombreux mouvements issus des milieux paysans, écologistes et de citoyens consommateurs mécontents ont émergé** ces dernières années de par le monde. Ils s'opposent aux politiques agricoles néolibérales et font valoir des modèles alternatifs, plus respectueux et soutenables pour l'environnement, pour les communautés paysannes et pour les consommateurs.

Mouvements et résistances paysannes

Exemple de résistance transnationale : la Via Campesina

Depuis 1993, des millions de paysans à travers le monde ont décidé de créer un mouvement transnational – La Via Campesina – pour porter leur message à l'échelle internationale[1]. Rapidement, La Vía Campesina est ainsi devenue l'une des principales voix de la résistance radicale à la mondialisation de ce modèle néolibéral et corporatif d'agriculture et va revendiquer un changement des modèles agricoles.
Le but principal de La Vía Campesina est ainsi de construire un modèle de développement rural basé sur le principe de la souveraineté alimentaire. Et ceci implique des changements politiques et structurels majeurs dans les campagnes.

[1] Le mouvement La Vía Campesina représente aujourd'hui 148 organisations de 69 pays de l'Asie, des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique.

chapitre 6 fini.indd 2 16-10-14 12:09:38

Exemple de résistance européenne

En Europe, au début des années 2000, plusieurs rencontres ont permis de formaliser et ont défendu les revendications des droits d'accès à la terre et la paysannerie. Plus tard, un rassemblement de militants autour d'une idée centrale d'appropriation / réappropriation des moyens d'existence va permettre la **création d'un réseau de syndicats paysans, d'associations actives dans le droit au logement et d'autres collectifs divers**, unis autour de l'envie de repenser les modèles agricoles et de consommation.

Exemples concrets de résistance européenne : les écovillages et la grève du lait de 2009.

États des résistances dans le Sud

Au sud, sur l'ensemble des continents africain, asiatique et sud-américain, les organisations paysannes et les populations locales s'organisent de plus en plus pour lutter contre les accaparements de terres. Cela va fréquemment de pair avec les investissements agricoles à grande échelle et dans le cadre desquels les pouvoirs publics et le capital sont souvent les complices des investisseurs étrangers.

Ils militent ainsi de différentes manières pour des politiques agricoles nationales, des programmes d'investissements et des lois foncières qui défendent les droits et les moyens d'existence des populations et des producteurs vivant en milieu rural. Elles **prennent une importance capitale pour les agriculteurs paysans dans la défense de leurs droits face à des multinationales agroalimentaires avides de nouveaux marchés.**

Nous aurons l'occasion d'aborder dans ce point du chapitre plusieurs exemples :

- Sénégal : mouvements paysans et lutte pour la survie de l'agriculture familiale.
- Argentine : l'option du soja contre les paysans et les indigènes.
- Le MVIWATA (en Tanzanie).
- Faux programme d'aide au développement et de dépendance alimentaire en Afrique : l'AGRA.

Alternatives au modèle agricole industriel

La souveraineté alimentaire revêt, de nos jours, une importance particulière parce **qu'elle se pose en alternative** face au modèle qui a généré de graves problèmes affectant l'alimentation et l'agriculture à l'échelle mondiale. Elle propose un avenir fondé sur des principes tels que l'autonomie et l'autodétermination des peuples. Cette option de la souveraineté alimentaire entraîne d'importantes conséquences à différents niveaux. Elle implique un changement radical des politiques productivistes et mercantilistes actuelles mais aussi une transition d'une production industrielle axée sur l'exportation vers la petite agriculture paysanne qui encourage des modes de vie en cohérence avec la durabilité, la redistribution, la justice et l'équité.

L'agriculture paysanne, l'agroécologie, les réseaux urbains-ruraux, tels sont les exemples que nous développerons au cours de ce chapitre en tant qu'alternative au modèle agricole industrielle.

chapitre 6 fini.indd 3 16-10-14 12:09:39

L'agroécologie

L'agroécologie associe la science et la pratique de l'agronomie à celles de l'écologie, tout en s'adaptant au contexte de chaque exploitation ou région. Ses méthodes visent à augmenter la productivité en développant des processus naturels et durables, à partir des connaissances locales et de l'expérimentation. Elle favorise un système de production circulaire, stimulant le recyclage de la biomasse pour optimiser la décomposition organique et augmenter la quantité d'éléments nutritifs au fil du temps.

Les réseaux urbains-ruraux

Ces Associations Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)[2] sont des regroupements d'individus ou des réseaux engagés à soutenir une ou plusieurs exploitations agricoles locales. Bien qu'elles puissent prendre plusieurs formes, elles reposent toutes sur un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs et l'engagement de partager aussi bien les risques que les résultats de chaque récolte.

LES PISTES

politiques pour atteindre les objectifs de la souveraineté alimentaire

- **Le réinvestissement dans l'agriculture familiale**
  L'investissement dans l'agriculture familiale et la production d'aliments à petite échelle.
- **Une participation active des agriculteurs**
  Une recherche participative soutenant la participation des paysans.
- **Des politiques de financement bien pensées**
  Des sources de crédit durables, des mesures de protection sociale, des réserves de céréales et des ressources en bétail.

au niveau des producteurs

Il faudrait les encourager à :

- développer des pratiques durables d'agriculture et d'élevage, telles que l'agroécologie,
- échanger des pratiques et transmettre le savoir paysan avec des éleveurs et agriculteurs à travers l'Europe et dans les pays en développement,
- et participer au dialogue local, régional et national sur le sujet avec les gouvernements et autorités locales.

en tant que Citoyen

- Participez à la diffusion de l'information.
- Renforcez les rapports de force politique en faveur de la souveraineté alimentaire.
- Rejoignez des associations actives.

en tant que Consommateurs

Oui, nous pouvons agir ! Chaque jour nous pouvons poser des gestes simples en faveur de la souveraineté alimentaire et **passer petit à petit du statut de consommateur passif à celui de consomm'acteur.**

- Consommez moins et mieux.
- Consommez moins de viande et de poisson.
- Minimisez votre consommation d'eau en bouteille.
- Évitez au maximum les produits issus de multinationales et la grande distribution.
- Acceptez de payer les produits alimentaires à des prix qui couvrent l'ensemble des coûts de production.
- Choisissez un modèle agricole écologique.
- Réduisez vos dépenses énergétiques.

[2] RéSAP, GASAP, AMAP,...tous ces réseaux possèdent des appellations diverses qui varient selon les régions.

chapitre 6 fini.indd 4 16-10-14 12:09:40

CANEVAS PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS	DÉROULEMENT / MISE EN PRATIQUE	MATÉRIEL	
JEUX - 11 actions pour le droit à l'alimentation			
Cet outil a pour objectif de susciter la réflexion des jeunes en matière de changement de comportement pour le droit à l'alimentation et leur donner des pistes d'action concrètes déjà réalisées par d'autres groupes.	Les élèves sont au centre de la pièce et doivent se positionner en fonction de leur degré d'accord par rapport à des questions que l'enseignent leur pose. Ensuite, un débat entre les participants s'engage. Ils peuvent changer de place s'ils ont changé d'avis.	11 actions pour le droit à l'alimentation. Malette du CNCD 11.11.11 *http://www.cncd.be/-Outils-pedagogiques*	**Entre 15 et 50 minutes**

chapitre 6 fini.indd 5 16-10-14 12:09:40

quatrieme couv.indd 1 16-10-14 12:10:23

jeunes agros & SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

***Jagros*, «Jeunes Agros & Souveraineté alimentaire», est un programme d'éducation au développement, qui rassemble 5 Hautes Ecoles wallonnes section agronomique (Haute Ecole Charlemagne, Haute Ecole Condorcet, Haute Ecole de la Province de Namur, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute Ecole de la Province de Liège) et 3 ONG (Aide au Développement Gembloux, SOS Faim et Vétérinaire Sans Frontières) depuis 2011.**

Le but de ce programme est de conscientiser et informer les « JeunesAGROS» sur les potentialités que représentent les agricultures familiales, au Nord comme au Sud, et au droit à la souveraineté alimentaire.

LES 6 CHAPITRES DU SYLLABUS

- **État des lieux de l'agriculture et de l'élevage mondial**
- **La souveraineté alimentaire, c'est quoi ?**
- **Les apports de la souveraineté alimentaire face aux grands thèmes de société : économie, consommation, environnement, etc.**
- **Agricultures en crise, facteurs politiques**
- **Menaces sur la souveraineté alimentaire**
- **Résistances et Alternatives au modèle agricole industriel**

Ce syllabus de cours n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la Direction générale du développement et le Cabinet du Ministre de l'Agriculture.

Avec le soutien de la Wallonie

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

PROVINCE de NAMUR Enseignement & Formation Haute École

HELHa Haute École Louvain en Hainaut

DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES BELGIUM

condorcet HAUTE ECOLE Provinciale de HAINAUT CONDORCET

Province de Liège Enseignement

Haute Ecole de la Province de Liège

SOS FAIM

ISIa Huy-Gembloux

www.ong-adg.be adg

quatrieme couv.indd 2 16-10-14 12:10:50